This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06633870 2

Armo
31
698

TABLE ANALYTIQUE

DES OUVRAGES

QUI ONT SERVI A LA COMPOSITION

DE

La Clef de l'industrie.

Chaque exemplaire sera revêtu de la signature de l'Auteur.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD (née Vallat la Chapelle), rue de l'Éperon, n. 7.

TABLE ANALYTIQUE

DES OUVRAGES

QUI ONT SERVI A LA COMPOSITION

DE

LA CLEF DE L'INDUSTRIE ET DES SCIENCES QUI SE RATTACHENT AUX ARTS INDUSTRIELS;

CONTENANT

Sous le N° 1er, une Notice historique sur le Conservatoire royal des arts et métiers de Paris; sous le N° 3, la Législation française sur les brevets d'invention, précédée d'une Instruction sur les formalités à remplir par les personnes qui prennent des brevets, et sur les taxes à payer pour les obtenir; sous tous les autres Numéros, les analyses raisonnées de 138 ouvrages périodiques et autres qui traitent des arts industriels et des sciences qui s'y rattachent; plus la Liste alphabétique des artistes et manufacturiers qui ont obtenu des distinctions à l'Exposition publique de 1823; les Abrégés des législations anglaise et américaine concernant les droits des inventeurs et importateurs; la première Liste des brevets dont la déchéance a été prononcée; une Table alphabétique des titres, seulement, des 138 ouvrages dont il vient d'être parlé, et enfin une Liste alphabétique des auteurs et traducteurs desdits ouvrages;

PAR J.-R. ARMONVILLE,

EX-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSERVATOIRE ROYAL DES ARTS ET MÉTIERS, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE, CHARGÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉDACTION DU TEXTE DES BREVETS D'INVENTION POUR LA PUBLICATION.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS,

CHEZ { L'AUTEUR, rue Richelieu, n° 30;
Mme HUZARD, rue de l'Eperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7.

1835.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

INSTRUCTION

SUR

L'OBJET DE CETTE TABLE.

Tous les titres des livres, de l'établissement et de la classe des brevets non publiés, qui ont servi à composer l'ouvrage intitulé *la Clef de l'industrie et des sciences qui se rattachent aux arts industriels*, sont disposés, les uns à la suite des autres, dans l'ordre numérique suivant lequel ils ont été consultés.

Chacun des numéros qui précèdent ces titres, et qui sont saillans sur la marge, sert de repère à tous les mêmes numéros, formés des mêmes caractères, répandus dans *la Clef de l'industrie*, à la tête des alinéas.

TABLE ANALYTIQUE

DES OUVRAGES

QUI ONT SERVI A LA COMPOSITION

DE

La Clef de l'Industrie.

1. *Conservatoire royal des Arts et Métiers, rue et abbaye Saint-Martin, à Paris.*

Cet établissement est destiné à réunir, pour être offerte au public, la collection des machines, instrumens, outils et échantillons relatifs aux arts industriels, aux manufactures et à l'agriculture. Il doit son origine au célèbre *Vaucanson*, qui en posa les premiers fondemens, en 1775, à l'hôtel de Mortagne, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, à Paris. *Vaucanson* mourut en 1782, après avoir légué au roi Louis XVI, par testament, la collection entière de ses machines.

La surveillance de l'établissement de *Vaucanson* fut confiée à M. *de Montaran*, et, par ordonnance du 14 janvier 1783, M. *de Vandermonde* en devint le conservateur.

En l'an 2, le Gouvernement rendit un décret

d'après lequel on associa à M. *de Vandermonde* une Commission, chargée de rechercher et d'acheter tous les objets utiles aux arts industriels, qui pourraient se présenter. Cette Commission, à laquelle on donna le nom de *Commission temporaire des arts*, était composée de M. *de Vandermonde*, conservateur, et de MM. *J.-B. Leroy*, *Conté*, et *Beuvelot* adjoint : M. *C.-P. Molard* fut nommé secrétaire de cette Commission. Peu de temps après, on y adjoignit M. *Grégoire*, et M. *Charles*, célèbre physicien.

La collection s'étant considérablement augmentée, le Gouvernement rendit, le 22 prairial an 6, une loi, portant que l'ancienne abbaye Saint-Martin serait consacrée à la réunion des collections de l'hôtel de Mortagne ou hôtel Vaucanson, et prendrait le nom de *Conservatoire des Arts et Métiers*. A cette époque, le Conservatoire fut composé, d'après un Réglement du Ministre de l'intérieur, de quatre administrateurs agissant en conseil. M. *Grégoire* avait remplacé M. *Conté*, parti pour l'Égypte, et le célèbre *Montgolfier* avait succédé à M. *Leroy* décédé.

Les membres du Conservatoire des Arts et Métiers étaient alors : MM. *Beuvelot*, *Grégoire*, *C.-P. Molard* et *Montgolfier*.

En l'an 9, cette forme d'administration fut changée, et M. *Molard* fut nommé seul administrateur du Conservatoire.

En 1814, M. le duc *de la Rochefoucauld-Liancourt* fut nommé inspecteur général de cet éta-

blissement, que M. *Molard* continua de diriger jusqu'en 1817, époque à laquelle, en récompense de ses services, il lui fut accordé une honorable retraite avec un logement à l'hôtel Vaucanson.

A cette même époque, M. *Christian* fut nommé directeur du Conservatoire, et M. *E.-F. Molard*, frère du précédent administrateur, en fut le sous-directeur. Un Conseil de perfectionnement, composé de MM. *Thénard*, *Tarbé*, *Héron de Villefosse*, *Ternaux*, *Charles* et *Darcet*, présidé par M. le duc *de la Rochefoucauld-Liancourt*, fut aussi créé pour l'amélioration de l'établissement.

En 1798, M. *C.-P. Molard* réalisa le projet qu'il avait conçu de former dans cet établissement une école gratuite de dessin appliqué aux arts; le 2 mai 1806, M. *Chaptal*, alors Ministre de l'intérieur, approuva la formation de cette école, qu'il promit de protéger.

Cette institution est encore plus en vigueur que jamais : quatre professeurs y enseignent, l'un, l'arithmétique raisonnée et la géométrie élémentaire; un autre y professe la géométrie descriptive et ses applications à la charpente, à la coupe des pierres, etc.; le troisième, les premiers principes d'architecture et le dessin de la mécanique, et le quatrième, le dessin de la figure.

Pour être admis à ces différens cours, il faut avoir quatorze ans, connaître les quatre premières règles de l'arithmétique, et être présenté par MM. les Préfets des départemens ou par MM. les Maires de Paris.

Le 30 prairial an 12, M. *Chaptal*, Ministre de

l'intérieur, décida que, sur le rapport qui lui avait été fait par les membres du Conservatoire sur l'utilité de l'enseignement théorique et pratique de l'art de filer, par machines, le coton et autres matières dans tous les degrés de finesse, un local serait préparé le plus tôt possible dans le Conservatoire, pour recevoir une école de filature.

Par décision du même jour, M. *Fergusson* fut nommé professeur de cette école avec un traitement de 3000 francs.

Cette école a été supprimée en 1814.

Par ordonnance royale du 25 novembre 1819, il fut établi au Conservatoire trois nouveaux cours publics : l'un, de mécanique appliquée aux arts, professé par M. *Ch. Dupin*, de l'Institut; un autre, de chimie appliquée aux arts, professé par M. *Clement Désormes ;* et le troisième, d'économie industrielle, enseigné par M. *J.-B. Say*.

Ces trois cours se font tous les jours, de deux à quatre heures, dans un superbe amphithéâtre qui a été construit à cet effet.

En 1819, le Gouvernement envoya en Angleterre M. *Molard*, sous-directeur du Conservatoire des Arts et Métiers, pour y faire l'acquisition des objets de l'industrie anglaise qui seraient jugés convenables de mettre sous les yeux des artistes et des manufacturiers français.

Cette collection, qui a coûté au Gouvernement la somme de 36,000 francs, a été déposée, dans la même année, dans une des salles particulières du Conservatoire.

Conformément à l'article II d'un arrêté du Directoire exécutif, du 17 vendémiaire an 7, et à une décision du Ministre de l'intérieur, en date du 29 du même mois, le Conservatoire est chargé de la publication des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; les huit premiers volumes de cet ouvrage sont publiés, et le neuvième est sous presse.

Le public est admis à visiter les galeries du Conservatoire royal des Arts et Métiers, les jeudi et dimanche de chaque semaine, de dix heures à quatre. Les étrangers y sont reçus, tous les jours, de midi à quatre heures sur la présentation de leur passe-port.

Certaines galeries particulières ne sont ouvertes à celui qui demande à les visiter que sur l'autorisation qu'il a dû obtenir préalablement du directeur de l'établissement.

Pour dessiner un objet quelconque, pour prendre communication des dessins qui sont aux archives de cet établissement, et des brevets d'invention dont la durée est expirée, ainsi que pour consulter les livres de la bibliothèque, on doit remplir les mêmes formalités que celles exigées pour visiter les galeries particulières.

Les personnes trop embarrassées sur les formalités à remplir pour obtenir un brevet d'invention, de perfectionnement ou d'importation, peuvent s'adresser dans cet établissement; on leur indiquera la véritable marche à suivre et, au besoin, on leur procurera des dessinateurs et des rédacteurs de mémoires descriptifs.

Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation délivrés, en France, depuis l'année 1791, *époque de leur création en France, jusqu'en* 1824 *inclusivement, dont la durée est expirée ou non expirée, mais qui ne sont point publiés dans l'Ouvrage précédent, indiqué sous le* n°. 2.

Le livre, intitulé *La clef de l'industrie,* désigne, sous tous les n°s. 3, semblables à celui qui est à la tête de cet article, l'année dans laquelle chaque brevet a été délivré, le nom de la personne ou des personnes qui l'ont obtenu, et le nombre d'années pour lequel il a été accordé; de sorte que l'on peut facilement déduire l'année d'échéance de chaque brevet.

Le public peut s'adresser au Conservatoire royal des Arts et Métiers, à Paris, pour avoir communication de ces brevets lorsque la durée de leur privilége est expirée.

Les personnes trop embarrassées pour remplir, par elles-mêmes, les formalités exigées pour l'obtention d'un brevet, peuvent s'adresser au Conservatoire royal des Arts et Métiers, rue et abbaye Saint-Martin, à Paris; on leur indiquera la véritable marche à suivre à cet égard, et même, au besoin, on leur fera connaître des dessinateurs de

Le quatrième volume contient cent quatre brevets, accompagnés de trente-deux planches; il a été imprimé en 1820.

Le cinquième volume contient soixante-dix-neuf brevets, accompagnés de trente et une planches; il a été imprimé en 1823.

Le sixième volume contient quatre-vingt-douze brevets, accompagnés de trente planches; il a été imprimé en 1824.

Le septième volume contient quatre-vingt-seize brevets, accompagnés de trente planches; il a été imprimé en 1824.

Le huitième volume contient cent brevets, accompagnés de trente planches; il a été imprimé en 1824.

Le neuvième volume est maintenant sous presse; il sera livré au public dans le courant de février de l'année 1825.

Nota. Les personnes qui voudraient prendre connaissance des brevets, qui, à cause de leur peu d'importance, n'ont été désignés simplement que par leurs titres, pourront s'adresser au Conservatoire royal des Arts et Métiers, à Paris.

		fr.	fr.
Pour un Brevet de 10 ans,	Taxe du Brevet.	800	862
	Droit d'expédition. . .	50	
	Procès-verbal de remise.	12	
Pour un Brevet de 15 ans,	Taxe du Brevet.	1500	1562
	Droit d'expédition. . .	50	
	Procès-verbal de remise.	12	

Le demandeur d'un brevet peut, s'il le veut, en faisant le dépôt de son paquet, ne payer que la moitié de la taxe du brevet, en prenant l'engagement, par écrit, de payer l'autre moitié au bout de six mois; s'il ne remplit pas cet engagement, il perd ses droits de breveté.

Toute personne brevetée peut, chaque fois qu'elle le juge à propos, solliciter un certificat de perfectionnemens, de changemens et d'additions au brevet qu'elle a déjà obtenu, en suivant pour cette demande la marche indiquée ci-dessus pour l'obtention d'un brevet. Ce certificat, qui coûte vingt-quatre francs, plus douze francs pour le certificat de remise à la préfecture, ne prolonge pas la durée du brevet dont il fait partie, et sa durée expire en même temps que celle du brevet.

L'enregistrement d'une cession de brevet, en totalité ou en partie, coûte dix-huit francs.

Avant l'établissement en France des lois qui consacrent la propriété des découvertes et inventions dans tous les genres d'industrie, le Gouvernement accordait des *priviléges exclusifs* en fait d'industrie et de commerce, dont il avait fixé la durée à quinze ans par une déclaration du 24 décembre

1762. La concession ainsi que la durée de ces priviléges dépendaient uniquement de la volonté du souverain.

SYSTÈME DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE RELATIVE AUX BREVETS D'INVENTION, DE PERFECTIONNEMENT ET D'IMPORTATION.

Loi du 7 janvier 1791, relative aux découvertes utiles et aux moyens d'en assurer la propriété à ceux qui seront reconnus en être les auteurs.

Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État, Roi des Français : à tous présens et à venir, salut.

L'assemblée nationale a décrété, et nous voulons et ordonnons ce qui suit :

Décret du 31 décembre 1790.

L'assemblée nationale, considérant que toute idée nouvelle, dont la manifestation ou le développement peut devenir utile à la société, appartient primitivement à celui qui l'a conçue, et que ce serait attaquer les droits de l'homme dans leur essence que de ne pas regarder une *découverte industrielle* comme la propriété de son auteur; considérant en même temps combien le défaut d'une déclaration positive et authentique de cette vérité peut avoir contribué jusqu'à présent à décourager l'industrie française, en occasionnant l'émigration

de plusieurs artistes distingués, et en faisant passer à l'étranger un grand nombre d'inventions nouvelles, dont cet empire aurait dû tirer les premiers avantages; considérant enfin que tous les principes de justice, d'ordre public et d'intérêt national, lui commandent impérieusement de fixer désormais l'opinion des citoyens français sur ce genre de propriété par une loi qui la consacre et qui la protége, décrète ce qui suit :

Article Ier. Toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie est la propriété de son auteur; en conséquence, la loi lui en garantit la pleine et entière jouissance, suivant le mode et pour le temps qui seront ci-après déterminés.

II. Tout moyen d'ajouter à quelque fabrication que ce puisse être un nouveau genre de perfection sera regardé comme une invention.

III. Quiconque apportera, le premier, en France une découverte étrangère jouira des mêmes avantages que s'il en était l'inventeur.

IV. Celui qui voudra conserver ou s'assurer une propriété industrielle du genre de celles énoncées aux précédens articles sera tenu, 1°. de s'adresser au secrétariat du Directoire de son département, et d'y déclarer, par écrit, si l'objet qu'il présente est d'invention, de perfection, ou seulement d'importation; 2°. de déposer sous cachet une description exacte des principes, moyens et procédés qui constituent la découverte, ainsi que les plans, coupes, dessins et modèles qui pourraient y être

relatifs, pour, ledit paquet, être ouvert au moment où l'inventeur recevra son titre de propriété.

V. Quant aux objets d'une utilité générale, mais d'une exécution trop simple et d'une imitation trop facile pour établir aucune spéculation commerciale, et dans tous les cas, lorsque l'inventeur aimera mieux traiter directement avec le Gouvernement, il lui sera libre de s'adresser, soit aux assemblées administratives, soit au Corps-Législatif, s'il y a lieu, pour confier sa découverte, en démontrer les avantages et en solliciter une récompense.

VI. Lorsqu'un inventeur aura préféré aux avantages personnels assurés par la loi l'honneur de faire jouir sur-le-champ la nation des fruits de sa découverte ou invention, et lorsqu'il prouvera, par la notoriété publique et par des attestations légales, que cette découverte ou invention est d'une véritable utilité, il pourra lui être accordé une récompense sur les fonds destinés aux encouragemens de l'industrie.

VII. Afin d'assurer à tout inventeur la propriété et la jouissance temporaire de son invention, il lui sera délivré un *titre* ou *patente*, selon la forme indiquée dans le réglement qui sera dressé pour l'exécution du présent décret.

VIII. Les patentes sont délivrées pour cinq, dix ou quinze années, au choix de l'inventeur; mais ce dernier terme ne pourra jamais être prolongé sans un décret particulier du Corps-Législatif.

IX. L'exercice des patentes accordées pour une

découverte importée d'un pays étranger ne pourra s'étendre au-delà du terme fixé, dans ce pays, l'exercice du premier inventeur.

X. Les patentes expédiées en parchemin, et scellées du sceau national, seront enregistrées dans les secrétariats des Directoires de tous les départemens du royaume, et il suffira, pour les obtenir, de s'adresser à ces Directoires, qui se chargeront de les procurer à l'inventeur (1).

XI. Il sera libre à tout citoyen d'aller consulter au secrétariat de son département le catalogue des inventions nouvelles; il sera libre de même à tout citoyen domicilié de consulter, au dépôt général établi à cet effet, les spécifications des différentes patentes actuellement en exercice; cependant les descriptions ne seront point communiquées dans le cas où l'inventeur, ayant jugé que des raisons politiques ou commerciales exigent le secret de sa découverte, se serait présenté au Corps-Législatif pour lui exposer ses motifs, et en aurait obtenu un décret particulier sur cet objet.

Dans le cas où il sera déclaré qu'une description

---

(1) Par décret du 25 mai 1791, la rédaction de cet article a été changée en celle-ci :

« L'inventeur sera tenu, pour obtenir lesdites patentes, de » s'adresser au Directoire de son département, qui en requerra » l'expédition. La patente envoyée à ce directoire y sera en- » registrée, et il en sera en même temps donné avis, par le » ministre de l'intérieur, aux directoires des autres départe- » mens. »

demeurera secrète, il sera nommé des commissaires pour veiller à l'exactitude de la description, d'après la vue, des moyens et procédés, sans que l'auteur cesse, pour cela, d'être responsable par la suite de cette exactitude.

XII. Le propriétaire d'une patente jouira privativement de l'exercice et des fruits des découvertes, inventions et perfections, pour lesquelles ladite patente aura été obtenue; en conséquence, *en donnant bonne et suffisante caution, requérir la saisie des objets contrefaits* (1), et traduire les contrefacteurs devant les tribunaux : lorsque les contrefacteurs seront convaincus, ils seront condamnés, en sus de la confiscation, à payer à l'inventeur des dommages-intérêts proportionnés à l'importance de la contrefaçon, et, en outre, à verser dans la caisse des pauvres du district une amende, fixée au quart du montant desdits dommages-intérêts proportionnés, sans toutefois que ladite amende puisse excéder la somme de 3000 francs, et double en cas de récidive.

XIII. Dans le cas où la dénonciation pour contrefaçon, *d'après laquelle la saisie aurait eu lieu* (2), se trouverait dénuée de preuves, l'inventeur sera

---

(1) Le décret du 25 mai 1791 a supprimé les mots suivans : *En donnant bonne et suffisante caution, requérir la saisie des objets contrefaits.*

(2) Le décret du 25 mai 1791 a supprimé les mots suivans : . . . . . *d'après laquelle la saisie aurait eu lieu.*

condamné envers sa partie adverse à des dommages et intérêts proportionnés au trouble et au préjudice qu'elle aura pu en éprouver, et, en outre, à verser dans la caisse des pauvres du district une amende, fixée au quart du montant desdits dommages et intérêts, sans toutefois que ladite amende puisse excéder la somme de 3000 liv., et au double en cas de récidive.

XIV. Tout propriétaire de patente aura droit de former des établissemens dans toute l'étendue du royaume, et même d'autoriser d'autres particuliers à faire l'application et l'usage de ses moyens et procédés; et dans tous les cas, il pourra disposer de sa patente, comme d'une propriété mobilière.

XV. A l'expiration de chaque patente, la découverte ou invention devant appartenir à la société, la description en sera rendue publique, et l'usage en deviendra permis dans tout le royaume, afin que tout citoyen puisse librement l'exercer et en jouir, à moins qu'un décret du Corps-Législatif n'ait prolongé l'exercice de la patente, ou n'en ait ordonné le secret dans les cas prévus par l'article XI.

XVI. La description de la découverte énoncée dans une patente sera de même rendue publique, et l'usage des moyens et procédés relatifs à cette découverte sera aussi déclaré libre dans tout le royaume, lorsque le propriétaire de la patente en sera déchu; ce qui n'aura lieu que dans les cas ci-après déterminés.

1°. Tout inventeur convaincu d'avoir, en donnant sa description, recelé ses véritables moyens d'exécution sera déchu de sa patente.

2°. Tout inventeur convaincu de s'être servi, dans ses fabrications, de moyens secrets qui n'auraient point été détaillés dans sa description, ou dont il n'aurait pas donné sa déclaration pour les faire ajouter à ceux énoncés dans sa description, sera déchu de sa patente.

3°. Tout inventeur, ou se disant tel, qui sera convaincu d'avoir obtenu une patente pour des découvertes déjà consignées et décrites dans des ouvrages imprimés et publiés sera déchu de sa patente.

4°. Tout inventeur qui, dans l'espace de deux ans, à compter de la date de sa patente, n'aura point mis sa découverte en activité, et qui n'aura point justifié les raisons de son inaction, sera déchu de sa patente.

5°. Tout inventeur qui, après avoir obtenu une patente en France, sera convaincu d'en avoir pris une pour le même objet en pays étranger, sera déchu de sa patente.

6°. Enfin, tout acquéreur du droit d'exercer une découverte énoncée dans une patente sera soumis aux mêmes obligations que l'inventeur, et s'il y contrevient, la patente sera révoquée, la découverte publiée, et l'usage en deviendra libre dans tout le royaume.

XVII. N'entend l'Assemblée nationale porter aucune atteinte aux priviléges exclusifs ci-devant

accordés pour inventions et découvertes, lorsque toutes les formes légales auront été observées pour ces priviléges, lesquels auront leur plein et entier effet, et seront, au surplus, les possesseurs de ces anciens priviléges assujettis aux dispositions du présent décret.

Les autres priviléges fondés sur de simples arrêts du Conseil, ou sur des lettres-patentes non enregistrées, seront convertis, sans frais, en patentes, mais seulement pour le temps qui leur reste à courir, en justifiant que lesdits priviléges ont été obtenus pour découvertes et inventions du genre de celles énoncées aux précédens articles.

Pourront les propriétaires desdits anciens priviléges enregistrés, et de ceux convertis en patentes, en disposer à leur gré, conformément à l'article XIV.

XVIII. Le Comité d'agriculture et de commerce, réuni au Comité des impositions, présentera à l'Assemblée nationale un projet de réglement qui fixera les taxes des patentes d'inventeurs suivant la durée de leur exercice, et qui embrassera tous les détails relatifs à l'exécution des divers articles contenus au présent décret.

Mandons et ordonnons à tous les tribunaux, corps administratifs et municipalités, que les présentes ils fassent transcrire sur leurs registres, lire, publier et afficher dans leurs ressorts et départemens respectifs, et exécuter comme loi du royaume. En foi de quoi, nous avons signé et fait contre-signer ces dites présentes, auxquelles nous avons fait

apposer le sceau de l'État. A Paris, le septième jour du mois de janvier, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-onze, et de notre règne le dix-septième.

Signé LOUIS.

Et plus bas, M.-L.-F. DUPORT.

Et scellées du sceau de l'Etat.

Loi du 25 mai 1791, portant réglement sur la propriété des auteurs d'inventions et découvertes en tous genres d'industrie.

LOUIS, par la grâce de Dieu, etc., etc.

L'Assemblée nationale a décrété, et nous voulons et ordonnons ce qui suit :

Décrets des 29, 31 mars, 7 avril et 14 mai 1791.

Réglement pour l'exécution de la loi du 7 janvier 1791, sur la propriété des auteurs d'Inventions et Découvertes en tous genres d'industrie.

TITRE Ier.

ARTICLE Ier. En conformité des trois premiers articles de la loi du 7 janvier 1791, relative aux nouvelles découvertes et inventions en tous genres d'industrie, il sera délivré sur une simple requête au roi, et sans examen préalable, des *patentes nationales*, sous la dénomination de *brevets d'invention*, à toutes personnes qui voudront exécuter ou faire exécuter dans le royaume des objets d'industrie jusqu'alors inconnus.

II. Il sera établi à Paris, conformément à l'article XI de la loi, sous la surveillance et l'autorité

du Ministre de l'intérieur, chargé de délivrer lesdits brevets, un dépôt général sous le nom de directoire des *brevets d'invention*, où ces brevets seront expédiés en suite des formalités préalables, et selon le mode ci-après déterminé.

III. Le directoire des brevets d'invention expédiera lesdits brevets sur les demandes qui lui parviendront des secrétariats des départemens. Ces demandes contiendront le nom du demandeur, sa proposition et sa requête au roi; il y sera joint un paquet, renfermant la description exacte de tous les moyens qu'on se propose d'employer, et à ce paquet seront ajoutés les dessins, modèles et autres pièces jugées nécessaires pour l'explication de l'énoncé de la demande, le tout avec la signature et sous le cachet du demandeur. Au dos de l'enveloppe de ce paquet sera inscrit un procès-verbal, signé par le secrétaire du département et par le demandeur, auquel il sera délivré un double dudit procès-verbal, la date du dépôt, l'acquit de la taxe, ou la soumission de la payer suivant le prix et dans le délai qui seront fixés au présent réglement.

IV. Les directoires des départemens, non plus que le directoire des brevets d'invention, ne recevront aucune demande qui contienne plus d'un objet principal avec les objets de détails qui pourront y être relatifs.

V. Les directoires des départemens seront tenus d'adresser au directoire des brevets d'invention les paquets des demandeurs, revêtus des formes ci-

dessus prescrites, dans la semaine même où la demande aurait été présentée.

VI. A l'arrivée de la dépêche du secrétariat du département au directoire des brevets d'invention, le procès-verbal inscrit au dos du paquet sera enregistré, le paquet sera ouvert, et le brevet sera sur-le-champ délivré. Ce brevet renfermera une copie exacte de la description ainsi que des dessins et modèles annexés au procès-verbal; en suite de quoi, ledit brevet sera scellé et envoyé au département, sous le cachet du directoire des brevets d'invention. Il sera en même temps adressé à tous les tribunaux et départemens du royaume une proclamation du roi, relative au brevet d'invention : ces proclamations seront enregistrées par ordre de date, et affichées dans lesdits tribunaux et départemens.

VII. Les descriptions des objets dont le Corps-Législatif, dans les cas prévus par l'article XI de la loi du 7 janvier 1791, aura ordonné le secret, seront ouvertes et inscrites par numéros au directoire des inventions, dans un registre particulier, en présence de commissaires nommés à cet effet, conformément audit article de la loi; ensuite les descriptions seront cachetées de nouveau, et procès-verbal en sera dressé par lesdits commissaires. Le décret qui aura ordonné de les tenir secrètes sera transcrit au dos du paquet; il en sera fait mention dans la proclamation du roi, et le paquet demeurera cacheté jusqu'à la fin de l'exercice du brevet, à moins qu'un décret du Corps-Législatif n'en ordonne l'ouverture.

VIII. Les prolongations de brevets qui, dans des cas très-rares et pour des raisons majeures, pourront être accordées par le Corps-Législatif, seulement pendant la durée de la législature, seront enregistrées dans un registre particulier au directoire des inventions, qui sera tenu de donner connaissance de cet enregistrement aux différens départemens du royaume.

IX. Les arrêts du Conseil, lettres-patentes, mémoires descriptifs, tous documens et pièces relatives à des priviléges d'invention ci-devant accordés pour des objets d'industrie, dans quelque dépôt public qu'ils se trouvent, seront réunis incessamment au directoire des brevets d'invention.

X. Les frais de l'établissement ne seront point à la charge du trésor public; ils seront pris uniquement sur le produit de la taxe des brevets d'invention, et le surplus employé à l'avantage de l'industrie nationale.

Titre II.

Article Ier. Celui qui voudra obtenir un brevet d'invention sera tenu, conformément à l'art. IV de la loi du 7 janvier, de s'adresser au secrétariat du directoire de son département, pour y remettre sa requête au roi, avec la description de ses moyens, ainsi que les dessins et modèles relatifs à l'objet de sa demande, conformément à l'art. III du titre Ier.; il y joindra un état fait double et signé par lui de toutes les pièces contenues dans le paquet; un de ces doubles devra être renvoyé

au secrétariat du département par le directeur des brevets d'invention, qui se chargera de toutes les pièces par son récépissé au pied dudit état.

II. Le demandeur aura droit, avant de signer le procès-verbal, de se faire donner communication du catalogue de tous les objets pour lesquels il aura été expédié des brevets, afin de juger s'il doit ou non persister dans sa demande.

III. Le demandeur sera tenu, conformément à l'art. III du titre Ier., d'acquitter au secrétariat du département la taxe du brevet suivant le tarif; mais il lui sera libre de ne payer que la moitié de cette taxe, en présentant sa requête, et de déposer sa soumission d'acquitter le reste de la somme dans le délai de six mois.

IV. Si la soumission du breveté n'est point remplie au terme prescrit, le brevet qui lui aura été délivré sera de nul effet; l'exercice de son droit deviendra libre, et il en sera donné avis à tous les départemens par le directoire des brevets d'invention.

V. Toute personne pourvue d'un brevet d'invention sera tenue d'acquitter, en sus de la taxe dudit brevet, la taxe des patentes annuelles imposée à toutes les professions d'arts et métiers par la loi du 17 mars 1791.

VI. Tout propriétaire de brevet qui voudra faire des changemens à l'objet énoncé dans sa première demande sera obligé d'en faire sa déclaration, et de remettre la description de ses nouveaux moyens au secrétariat du département, dans la forme pres-

crite par l'art. Ier. du présent titre, et il sera observé, à cet égard, les mêmes formalités entre les directoires des départemens et celui des brevets d'invention.

VII. Si ce breveté ne veut jouir privativement de l'exercice de ces nouveaux moyens que pendant la durée de son brevet, il lui sera expédié, par le directoire des brevets d'invention, un certificat, dans lequel sa nouvelle déclaration sera mentionnée, ainsi que la remise du paquet contenant la description de ses nouveaux moyens.

Il lui sera libre aussi de prendre successivement de nouveaux brevets pour lesdits changemens, à mesure qu'il en voudra faire, ou de les faire réunir dans un seul brevet quand il les présentera collectivement.

Ces nouveaux brevets seront expédiés de la même manière et dans la même forme que les brevets d'invention, et ils auront les mêmes effets.

VIII. Si quelque personne annonce un moyen de perfection pour une invention déjà brevetée, elle obtiendra, sur sa demande, un brevet pour l'exercice privatif dudit moyen de perfection, sans qu'il lui soit permis, sous aucun prétexte, d'exécuter ou de faire exécuter l'invention principale, et réciproquement sans que l'inventeur puisse faire exécuter par lui-même le nouveau moyen de perfection.

Ne seront point mis au rang des perfections industrielles les changemens de formes ou de proportions, non plus que les ornemens, de quelque genre que ce puisse être.

IX. Tout concessionnaire de brevet obtenu pour un objet que les tribunaux auront jugé contraire aux lois du royaume, à la sûreté publique ou aux réglemens de police, sera déchu de son droit sans pouvoir prétendre d'indemnité, sauf au ministère public à prendre, suivant l'importance du cas, telle conclusion qu'il appartiendra.

X. Lorsque le propriétaire d'un brevet sera troublé dans l'exercice de son droit privatif, il se pourvoira, dans les formes prescrites pour les autres procédures civiles, devant le juge de paix, pour faire condamner le contrefacteur aux peines prononcées par la loi.

XI. Le juge de paix entendra les parties et leurs témoins, ordonnera les vérifications qui pourront être nécessaires, et le jugement qu'il prononcera sera exécuté provisoirement, nonobstant l'appel.

XII. Dans le cas où une saisie juridique n'aurait pu faire découvrir aucun objet fabriqué ou débité en fraude, le dénonciateur supportera les peines énoncées dans l'art. XIII de la loi, à moins qu'il ne légitime sa dénonciation par des preuves légales, auquel cas il sera exempt desdites peines sans pouvoir néanmoins prétendre aucun dommage-intérêt.

XIII. Il sera procédé de même, en cas de contestation entre deux brevetés pour le même objet: si la ressemblance est déclarée absolue, le brevet de date antérieure demeurera seul valide; s'il y a dissemblance en quelques parties, le brevet de date postérieure pourra être converti, sans payer

de taxe, en brevet de perfection pour les moyens qui ne seraient point énoncés dans le brevet de date antérieure.

XIV. Le propriétaire d'un brevet pourra contracter telle société qu'il lui plaira pour l'exercice de son droit, en se conformant aux usages du commerce; mais il lui sera interdit d'établir son entreprise par *actions* (1), à peine de déchéance de l'exercice de son brevet.

XV. Lorsque le propriétaire d'un brevet aura cédé son droit en tout ou en partie (ce qu'il ne pourra faire que par un acte notarié), les deux parties contractantes seront tenues, à peine de nullité, de faire enregistrer ce transport aux secrétariats de leurs départemens respectifs, lesquels en informeront aussitôt le directoire des brevets d'invention, afin que celui-ci en instruise les autres départemens.

XVI. En exécution de l'article XVII de la loi du 7 janvier, tous les possesseurs de priviléges exclusifs, maintenus par ledit article, seront tenus, dans le délai de six mois après la publication du présent réglement, de faire enregistrer au directoire d'invention les titres de leurs priviléges, et d'y déposer les descriptions des objets privilégiés, conformément à l'article Ier. du présent titre, le tout à peine de déchéance.

---

(1) Un décret du 25 novembre 1806 détruit cette défense et permet, au contraire, d'exploiter par actions. *Voyez* page 31 de cette Table.

TITRE III.

ARTICLE Ier. L'Assemblée nationale renvoie au Ministre de l'intérieur les mesures à prendre pour l'exécution du réglement sur la loi des brevets d'invention, et le charge de présenter incessamment à l'Assemblée les dispositions qu'il jugera nécessaires pour assurer cette partie du service public.

Loi du 20 septembre 1792, an 4, relative aux brevets d'invention délivrés pour des établissemens de finances.

L'Assemblée nationale, considérant que les brevets d'invention qui sont autorisés du 7 février 1791 ne peuvent être accordés qu'aux auteurs de toute découverte ou nouvelle invention dans tous les genres d'industrie seulement relatifs aux arts et métiers; que les brevets d'invention qui pourraient être délivrés pour des établissemens de finances deviendraient dangereux, et qu'il est important de prendre des mesures pour arrêter l'effet de ceux qui ont été déjà délivrés ou qui pourraient l'être par la suite, décrète qu'il y a urgence.

L'Assemblée nationale, après avoir décrété l'urgence, décrète que le pouvoir exécutif ne pourra plus accorder de brevets d'invention aux établissemens relatifs aux finances, et supprime l'effet de ceux qui auraient été accordés.

Arrêté du Directoire exécutif du 17 vendémiaire an 7, concernant la publication des brevets d'invention.

Le Directoire exécutif, sur le rapport du Ministre de l'intérieur,

Considérant qu'aux termes de l'article XV de la loi du 7 janvier 1791, relative aux découvertes utiles et aux moyens d'en assurer la propriété à leurs auteurs, tout brevet d'invention obtenu pour une découverte industrielle doit être publié à l'expiration du terme fixé pour sa durée, et que les procédés qui en sont l'objet deviennent d'un usage général et permis dans toute la république;

Que l'établissement des brevets d'invention remonte au 25 mai 1791, et que plusieurs de ceux expédiés depuis cette époque ont atteint le terme prescrit à leur durée, et doivent être publiés conformément à la loi;

Qu'il importe de rendre cette publication aussi utile qu'elle peut l'être aux progrès des arts et à l'instruction publique,

Arrête ce qui suit:

Article Ier. Les brevets d'invention expédiés depuis la loi du 25 mai 1791, et qui ont atteint le terme prescrit à leur durée, seront incessamment publiés par les soins du Ministre de l'intérieur; l'usage des procédés industriels qu'ils ont pour objet est déclaré libre et permis dans toute la république.

II. Les originaux desdits brevets seront déposés au Conservatoire des Arts et Métiers, pour y avoir recours au besoin. Le Ministre chargera les membres du Conservatoire de faire imprimer les descriptions et graver les dessins nécessaires pour leur intelligence, et il adressera des exemplaires de chaque brevet ainsi publié aux administrations centrales de départemens.

III. La dépense qu'exigera cette publication sera prise sur le produit de la taxe des brevets, et subsidiairement sur les fonds généraux destinés à l'encouragement des arts.

Lettre du 29 vendémiaire an 7, adressée par le Ministre de l'intérieur, M. François de Neufchateau, *aux membres du Conservatoire des Arts et Métiers.*

« Citoyens,

» Je vous transmets la copie d'un arrêté pris, le 17 de ce mois, par le Directoire exécutif, relativement à la publication des *Brevets d'invention* dont la durée est expirée, et aux moyens de rendre cette publication aussi utile qu'elle peut l'être aux progrès des arts et à l'instruction publique.

» Aux termes de l'article II de cet arrêté, les originaux des brevets qui ont atteint le terme prescrit à leur durée doivent être déposés au Conservatoire, pour y avoir recours au besoin.

» Vous voudrez bien, Citoyens, vous occuper de suite de faire imprimer les descriptions et graver

les dessins que vous jugerez nécessaires pour l'intelligence des procédés relatifs à chacun des brevets en particulier. Il conviendra que ces impressions et ces gravures soient faites sous votre inspection immédiate, et pour ainsi dire sous vos yeux, au nombre de quatre cents exemplaires. Aussitôt que cette double opération sera terminée, vous me ferez passer ces exemplaires, que j'adresserai circulairement aux administrations centrales de départemens. »

Arrêté relatif au mode de délivrance des brevets d'invention du 5 vendémiaire an IX.

Article Ier. A compter de ce jour, le certificat de demande d'un brevet d'invention sera délivré par le Ministre de l'intérieur, et les brevets seront ensuite délivrés, tous les trois mois, par le premier consul, et promulgués dans le *Bulletin des lois*.

II. Pour prévenir l'abus que les brevetés peuvent faire de leurs titres, il sera inséré, par annotation, au bas de chaque expédition la déclaration suivante:

« *Le Gouvernement, en accordant un brevet d'in-*
» *vention sans examen préalable, n'entend garan-*
» *tir en aucune manière ni la priorité, ni le mérite,*
» *ni le succès d'une invention.* »

III. Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

Décret qui abroge une disposition de la loi du 25 mai 1791, sur la propriété des auteurs de découvertes.

ARTICLE Ier. La disposition de l'article XIV du titre II de la loi du 25 mai 1791, portant réglement sur la propriété des auteurs de découvertes en tous genres d'industrie, est abrogée en ce qui concerne la défense d'exploiter les brevets d'invention par *actions*.

Ceux qui voudraient exploiter leurs titres de cette manière seront tenus de se pourvoir de l'autorisation du Gouvernement.

II. Notre Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution de notre présent décret.

BULLETIN de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale (1). *Format* in-4°. *Paris, chez madame* HUZARD, *imprimeur-libraire, rue de l'Éperon,* n°. 7.

Cet ouvrage contient les rapports faits à cette Société, dans ses diverses séances, par les membres de ses divers Comités, autant, toutefois, que ces rapports sont adoptés et que l'objet dont ils trai-

(1) On est admis à faire partie de cette Société sur la présentation d'un de ses membres. Tout membre paie annuellement une somme de 36 francs : il reçoit *gratis* le *Bulletin*, qui lui est envoyé à domicile, par numéro, et chaque mois.

tent est reconnu d'une utilité générale sous le rapport de l'industrie.

On y trouve aussi les détails sur les séances générales de cette Société, qui se tiennent deux fois par an, l'une en avril, dite séance d'hiver, et la seconde en octobre, dite séance d'été; on rend compte, dans chacune de ces séances, des travaux de la Société pendant les six mois qui précèdent, des prix qu'elle a accordés, des sujets de prix qu'elle propose, et des objets qui ont été déposés par divers artistes pendant ladite séance.

On y trouve encore des tableaux, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, des brevets et patentes qui ont été délivrés, soit en France, soit à l'étranger, dans le cours d'une même année.

Outre les deux séances générales dont on vient de parler, la Société d'Encouragement tient encore, dans son local, rue du Bac, n°. 42, tous les quinze jours, des séances particulières, dans lesquelles elle prend connaissance des communications et demandes qui lui sont adressées, et entend les rapports qui lui sont faits par les membres de ses divers Comités.

Cet ouvrage important paraît de mois en mois par numéros; les douze numéros d'une année sont réunis en un volume, qui est livré au public à raison de neuf francs.

Les premier et deuxième volumes, ou première et deuxième années, comprennent les numéros des années an 10, an 11 et an 12,

Le troisième volume, ou troisième année, con-

tient ceux de l'année 1803, et ainsi de suite pour chaque année.

Cet ouvrage se compose maintenant de vingt-deux volumes. Il continue à paraître, de la même manière, chez madame *Huzard*. Il est orné de planches représentant les principales machines qui y sont décrites.

Annales de Chimie et de Physique, par MM. Arago, Berthollet, Biot, Bouillon-Lagrange, Chaptal, Chevreul, Darcet, Deyeux, Dulong, Gay-Lussac, Hassenfratz, Laugier, Monge, Prieur, Séguin, Thenard *et* Vauquelin, *rédigées par MM.* Gay-Lussac *et* Arago. *A Paris, chez* Crochard, *libraire.*

Un numéro de cet ouvrage, format in-8°, paraît régulièrement, tous les mois, depuis le commencement de l'année 1816. Les quatre premiers numéros, comprenant les mois de janvier, février, mars et avril 1816, composent le premier volume; les quatre numéros suivans forment le second volume, et ainsi de suite.

Cet ouvrage continue à paraître.

Le prix de la souscription est, pour l'année, de 30 fr. pour Paris, 34 fr. pour toute la France, et 38 fr. pour l'étranger.

Cet ouvrage traite, comme l'annonce son titre, de divers objets de chimie et de physique.

6. *Archives des Découvertes et des Inventions nouvelles faites dans les Sciences, les Arts et les Manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, avec l'Indication succincte des principaux produits de l'industrie nationale française; des Notices sur les prix proposés ou décernés par différentes Sociétés d'encouragement pour l'industrie, et la Liste des Brevets d'invention accordés par le Gouvernement. Format in-8°. Paris, chez les libraires* Treuttel *et* Wurtz.

Le premier volume a paru en 1809, et, depuis cette époque, il en est sorti régulièrement un volume par an. Cet ouvrage n'a pas de planches; chaque volume est divisé en deux grandes sections, ayant chacune leurs subdivisions. La première de ces deux sections traite des sciences, et la deuxième des beaux-arts et des arts mécaniques. Le dix-septième volume de la collection paraîtra en 1825.

7. *Journal des Mines, publié par l'agence des Mines de la République, organisée sous l'autorité de la Commission des armes*

et poudres, d'après les ordres du Comité de salut public.

Il a paru par numéros, de mois en mois : le premier numéro a été imprimé en vendémiaire an 3 (1795) ; les vingt-quatre premiers numéros ont, chacun, leur pagination particulière.

A partir du numéro vingt-cinq, la pagination se fait par année ou par douze numéros, et à compter du numéro soixante et un, elle est établie pour six numéros de suite, ou bien par volume. C'est pour cette raison que nos indications dans *la Clef de l'Industrie* ne se font par tome qu'à compter du onzième volume, qui commence avec le numéro soixante et un.

Cet ouvrage, avec des planches, est composé de trente-huit volumes in-8°., dont le dernier comprend 1815 ; il a été remplacé par les *Annales des Mines*, qu'on peut regarder comme en étant la suite.

Annales des Mines, ou Recueil de Mémoires sur l'exploitation des Mines et sur les sciences qui s'y rattachent ; rédigées par le Conseil général des Mines, publiées sous l'autorisation du pair de France, conseiller d'état, directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines. A Paris, chez Treuttel *et* Wurtz, *libraires.*

Cet ouvrage, format in-8°., fait suite au *Journal*

des Mines, qui a cessé de paraître au commencement de 1816.

Une livraison, composée de sept feuilles d'impression, avec des planches, paraît de trois mois en trois mois : quatre livraisons forment un volume. Les deux premiers volumes ont été imprimés en 1817; depuis, il en a paru un volume par année.

Le prix de la souscription est, pour Paris, de douze francs par an, et pour les départemens de quatorze francs.

Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine; imprimés par ordre du Préfet de ce département. Format in-8°. Imprimerie de Madame Huzard.

Les deux premiers volumes ont paru en l'an 9, les troisième et quatrième volumes en l'an 10, et depuis cette époque il en est sorti un volume par an.

On trouve, en tête du premier volume, l'arrêté du préfet de la Seine, du 8 fructidor an 8, portant que les mémoires de cette Société seront imprimés à mille exemplaires, et sur les fonds destinés aux dépenses imprévues du département de la Seine.

A la suite de cet arrêté, vient le réglement de ladite Société, daté du 16 pluviôse an 7.

Il continue à paraître annuellement un ou deux volumes de cet ouvrage.

Le prix de chaque volume est de cinq à six francs.

Annales de Chimie, ou Recueil de Mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent; par MM. de Morveau-Lavoisier, Monge, Berthollet, de Fourcroy, le baron de Dietrich, Hassenfratz, Adet, *et, plus tard, MM.* Séguin, Vauquelin, Prieur, Chaptal, Bouillon-Lagrange, Collet-Descostils, Laugier, Gay-Lussac, Thénard *et* Darcet. *Quatre-vingt-seize volumes in-8°., avec quelques planches, chez* Crochard, *libraire, à Paris.*

Le premier volume a été imprimé en 1789, et le dernier volume a paru le 31 octobre 1815.

Annales des Arts et Manufactures, première collection, ou Mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant les arts, les manufactures, l'agriculture et le commerce; par R. O'Reilly *et* Barbier de Vémars.

Cette collection, commençant en germinal an 8 (1800), et finissant en juin 1815, est composée de

cinquante-six volumes in-8°., de trois cent quarante pages, ornés, chacun, de dix à douze planches représentant des machines et appareils relatifs aux arts industriels.

Le vingt-septième volume se compose seulement de la table analytique et raisonnée des matières renfermées dans les vingt-six premiers volumes, suivie d'une table des planches de ces mêmes volumes, et d'un répertoire de la table des matières.

Le cinquante-sixième volume se compose de trois tables : la première est la table générale, indiquant, tome par tome et dans l'ordre de la publication, les mémoires et les notices dont se composent les *Annales ;* la deuxième table fait connaître également, tome par tome et dans l'ordre de la publication, les sujets des six cent soixante-six planches gravées en taille-douce, dont les mémoires les plus importans sont accompagnés; la troisième table est alphabétique, et indique 1°. tous les objets traités dans les cinquante-six volumes; 2°. tous les lieux célèbres par quelque grand établissement d'industrie; 3°. les noms des inventeurs et ceux des savans qui ont examiné ou perfectionné leurs découvertes.

Les cinquante-six volumes formant la collection coûtent trois cent soixante francs; une année, ou quatre volumes de suite, vingt-huit francs; un volume séparé, sept francs cinquante centimes.

A Paris, chez *Chaigneau*, imprimeur-libraire.

Annales des Arts et Manufactures, 2e. collection, ou Mémoires technologiques sur les découvertes modernes concernant tous les arts et métiers, les manufactures, l'agriculture, le commerce, la navigation, etc.; par M. J.-N. Barbier-Vémars. *Paris.*

Cet ouvrage est la continuation du précédent, il n'en a paru que cinq volumes. Le premier numéro a été imprimé en juillet 1815 : chaque volume est composé de trois numéros.

Paris, imprimerie de *Chaigneau.*

Bibliothèque britannique, Sciences et Arts, ou Recueil extrait des ouvrages anglais, périodiques et autres; des Mémoires et transactions des Sociétés et Académies de la Grande-Bretagne, d'Afrique et d'Amérique, avec des planches; rédigée à Genève par une Société de gens de lettres, et imprimée dans la même ville.

Le premier volume, format in-8°., a été publié en 1796, et le soixantième et dernier volume, même format, a été imprimé sur la fin de 1815.

Cet ouvrage a été continué par la même société, et a paru, en 1816, sous le nouveau titre de *Bibliothèque universelle, sciences et arts.*

14. *Bibliothèque britannique. Agriculture.*

Cet ouvrage, composé de vingt volumes in-8°., dont le premier a paru en 1796 et le dernier en 1815, pour être remplacé par la *Bibliothèque universelle, agriculture,* compose, avec les soixante volumes de la partie littérature, sciences et arts, toute la collection de la *Bibliothèque britannique,* publiée à Genève.

15. *Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts, faisant suite à la Bibliothèque britannique; rédigée à Genève par les Auteurs de ce dernier Recueil.*

Le tome Ier. a été imprimé à Genève en 1816; depuis cette époque, il en a paru régulièrement trois volumes par an. La collection, qui se continue, compte déjà vingt-quatre volumes.

16. *Machines et Inventions approuvées par l'Académie royale des sciences, depuis* 1666, *époque de son établissement, jusqu'en* 1754; *dessinées et publiées, du con-*

sentement de l'Académie, par M. GALLON. *Sept volumes in-4°., avec des planches. Paris.*

Les six premiers volumes ont paru en 1735, et le septième en 1777.

---

7. *REVUE encyclopédique, ou Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts; par une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres. A Paris, chez* BAUDOUIN, *frères, libraires-éditeurs.*

Un volume in-8°. de près de six cents pages, sans figures, paraît tous les trois mois. Le premier volume est sorti au commencement de 1819.

Cet ouvrage a pour objet d'exposer, avec précision et fidélité, la marche et les progrès successifs des connaissances humaines, dans leurs rapports avec l'ordre social et son perfectionnement.

Le système des connaissances humaines y est rangé en trois grandes classes : la première comprend les sciences physiques et mathématiques ; la deuxième, les sciences religieuses, rationnelles, morales et politiques ; et la troisième, la littérature et les beaux-arts.

Cet ouvrage continue à paraître.

18. *Mémoires de Mathématiques et de Physique, présentés à l'Académie royale des sciences par divers savans, et lus dans ses assemblées. Format in-4°., avec des planches. A Paris, de l'imprimerie royale.*

Le premier volume a paru en 1750; le deuxième, en 1755; le troisième, en 1760; le quatrième, en 1763; le cinquième, en 1768; le sixième, en 1774; le septième, en 1776; les huitième et neuvième, en 1780; et le dixième, en 1785.

Le premier volume est composé de trente-quatre mémoires, dont dix appartiennent à la physique générale, huit à l'anatomie, six à la chimie, trois à la botanique, trois à la géométrie, deux à l'astronomie, et deux à la mécanique.

Le deuxième volume comprend quarante-deux mémoires et trente et une observations d'éclipses; dix-huit mémoires appartiennent à l'histoire naturelle ou à la physique générale, cinq à l'anatomie, sept à la chimie, un à la botanique, quatre à la géométrie, trois à l'astronomie, un à l'acoustique et trois à la mécanique.

Le troisième volume est composé de trente-six mémoires et de plusieurs observations d'éclipses ou d'autres phénomènes célestes; treize mémoires concernent l'histoire naturelle ou la physique générale, neuf l'anatomie, trois la chimie, un la botanique,

quatre la géométrie, deux l'astronomie, un la dynamique, un la mécanique, et deux l'optique.

Le quatrième volume contient trente-quatre mémoires et onze observations détachées; sept mémoires appartiennent à l'histoire naturelle ou à la physique, six à l'anatomie, six à la chimie, deux à la botanique, trois à la géométrie, quatre à l'astronomie, deux à l'optique, un à la dynamique et trois à la mécanique.

Le cinquième volume comprend quarante-quatre mémoires et dix observations détachées; de ces mémoires, douze appartiennent à la physique ou à l'histoire naturelle, trois à l'anatomie, sept à la chimie, un à la botanique, trois à l'arithmétique, un à l'algèbre, douze à l'astronomie, un à l'hydrographie, un à l'hydraulique, un à l'optique et deux à la mécanique.

Le sixième volume comprend cinq mémoires de minéralogie; un de botanique, un d'anatomie, cinq d'histoire naturelle, trois d'histoire météorologique, trois de physique, cinq de chimie, deux d'analyse, un de géométrie, trente-deux observations astronomiques, trois d'astronomie théorique et deux sur les arts.

Le septième volume contient un mémoire de minéralogie, un de botanique, quatre d'anatomie, trois sur l'histoire naturelle, deux d'histoire météréologique, deux de chimie, cinq d'analyse, un de mécanique rationnelle, un d'hydrostatique, trois d'observations astronomiques, deux d'astronomie théorique et un sur les arts.

Le huitième volume renferme une pièce qui a partagé le prix proposé pour 1777, sur la construction des boussoles de déclinaisons, et les lois de la variation diurne des aiguilles aimantées, et trois mémoires, un de physique, un d'anatomie et un d'histoire naturelle.

Le neuvième volume contient trois pièces sur le prix de l'indigo, une pièce de M. Coulomb sur l'aimant, et vingt-neuf mémoires, deux de chirurgie, six d'histoire naturelle, un de minéralogie, onze de chimie, cinq relatifs aux arts, un d'analyse et trois de géométrie.

19. *The Repertory of Arts and Manufactures, consisting of original communications, specifications of patent inventions, and selections of useful practical papers from the transactions of the philosophical societies of all nations, etc., etc.*

(Première Série.)

Format in-8°., seize volumes, publiés à Londres; le premier volume en 1794, et le seizième en 1802, époque à laquelle commence la deuxième série.

On trouve dans cet ouvrage les descriptions avec figures de plusieurs patentes délivrées en Angleterre, et divers renseignemens relatifs aux arts, aux sciences, à l'agriculture, etc.; on y trouve aussi des listes de patentes délivrées en Angleterre.

The Repertory of Arts, Manufactures and Agriculture, consisting of original communications, specifications of patent inventions, practical and interesting papers, selected from the philosophical transactions and scientific journals of all nations. Monthly intelligence relating to the useful arts, proceedings of learned societies and notices of all patents grandted for inventions. Second series.

Le premier volume de cette série, format in-8°., avec des planches, a paru en 1802; depuis cette époque, il en est sorti deux volumes par année, imprimés à Londres. Cette collection continue à paraître : elle en est à son quarante-cinquième volume.

Cet ouvrage traite des mêmes objets que le précédent, dont il est la suite.

The technical Repository containing practical information on sujits connected with discoveries and improvements in the useful arts; To be continued Monthly; par Thomas Gill, *etc., etc.*

Le premier numéro de cet ouvrage périodique,

qui s'imprime à Londres, a paru en janvier 1822; il en paraît un numéro par mois : six numéros forment un volume, ce qui fait deux volumes par an.

Chaque numéro commence par la description, avec figures, de quelques patentes anglaises; viennent ensuite divers articles concernant les sciences et les arts, qui sont suivis d'une simple annonce de patentes délivrées en Angleterre.

22. *The farmer's Magasine, a periodical work, exclusively devoted to agriculture, et rural affairs. Published quarterly.*

Il paraît, chaque trimestre, un numéro, format in-8°., de cet ouvrage, qui se publie à Edinburgh.

23. *The philosophical Magasine and journal comprehending the various branches of science, the liberal and fine arts, agriculture, manufactures and commerce, avec des planches; by* Alexander Tilloch *and* Richard Taylor.

Il paraît, chaque mois, un numéro, format in-8°., de cet ouvrage, qui se publie à Londres.

Traité de Mécanique industrielle, ou Exposé de la science de la Mécanique déduite de l'expérience et de l'observation, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes; par M. Christian, *directeur du Conservatoire royal des arts et métiers. A Paris, chez* Bachelier, *libraire. Trois volumes in-4°., avec un Atlas.*

Le premier volume a été publié, en 1822, à Paris; il traite

1°. Des considérations générales sur les moteurs et sur la force motrice;

2°. De l'homme considéré comme moteur;

3°. Des animaux considérés comme moteurs;

4°. Des qualités mécaniques de l'eau et de sa force motrice.

Ce volume est terminé par des éclaircissemens et développemens sur ce qu'il est utile de connaître pour l'entendement des principes qui y sont développés; ces développemens sont suivis d'une explication de neuf planches de l'*Atlas*, relatives aux quatre articles ci-dessus.

Le deuxième volume a été publié en 1823; il traite

1°. De l'action mécanique de l'air;

2°. De la vapeur comme force motrice et des machines à vapeurs;

3°. De la transmission, transformation et modification du mouvement moteur.

Ce volume se termine par l'explication de vingt planches de l'*Atlas*, relatives aux trois articles ci-dessus, et par quelques éclaircissemens et développemens.

Le troisième volume a été publié en 1824; il traite des opérations mécaniques, industrielles, et de leurs théories.

Le chapitre Ier. donne des considérations générales sur l'objet de ce volume.

Le chapitre II traite des machines proprement dites;

Le chapitre III, des opérations mécaniques en particulier, du déplacement et du soulèvement des fardeaux;

Le chapitre IV, des opérations de percussion ou de fortes compressions pour enfoncer ou aplatir, presser, exprimer ou dégorger;

Le chapitre V, suite du même sujet, réduction des métaux en lames, en feuilles ou en fils;

Le chapitre VI, de la division mécanique des corps solides par portions plus ou moins grandes, et de leur réduction en poudres plus ou moins fines;

Le chapitre VII, des opérations mécaniques ayant pour objet de séparer les particules fines des grossières, ou les pesantes des légères;

Le chapitre VIII, des opérations mécaniques ayant pour objet l'élévation de l'eau du sein de la terre, ou au-dessus de sa surface;

Le chapitre IX, des opérations mécaniques ayant

pour objet la translation forcée de l'air, soit pour le renouveler, soit pour exciter l'action du feu;

Le chapitre X, des opérations mécaniques ayant pour objet de préparer les matières filamenteuses brutes, pour les divers systèmes de filage;

Le chapitre XI, du filage et de ses préparations immédiates;

Le chapitre XII, observations générales sur la formation des tissus;

Le chapitre XIII, observations générales sur les apprêts mécaniques des étoffes;

Le chapitre XIV, observations générales sur le polissage des matières dures;

Le chapitre XV, observations générales sur les opérations mécaniques de l'agriculture.

Ce volume, accompagné de vingt-quatre planches, est terminé par une instruction sur la manière de faire des recherches en mécanique.

---

5. *Traité élémentaire des Machines; par M.* Hachette, *ancien professeur de l'École polytechnique, etc. 2e. édition, revue et corrigée. Un volume in-4°. de trois cent soixante-quatorze pages, avec trente-deux planches. Paris,* 1819. *Imprimerie de madame veuve* Courcier.

Cet ouvrage est divisé en trois chapitres: dans le premier, l'auteur considère successivement le mode

d'action propre à chacun des quatre agens principaux, auxquels se réduisent tous ceux qui existent dans la nature : ce sont les animaux, l'eau, le vent et les combustibles.

Le second traite de la théorie des engrenages dans toute son étendue.

Le troisième enfin est consacré à l'examen particulier des machines employées dans les diverses branches de l'architecture.

Il est précédé d'un *Avant-propos*, où l'on trouve une notice sur la science des machines, avant la publication de cet ouvrage.

---

26. *Théorie des Machines simples, en ayant égard au frottement de leurs parties et à la raideur des cordages; par* C.-A. Coulomb. *Nouvelle édition, à laquelle on a ajouté les Mémoires* 1°. *sur le frottement de la pointe des pivots;* 2°. *sur la force de torsion et sur l'élasticité des fils de métal;* 3°. *sur la force des hommes, ou les quantités d'action qu'ils peuvent fournir;* 4°. *sur l'effet des moulins à vent et la figure de leurs ailes;* 5°. *sur les murs de revêtement et l'équilibre des voûtes. Paris,* 1821, *chez* Bachelier, *libraire. Un volume in-*4°. *de trois cent soixante-huit pages, et dix planches gravées en taille-douce.*

Traité complet de Mécanique appliquée aux arts, contenant l'Exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de Machines; par M. J.-A. Borgnis.

Cet ouvrage est divisé en huit traités, format in-4°., avec deux cent quarante-quatre planches. Prix : cent soixante-quatorze francs, chez *Bachelier*, libraire.

Chaque traité ou volume se vend séparément, ainsi qu'il suit :

Ier. *De la composition des machines*, contenant la classification, la description et l'examen comparatif des organes mécaniques, volume de quatre cent cinquante pages, avec tableaux synoptiques et quarante-trois planches, donnant les figures de plus de douze cents organes de machines; 1818. Prix : vingt-cinq francs.

IIe. *Du mouvement des fardeaux*, contenant la description et l'examen des machines les plus convenables pour transporter et élever toute espèce de fardeau, volume de trois cent trente-cinq pages et vingt planches gravées; 1818. Prix : seize francs.

IIIe. *Des machines que l'on emploie dans les constructions diverses*, ou description des machines

dont on fait usage dans les quatre genres d'architecture civile, hydraulique, militaire et navale, volume de trois cent dix-neuf pages, avec vingt-six planches; 1818. Prix : vingt francs.

IVe. *Des machines hydrauliques*, ou machines employées pour élever l'eau nécessaire aux besoins de la vie, aux usages de l'agriculture, aux épuisemens temporaires et aux épuisemens dans les mines, volume de deux cent quatre-vingt-quatorze pages, avec vingt-sept planches; 1819. Prix : vingt francs.

V^e. *Des machines d'agriculture.* Ce volume décrit les instrumens et machines aratoires, les machines employées à récolter les produits du sol et à leur donner les préparations premières; les moulins et les mécanismes qui servent à épurer le blé et à bluter les farines, et enfin les pressoirs, les cylindres, les pilons, et autres machines employées à l'extraction des huiles et du vin; volume de deux cent quatre-vingt-huit pages, avec vingt-huit planches, 1819. Prix : vingt et un francs.

VIe. *Des machines employées dans diverses fabrications*, contenant la description des machines en usage dans les grosses forges et dans les ateliers de métallurgie, dans les papeteries, dans les tanneries, etc.; volume de deux cent soixante-dix pages, avec vingt-neuf planches; 1819. Prix : vingt et un francs.

VIIe. *Des machines qui servent à confectionner les étoffes*, contenant la manière de préparer les matières filamenteuses, animales ou végétales, l'examen comparatif des moyens mécaniques employés dans

les filatures; la description des métiers avec leurs accessoires pour toute espèce d'étoffes, depuis les plus simples jusqu'aux plus figurées; enfin, la manière de donner aux étoffes les derniers apprêts avant d'être livrées au commerce; volume de trois cent trente-deux pages, avec quarante-quatre planches; 1820. Prix : trente francs.

VIIIe. *Des machines qui imitent ou facilitent les fonctions vitales des corps animés*, suivies d'un *Appendice* sur les machines théâtrales anciennes, et sur les procédés en usage dans les théâtres modernes pour effectuer les changemens à vue, les vols directs et obliques, et autres effets. Volume de deux cent quatre-vingt-dix-huit pages et vingt-sept planches; 1820. Prix : vingt et un francs.

8. *Introduction à la Feuille du cultivateur, contenant les procédés, expériences, mémoires, observations, annonces et extraits de livres utiles aux cultivateurs, renfermés dans la Feuille d'agriculture, qui a été le germe de celle du cultivateur, et dont l'édition est entièrement épuisée; par M.* Dubois, *l'un des rédacteurs de la Feuille du cultivateur. Deuxième édition, avec une Table des matières renfermées dans cette Introduction et dans les quatre*

premiers volumes de la Feuille du cultivateur. Un volume in-4°. Paris, an 3 de la République.

29. *Feuille du Cultivateur, rédigée par MM.* Dubois, Lefebvre *et* Parmentier. *Huit volumes in-4°., publiés à Paris, de* 1791 *jusqu'à l'an* 6, *et comprenant les années* 1790 *à* 1798 *inclusivement.*

Le septième volume est composé de deux parties, ayant chacune leur pagination particulière.

30. *Journal des Arts et Manufactures. Trois volumes in-8°. Paris.*

Le premier volume, publié en l'an 3 (1795), sous la direction de la Commission exécutive d'agriculture et des arts, contient cinq cent trois pages et six planches représentant,

Les première et deuxième, un moulin-râpe pour extraire la fécule de pomme de terre;

La troisième, un appareil pour le blanchîment par l'acide muriatique oxigéné;

La quatrième, le berthollimètre, ou instrument d'épreuves pour l'acide muriatique oxigéné liquide, pour l'indigo et pour l'oxide de manganèse;

Les cinquième et sixième, l'ensemble et les détails d'un soufflet jumeau.

Le deuxième volume, publié en l'an 4, sous la direction du Conseil des arts et manufactures, contient six cent dix-huit pages et dix planches représentant,

La première, un mètre en bois servant à remplacer les aunes, diverses mesures métriques, une chaîne d'arpentage, et une machine expéditive pour diviser en millimètres les mesures de longueur en bois;

La deuxième, l'ensemble et les détails d'une pompe foulante et aspirante faite en bois de chêne, d'une structure simple et facile;

La troisième, un appareil placé au-dessus d'une lampe à la Quinquet, pour la cuisson des alimens;

Les quatrième et cinquième, l'ensemble et les détails d'un moulin à huile ou tordoir, ayant pour moteur l'eau ou le vent; un mortier à bras et une presse à bras pour l'extraction de l'huile;

Les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième, les différentes vues et coupes d'un fourneau à cémenter l'acier, pour le chauffage duquel on se sert de bois.

Le troisième volume, publié en l'an 5, contient six cent six pages et cinq planches représentant,

La première, la coupe verticale d'un fourneau pour l'évaporation en vases couverts;

La deuxième, les différentes vues et coupes d'un fourneau propre à chauffer avec le charbon de bois;

La troisième, un fourneau de réverbère de forme longue;

La quatrième, le fourneau de *Romilly* : ce fourneau ainsi que les deux précédens sont destinés à séparer du cuivre le métal des cloches;

La cinquième, un mécanisme pour faire remonter les bateaux sans qu'il soit nécessaire de les faire tirer ni par des hommes ni par des animaux.

31. *Recueil des Machines et Instrumens servant à l'économie rurale; par M.* Leblanc.

Cet ouvrage est en forme d'*Atlas*, et paraît par livraisons, de six planches chaque (1). La première livraison a paru en 1819; elle contient un moulin à écraser les pommes de terre, une machine à nettoyer les graines de trèfle, une machine à écraser les graines oléagineuses, un hache-paille hollandais, un coupe-ceps et un coupe-chicots.

La deuxième livraison comprend une charrue de Brie, une charrue à butter les pommes de terre, une charrue du Brabant, et une presse hydraulique.

La troisième livraison donne l'explication d'un extirpateur à cheval, d'une machine à ferrer et d'une presse à vis.

(1) Le prix de chaque livraison est, sur papier-vélin, de 10 francs; sur papier ordinaire, de 6 francs.

La quatrième livraison comprend une machine à battre le blé, dite *suédoise*; un manège pour faire marcher cette machine, un moulin à bras d'*Ovide*, pour la mouture du blé, et un coupe-racines.

La cinquième livraison comprend un semoir à bras perfectionné par M. *Scipion Mourgue*, une pompe portative pour l'arrosement des jardins et pour les incendies, un rouleau brise-mottes suédois, une roue à cheval de M. *Blaikie*, et une charrue écossaise.

La sixième livraison donne les descriptions de trois moulins de construction anglaise, et d'un extirpateur rotatif de M. *Morton*, d'Édimbourg.

La septième livraison contient un blutoir à brosse, une presse continue pour la fabrication du sucre et une charrue américaine.

La huitième livraison comprend un tarare de M. *Gravier*, un hache-paille à lames en hélice, un semoir à cheval de M. *Hille*, et une pompe anglaise.

La neuvième livraison paraîtra à une époque indéterminée.

---

4. *Architecture hydraulique de* Bélidor.

Cet ouvrage, orné de gravures et composé de quatre volumes in-4°., traite de la manière de conduire, d'élever et de se servir des eaux dans différens besoins de la vie. Le premier volume a été publié en 1737; le deuxième, en 1739; le troisième, en 1750; et le quatrième, en 1753.

33. *Nouvelle Architecture hydraulique, contenant l'art d'élever l'eau au moyen de différentes machines, de construire dans ce fluide, de le diriger, et généralement de l'appliquer de diverses manières aux besoins de la société; par M.* R. Prony. *Format in-4°. Paris.*

Cet ouvrage est divisé en deux parties.

La première, publiée en 1780, traite de l'art d'élever, de conduire et de se servir des eaux.

La deuxième partie, publiée en l'an 4 (1796), traite particulièrement des machines à feu.

Chaque partie est accompagnée d'un grand nombre de planches.

34. *Art de convertir le fer en acier; par* Réaumur. *Un volume in-4°. Paris,* 1722.

Cet ouvrage traite de la manière de convertir le fer forgé en acier et d'adoucir le fer fondu, ou de faire des ouvrages de fer fondu aussi finis que s'ils étaient de fer forgé.

. *De la Richesse minérale; par M.* Héron de Villefosse. *Ouvrage en trois volumes in-4°., avec un Atlas in-folio de soixante-cinq planches gravées avec soin, publié, en* 1819, *à Paris.*

Le premier volume est composé de quatre parties: la première traite des mines et usines de chacune des contrées du royaume de Westphalie; la seconde, des salines du même pays; la troisième, de la comparaison de la richesse minérale du royaume de Westphalie avec celle des pays d'Europe et d'Amérique; et la quatrième, de l'administration politique des mines.

Le deuxième volume se compose de deux parties: la première donne des notions préliminaires pour l'exploitation des mines, et la seconde traite de cette exploitation.

Le troisième volume est aussi formé de deux parties: la première traite de la préparation des minerais et des machines employées à cette préparation, et la seconde donne des détails fort étendus sur les divers travaux métallurgiques.

). *Recueil des Pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences, depuis leur fondation. Format in-4°. Paris.*

37. *Encyclopédie de l'Ingénieur, ou Dictionnaire des ponts et chaussées; par* J.-R. Delaistre. *Trois volumes in-8°., avec Atlas de cinquante-six planches. Paris,* 1812. *Imprimerie de* J.-G. Dentu.

Cet ouvrage renferme les sciences qui font la base de l'instruction à l'École des ponts et chaussées de Paris; on y trouve détaillées toutes les connaissances que l'ingénieur doit avoir en géométrie, physique et minéralogie, dans leurs rapports avec l'art de l'ingénieur. L'auteur se sert par-tout des mesures nouvelles et anciennes.

Les planches de l'*Atlas* représentent des ponts de diverses espèces : aqueducs, écluses, sas, machines à élever l'eau, routes, machines à enfoncer les pilotis, à recéper les pieux sous l'eau, grues, cabestans, mouffles, odomètre, manière de niveler, machine de *Perronnet* pour connaître, par la pression absolue des pierres, celle de traction et de cohésion dans les métaux et les bois; et un tableau indiquant, 1°. les mesures qu'on donne aux grands vaisseaux; 2°. les mesures qu'on donne aux bateaux sur les rivières; 3°. les mesures qu'on donne aux petits vaisseaux; 4°. la largeur des écluses destinées aux formes et bassins et au passage des bâtimens de mer, aux bateaux et aux inondations; 5°. la hauteur des murs qui forment les écluses, suivant

leurs différentes largeurs; 6°. le port des vaisseaux de guerre et celui des bateaux les plus ordinaires, estimé en tonneaux de chacun vingt quintaux; 7°. une table où l'on voit combien toutes sortes de vaisseaux et bateaux avec leurs charges peuvent tirer d'eau.

Essai sur la Science des Machines; par A. Guenyveau. *Un volume in-8°. de deux cent quatre-vingt-dix pages, sans planches. Lyon,* 1810.

Cet ouvrage est composé de deux sections.

La première section est composée de quatre chapitres, qui traitent:

Le premier, des moteurs et de leur action;

Le deuxième, du mouvement imprimé aux machines par l'action continue des moteurs;

Le troisième, de l'effet des moteurs et du maximum de cet effet;

Le quatrième, des considérations sur quelques manières d'appliquer les moteurs, suivies d'un résumé de la théorie générale et méthode à suivre dans l'examen des cas particuliers.

Cette première section est suivie d'un appendice.

La deuxième section est formée de sept chapitres, qui traitent:

Le premier, de l'eau liquide considérée comme moteur simple;

Le deuxième, des roues mues par le choc de l'eau;

Le troisième, des roues mues par le poids de l'eau;

Le quatrième, des machines mues par la réaction de l'eau, des machines à colonnes d'eau et du bélier hydraulique;

Le cinquième, du vent et des moulins à vent;

Le sixième, des ressorts, des fluides élastiques et des machines à vapeur;

Le septième enfin, des moteurs animés.

39. *Essais sur les Machines hydrauliques, contenant des Recherches sur la manière de les calculer et de perfectionner, en général, leur construction; une Méthode de construire les vaisseaux, la Description de plusieurs Machines propres à porter l'hydraulique à un haut point de perfection; et le Détail d'un grand nombre d'expériences intéressantes; par M. le marquis* Ducrest. *Un volume in-8°. de deux cent quatre-vingt-dix-huit pages, avec cinq planches. Paris,* 1777.

Ce volume est divisé en huit chapitres, qui traitent:

Le premier, des considérations générales sur la résistance des fluides;

Le deuxième, des roues à aubes.

Le troisième comprend un examen des expériences faites sur les roues à aubes et des recherches sur l'effet des autres espèces de roues.

Le quatrième comprend les applications de la théorie précédente aux moulins à eau pour moudre les grains, et aux pompes à feu.

Le cinquième traite de la construction des vaisseaux;

Le sixième, des machines pour élever les eaux, considérées d'une manière générale;

Le septième, des pompes tournantes ou à force centrifuge;

Le huitième, des moulins à vent à roue horizontale.

). *Histoire des Découvertes dans les Arts et les Sciences. Un volume in-12, de trois cent quatre-vingt-seize pages, traduit de l'Anglais, publié à Lyon en 1767.*

Il traite des découvertes relatives au commerce, à la navigation, aux arts et aux sciences, faites dans différentes parties du monde.

---

1. *Les Raisons des Forces mouvantes, avec diverses Machines tant utiles que plaisantes; accompagnées de plusieurs Des-*

sins de grottes et Fontaines; par SALOMON DE CAUS. *Un volume in-folio. Francfort,* 1615.

Cet ouvrage est composé de trois livres : le premier traite des forces mouvantes; le deuxième, des grottes et des fontaines pour l'arrosement des maisons, palais et jardins; et le troisième, de la manière de fabriquer les orgues.

42. *MÉCANIQUE appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre; ouvrage orné de cent vingt planches; par M.* BERTHELOT, *ingénieur, mécanicien du Roi. Deux volumes in-4°. Paris,* 1782.

On trouve dans cet ouvrage :

Les descriptions des moulins à balanciers; d'un moulin à pédales; d'un moulin qui se meut par le moyen de deux pompes; d'une grue pour décharger les bateaux; d'une roue à carrières; de deux grues à pédales; de deux moutons à battre les pilotis; d'un mouton à bascule; d'un mouton à pédales; d'un moulin à piler différentes matières; d'un martinet pour les grosses forges, mu par le moyen du pendule; des martinets à pilons et à pédales; d'un moulin à débiter les bois; d'un moulin à broyer les cannes à sucre; d'un moulin à moudre différentes graines; d'un moulin à scier les pierres par le se-

cours des chevaux ; d'un moulin à blé mu par des chevaux ; d'une machine à reprises et à mouvement continu ; d'un moulin à bascule ; d'un moulin domestique à bras ; d'un moulin double à va-et-vient et à pendule ; d'un moulin à reprises et à pédales ; des scies à pédales ; d'un moulin à pendule ; d'un moulin à tabac ; d'un moulin à pédale et à manivelle ; d'un moulin à manivelle ; des moulins à pédales ; d'un moulin mu par le seul poids du corps ; d'une machine à élever les eaux, les décombres d'un puits, etc. ; de soufflets mus par le secours du pendule ; d'un moulin à débiter les bois ; d'un mouton à manivelles ; des retranchemens ; d'un canon retranché ; d'un mouton à pédales ; d'un moulin à scier les bois ; d'une machine à enfoncer les pieux ; de grues d'une nouvelle forme ; d'un moulin à bras ; d'un moulin à cylindres ; d'un moulin à pédales ; de martinets mus par des chevaux ; d'une manière de dresser les meules ; des développemens de la grue ; d'un moulin à piler ; d'un moulin à moudre différentes graines ; d'un moulin à corde sans fin ; d'une machine à manége pour scier la pierre ; d'une scie à débiter les bois, mue par l'eau ; d'une machine à manége propre à piler ; de pompes à manége ; d'une grue à roues en forme de tambour pour les carrières ; d'un cabestan à manége pour les carrières ouvertes ; d'une grue pour les bâtimens ; d'une chèvre à manége ; d'une machine à manége pour enfoncer les pieux ; des cabestans à bêtes de trait pour l'usage des ports de mer et des rivières ; d'une grue à manége pour les carrières,

mines et minières ; d'une machine à enfoncer les pieux, mue par le seul poids des hommes; d'une machine à arracher les pieux; d'une charrette à arbalète pour les gros fardeaux; d'un fourgon à quatre roues avec caisson à l'usage des armées, etc. ; d'une machine à manége pour râper le tabac ; d'une échelle pour porter du secours dans les incendies ; d'un fourneau économique pour la cuisine ; des affûts pour la défense des places et des côtes ; d'un pont de bois transportable, pour le passage des rivières et des canaux :

Suivies d'un mémoire sur la construction des baromètres; d'un mémoire sur la manière de faire des hygromètres comparables avec des tuyaux de plumes ; de la description d'une machine hydraulique ; d'une dissertation sur le moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin; et enfin, de la description d'un appareil propre à répéter les expériences de Véra.

43. *Recueil d'Ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique, ou Description du cabinet de M.* Grollier de Servière, *avec des figures en taille-douce; par M.* Grollier de Servière *son petit-fils. Un volume in-4°. de cent et une pages et quatre-vingt-huit planches. Lyon,* 1719.

Cet ouvrage est partagé en trois parties : la première concerne les ouvrages de tour ; la deuxième,

les horloges inventées par M. *Grollier de Servière*; et la troisième, les modèles de machines pour différens usages.

Les douze premières planches représentent les ouvrages les plus délicats qui se font sur le tour.

Les planches treize à vingt et une font voir diverses espèces d'horloges.

Les autres planches représentent cinq machines que l'on peut construire au bord d'une rivière pour élever de l'eau au sommet d'une tour; deux machines propres à tirer de l'eau d'un endroit peu profond; quatre machines pour élever l'eau d'une rivière à la hauteur du diamètre d'une grande roue; deux machines pour élever l'eau à la hauteur du centre d'une grande roue; trois machines pour élever l'eau au moyen de quatre, huit et vingt seaux qui sont toujours en mouvement; deux machines à chapelet pour élever l'eau; une machine qui, en perdant les deux tiers de l'eau d'une source, élève l'autre tiers à une hauteur convenable pour s'en servir à différens usages; une machine qui, avec une partie de l'eau d'une source, élève l'autre à une hauteur considérable; une machine qui élève l'eau d'une rivière avec des espèces de chapelets; quatre machines pour élever l'eau d'une rivière à une hauteur considérable, au moyen des pompes aspirantes et foulantes; une machine pour élever l'eau d'un puits ou d'un réservoir à une hauteur considérable; une machine pour élever l'eau d'un réservoir à une hauteur médiocre, ou pour sécher un marais, ou bien pour vider un bâtardeau; deux

machines pour élever l'eau d'une rivière au moyen de la vis d'*Archimède;* deux machines simples pour tirer avec abondance de l'eau d'un puits, quoiqu'il soit bien profond; une machine pour tirer par une fenêtre d'un étage quelconque l'eau d'un puits qui serait éloigné de cette fenêtre; un moulin à bras; un moulin mis en mouvement par un bœuf ou par un cheval; un moulin à vent à ailes horizontales; un moulin portatif, qui se place sur une charrette et qui moud le grain quand on fait marcher la charrette; une brouette dont la roue est au centre; une machine pour battre le mouton au moyen du courant d'une rivière; une machine pour transporter un grand bateau d'un canal dans un autre plus élevé, sans être obligé de le décharger et sans écluse; une machine pour faire monter les grands bateaux chargés sur une rivière, sans qu'il soit nécessaire de les faire tirer ni par des hommes ni par des animaux; une machine pour faire avancer un bateau à force de rames, avec beaucoup de vitesse et sans y employer beaucoup de rameurs; une machine pour faire remonter un bateau contre le courant d'une rivière, sans le secours de personne et sans voiles; deux ponts en bois d'une seule arche; deux pontons ou bateaux portatifs, pour jeter promptement un pont sur une rivière peu large; un modèle de ponton pour passer le fossé d'une place assiégée, pourvu que l'eau dont il est rempli soit dormante; un pont de corde pour faire passer à de l'infanterie une rivière peu large; une machine pour surprendre une place ennemie

qui aurait pour fossé une rivière peu large; un moyen de construire un pont de bateaux pour passer une rivière en présence des ennemis; un moyen de construire en peu de temps un pont de pilotis pour une expédition militaire; deux moyens de construire une espèce de radeau fait avec des tonneaux, pour passer une rivière en présence des ennemis; deux moyens de construire des ponts de tonneaux pour passer une rivière en présence des ennemis; une machine pour jeter des grenades plus sûrement et beaucoup plus loin qu'on ne peut les jeter avec la main; un moyen de découvrir les travaux des ennemis; des barrières ou claydas de guerre; quatre espèces d'échelles de guerre; deux machines faites pour toiser au juste la distance qu'il y a d'un lieu à un autre; un pupître cylindrique en forme de tonneau pour les gens d'étude; un fauteuil roulant à manivelle, pour les infirmes; un moyen de copier un dessin ou de tirer un paysage sans voir ce que l'on fait; une lampe à réflecteur; enfin un moyen facile de mettre un plan géométral en perspective.

14. *Dictionnaire portatif des Arts et Métiers, contenant, en abrégé, l'histoire, la description et la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers. Format in-12.*

Les deux premiers volumes, contenant tout

l'alphabet, ont été publiés à Paris, en 1766. Les troisième et quatrième volumes, ayant chacun pour titre :

Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers, contenant l'histoire, la description, la police des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers : ouvrage utile à tous les citoyens ; nouvelle édition *corrigée et considérablement augmentée d'après les mémoires et les procédés des artistes, revue et mise en ordre par M. l'abbé* JAUBERT,

ont aussi été publiés à Paris en 1773. Ils comprennent, depuis la lettre M jusqu'à la dernière lettre de l'alphabet, les détails, par ordre alphabétique, de matières qui n'avaient point été données dans les deux premiers volumes.

Les quatre volumes qui composent ce dictionnaire sont suivis d'un cinquième volume, publié en 1773, intitulé :

Vocabulaire technique ou Dictionnaire raisonné de tous les termes usités dans les arts et métiers, servant de suite au Dictionnaire des Arts et Métiers.

Ce cinquième volume est terminé par un supplément de quelques pages au *Dictionnaire raisonné universel des Arts et Métiers.*

15. *Essai sur la Manière la plus avantageuse de construire les machines hydrauliques, et en particulier les moulins à blé; par M.* Fabre. *Un volume in-4°. Paris,* 1783.

Cet ouvrage est composé de trois parties : la première traite de la construction des machines hydrauliques; la seconde, de la construction des moulins à blé; et la troisième est un traité pratique, où l'on a mis les principes de la construction à la portée des constructeurs auxquels on ne suppose de connaissances que celles de l'arithmétique ordinaire.

16. *Essai sur les Moulins à soie, et Description d'un moulin propre à servir, seul, à l'organsinage et à toutes les opérations du tord de la soie; suivis de cinq mémoires relatifs à la soie et à la culture du mûrier; par M.* le Payen. *Un volume in-4°. de cent soixante-dix-huit pages, avec quatre planches. Metz,* 1767.

Cet ouvrage est composé de trois parties.

Première partie. — *Moulinage et apprêt de la soie.*

Elle est divisée en deux chapitres : le premier, composé de quatre articles, définit ce que c'est que

mouliner, organsiner, et donne une idée des machines qui ont servi jusqu'alors à ces opérations.

Le deuxième chapitre, comprenant cinq articles, est une dissertation sur la cause ou le but du moulinage de la soie, sur les quantités de tords à donner aux soies dans leurs apprêts, et sur les sentimens d'un auteur à cet égard.

DEUXIÈME PARTIE. — *Description de la machine, de ses usages, etc.*

Elle est divisée en trois chapitres, qui traitent :

Le premier, de la description du moulin et du développement de son système ;

Le deuxième, des usages du moulin ;

Le troisième, de la résolution du problème qu'on s'était proposé, qui se déduit du système de la composition et construction du moulin.

TROISIÈME PARTIE.—*Exécution détaillée et raisonnée du moulin en grand.*

Elle est aussi divisée en trois chapitres, qui traitent :

Le premier, du système de grandeur du moulin, du calcul des diamètres des poulies qui lui conviennent, et de la manière de construire ces poulies, en sorte qu'avec les cordes qui doivent les mener elles n'aient que les diamètres qu'elles doivent avoir ;

Le deuxième, de la charpente du moulin à deux vergues ;

Le troisième, enfin des pièces auxquelles la charpente est destinée.

Ce volume est terminé par des observations sur les qualités du bois à employer à la construction du moulin; un mémoire sur l'utilité de la greffe du mûrier; une expérience sur le bain de la graine de ver à soie dans le vin; une autre expérience sur la graine de ver à soie, etc.; un moyen de préserver les jeunes vers à soie du froid des nuits et des matinées du mois de mai, et un mémoire sur la conferva, relatif à la question de savoir si cette matière est une matière soyeuse propre à la filature, ou à servir, comme ouate, dans les matelas, couvertures, etc.

---

17. *Essai sur l'Horlogerie, dans lequel on traite de cet art relativement à l'usage civil, à l'astronomie et à la navigation, en établissant des principes confirmés par l'expérience; dédié aux artistes et aux amateurs. Deuxième édition, par Ferdinand Berthoud, horloger du roi. Deux volumes in-4°. Paris, 1763.*

Cet ouvrage est composé de deux parties ou volumes; la première partie est divisée en plusieurs chapitres.

Chapitre Ier. De la division du temps, du temps vrai ou apparent, du temps moyen et uniforme.

II. Description d'une machine à marquer le temps, avec les définitions des principaux termes de l'horlogerie.

III. Description d'une pendule à secondes et à sonnerie.

IV. Réflexions sur les sonneries ordinaires et sur leurs inconvéniens, et des idées sur des moyens qu'on peut employer pour y remédier.

V. Description d'une sonnerie d'heures et demies propre à appliquer à une horloge qui marche un an sans avoir besoin d'être remontée.

VI. Des répétitions.

VII. Description d'une pendule à répétition avec échappement à ancre.

VIII. Des montres.

IX. Description d'une montre à roue de rencontre.

X. Description d'une montre à répétition avec un échappement à cylindre, selon la construction de *Graham*.

XI. Description d'une montre à réveil.

XII. Manière de faire marquer l'équation du temps à une machine.

XIII. Des pendules d'équation à cadrans mobiles.

XIV. Description d'une montre à équation, à secondes concentriques, marquant les mois et leurs quantièmes.

XV. Description d'une pendule à équation, à deux aiguilles de minutes concentriques, laquelle marque les mois de l'année, les quantièmes du mois et les années bissextiles.

XVI. Description d'une équation à deux aiguilles et deux cadrans.

XVII. Description d'une quadrature d'équation qui ne marque que le temps vrai.

XVIII. Description d'une montre à équation, à répétition, à secondes concentriques, d'un seul battant.

XIX. De la manière de tracer les courbes de pendules ou montres à équation.

XX. De l'usage de la table d'équations pour régler les ouvrages d'horlogerie.

XXI. Description de l'échappement à repos en pendule.

XXII. Description de l'échappement à cylindre.

XXIII. Description de l'échappement à recul.

XXIV. De l'échappement à double levier et à ancre.

XXV. Description de la machine à fendre les roues de montres et de pendules.

XXVI. De la fusée et de ses propriétés.

XXVII. Description de différens outils et instrumens les plus utiles pour l'exécution des pièces d'horlogerie.

XXVIII. Description de l'instrument construit par l'auteur de cet ouvrage, pour mesurer la force des ressorts de montres, et pour servir à déterminer la pesanteur des balanciers.

XXIX. De l'outil d'engrenage, de la manière de déterminer exactement les grosseurs des pignons et de faire de bons engrenages.

XXX. Description d'une répétition de montre à trois parties, d'une nouvelle disposition.

XXXI. Des soins d'exécution et de construction d'une montre.

XVIII. De la dilatation et contraction des métaux par le froid et le chaud.

XIX. Description du pyromètre pour faire les expériences de la dilatation et contraction des métaux.

XX. Précis d'expériences faites sur les dilatations de différens corps.

XXI. Calcul de la variation des horloges, causée par l'extension ou par la contraction de la verge du pendule.

XXII. Description et calcul d'un pendule composé pour remédier à la dilatation et contraction de la verge.

XXIII. Des verges composées pour corriger, de la manière la plus avantageuse, les effets de la dilatation et contraction des métaux, du calcul et dimension de ces verges.

XXIV. Description d'une horloge pour les observations astronomiques.

XXV. Du régulateur des montres.

XXVI. Du ressort spiral; des vibrations qu'il produit au balancier.

XXVII. Réflexion sur la nature du meilleur balancier de montre.

XXVIII. Du balancier régulateur des montres, de la manière de déterminer celui qui est le plus propre à mesurer le temps.

XXIX. Des frottemens, pour servir à la théorie des montres; des effets du chaud et du froid sur l'huile que l'on met aux machines qui mesurent le temps, afin d'en diminuer les frottemens.

XXX. Des effets du froid et du chaud sur les montres ; comment il arrive que la chaleur retarde ou accélère la vitesse des vibrations du balancier, selon la nature des frottemens, la disposition du balancier, etc., etc., produit ainsi des effets contraires.

XXXI. Des expériences faites pour vérifier les principes établis sur les effets du chaud et du froid sur les montres ; manière de les corriger.

XXXII. De l'usage des échappemens, leurs propriétés ; de l'isochronisme des vibrations du balancier : comment on peut y parvenir.

XXXIII. Principes sur les forces de mouvement des balanciers.

XXXIV. De la manière de calculer les pesanteurs que doivent avoir les balanciers des montres, relativement au moteur, à l'étendue de leurs arcs, diamètre, nombre de vibrations, etc.

XXXV. De la puissance motrice d'une montre ; du ressort.

XXXVI. Description d'une montre à secondes, à deux battemens où vibrations.

XXXVII. Description d'une montre à secondes, qui va huit jours sans être remontée, dont le régulateur est formé par deux balanciers qui font un battement à chaque seconde. Expériences sur cette montre et sur ses vibrations.

XXXVIII. Recherches et expériences concernant les horloges astronomiques.

XXXIX. Description de l'horloge astronomique.

XL. De l'utilité de l'horlogerie pour la marine et pour découvrir les longitudes en mer.

XLI. Examen des principes que l'on doit suivre dans la composition d'une horloge marine, au moyen de laquelle on puisse déterminer les longitudes en mer.

XLII. Description de l'horloge marine, pour servir à la navigation et à déterminer les longitudes en mer.

XLIII. Détail de main-d'œuvre, calcul et expériences concernant l'horloge marine.

XLIV. Construction d'une horloge marine plus simple que la précédente.

XLV. Additions et expériences sur les verges de pendule propres à corriger les dilatations et contractions des métaux.

XLVI. Additions à différentes parties des montres; compensations, frottemens, etc.

XLVII. De la construction et de l'exécution d'une montre dans laquelle on réunit tout ce qui peut contribuer à sa justesse.

Cette seconde partie est aussi accompagnée de dix-neuf planches.

48. *Histoire de la Mesure du Temps par les horloges; par* Ferdinand Berthoud. *Deux volumes in-4°, avec vingt-trois planches. Paris, an X ou* 1802.

Le Ier. volume de cet ouvrage est composé de seize chapitres, qui traitent des objets suivans :

Chapitre premier. Exposition abrégée des prin-

cipaux avantages que la mécanique procure à la société, et de l'utilité des machines qui mesurent le temps.

II. De la première mesure du temps par les horloges.—Invention des horloges d'eau ou clepsydres, et des horloges solaires ou cadrans.

III. De l'invention des roues dentées; leur application aux anciennes horloges d'eau, aux sphères mouvantes, etc.

IV. De l'invention des horloges à roues dont le moteur est un poids, et qui sont réglées par un balancier dont le mouvement alternatif ou de vibration est produit par l'échappement.

V. De l'invention de la sonnerie des heures, ajoutée aux horloges.—Du réveil-matin.—Des horloges portatives appelées montres.—Du ressort spiral employé pour moteur des montres.—De la fusée.— État de l'horlogerie à la fin du quinzième siècle et au milieu du seizième.

VI. Découverte du pendule par *Galilée*.— Premier usage du pendule simple dans les observations astronomiques.

VII. De l'application du pendule à l'horloge. Le pendule substitué au balancier est devenu, depuis cette époque, le régulateur des horloges fixes, celles astronomiques, etc. Invention de la cycloïde, par *Huygens*.— Utilité des horloges à pendule pour la physique générale. C'est par leur secours qu'on a reconnu la véritable figure de la terre. Elles ont servi de nouvelles preuves au mouvement de rotation de notre globe.

VIII. De l'application du ressort réglant au balancier des horloges portatives appelées montres.— Construction actuelle des montres très-ordinaires.

IX. Invention de la répétition ajoutée aux horloges et aux montres ; des horloges sonnant les heures et les quarts, répétant l'heure et les quarts à chaque quart, et les répétant à volonté. — Répétition à quart et demi-quart, répétant la minute. — Montre à quatre parties, etc.

X. De la mesure naturelle du temps. — Le temps, mesuré par les révolutions du soleil, est variable. — Les horloges ne peuvent mesurer qu'un temps égal. — Du temps vrai et du temps moyen. — De l'équation du temps.

XI. Des horloges et des montres qui marquent l'équation du temps (le temps égal et le temps vrai). — Horloge à secondes et à équation marquant les mois, leur quantième, les quantièmes et les phases de la lune, le lieu du soleil, son lever et son coucher, etc.

XII. Des horloges astronomiques à pendule perfectionnées. — Construction projetée d'une horloge astronomique à balancier.

XIII. Des horloges publiques ou des clochers, perfectionnées avec le milieu du dix-huitième siècle.

XIV. Des différentes méthodes qui ont été proposées pour la détermination des longitudes en mer. — Utilité des horloges pour cette détermination.

XV. De l'invention des horloges et des montres destinées à la détermination des longitudes en mer, et propres à la conduite du vaisseau et à perfectionner la géographie.

XVI. Des épreuves qui ont été faites en mer pour constater la justesse des horloges et des montres à longitude. — De l'usage qu'on a fait de ces machines pour fixer la longitude du vaisseau, rectifier les cartes marines et perfectionner la géographie. — Extrait des voyages des plus célèbres navigateurs.

Le deuxième volume est composé de huit chapitres, qui traitent des objets suivans :

Chapitre Ier. De l'invention des principaux échappemens employés dans les horloges et dans les montres. — Du mécanisme appelé remontoir, servant à restituer au régulateur une force toujours égale. — D'un nouvel échappement libre à remontoir d'égalité d'arcs.

II. De la dilatation et de la condensation des métaux par le chaud et par le froid. — De l'instrument appelé pyromètre, propre à mesurer les quantités dont les corps sont affectés par les diverses températures. — Des moyens qui ont été imaginés pour corriger dans les horloges à pendule les variations dont les changemens, dans la longueur du pendule, rendaient ces machines susceptibles.

III. De l'influence de la chaleur pour diminuer la force élastique du ressort, et de celle du froid pour l'augmenter. — Variations que ce changement, ajouté même à l'extension du balancier, cause aux horloges dont le régulateur est un balancier réglé par le ressort. — Divers moyens qui ont été inventés pour corriger ces variations dans les horloges et dans les montres à longitude.

IV. De l'invention des principaux instrumens et

outils destinés à perfectionner et à faciliter l'exécution des machines servant à mesurer le temps.

V. Diverses inventions de l'horlogerie. — Horloges qui vont un an sans être remontées. — Notions des moyens qui ont été mis en usage pour faire marcher des horloges sans être obligé de les remonter. — Des montres qui vont long-temps sans être remontées; celles qui se remontent elles-mêmes par les agitations qu'elles éprouvent étant portées.

VI. Des horloges qui marquent les révolutions des astres, leurs mois et les quantièmes, les phases de la lune, ses quantièmes, le lever et le coucher du soleil, etc. — Des horloges à sphère mouvante, des horloges planétaires, etc.

VII. Tableau chronologique des auteurs auxquels on doit les inventions et les découvertes qui ont été faites sur la mesure du temps par les horloges, contenant une notice du travail des auteurs et de ceux qui ont contribué à la perfection des diverses parties de ces machines.

VIII. Explication abrégée des diverses parties qui servent à la mesure du temps : celle des machines même qui marquent cette mesure, avec les définitions des principaux termes qui sont en usage pour désigner les pièces qui composent les horloges, ainsi que celles des instrumens et outils qui sont employés pour l'exécution des horloges, etc., par ordre alphabétique.

Ce volume est terminé par un appendice contenant la notice des principaux ouvrages qui ont été publiés sur la mesure du temps par les horloges.

Traité d'Horlogerie, contenant tout ce qui est nécessaire pour bien connaître et pour régler les pendules et les montres, la description des pièces d'horlogerie les plus utiles, des répétitions, des équations, des pendules à une roue, etc., celle du nouvel échappement, un traité des engrenages, avec plusieurs tables et dix-sept planches en taille-douce; par M. J.-A. Lepaute, *horloger du Roi. Un volume in-4°. Paris,* 1755.

Cet ouvrage est divisé en deux parties :

La première partie, subdivisée en huit chapitres, contient principalement la description d'une pendule à secondes et d'une montre ordinaire, leur comparaison, la manière de les connaître, de les finir et de les régler par le moyen du soleil et des étoiles fixes.

La deuxième partie, divisée en vingt et un chapitres, comprend la description de plusieurs pendules à sonnerie, à répétition, à une roue, à équation; l'horloge horizontale, les remontoirs, le réveil, etc.; l'histoire critique des meilleurs échappemens connus jusqu'aujourd'hui; une explication détaillée des avantages et de la construction du nouvel échappement de l'auteur; un traité des engrenages et du mouvement d'oscillation; des tables

d'équations ; une table des longueurs du pendule comparées avec la durée des oscillations, etc.

Ces deux parties sont précédées d'une préface historique sur l'horlogerie, et suivies de six tables du temps moyen au midi vrai, c'est-à-dire de l'heure que doit marquer chaque jour, à midi, une pendule exactement réglée sur le temps moyen.

La première table est pour l'année 1756, et peut servir pour les années bissextiles, telles que 1760, 1764, 1768, etc.

La seconde est pour l'année 1757, et sert pour les années qui suivent les bissextiles, telles que 1761, 1765, 1769, etc.

La troisième est pour l'année 1758 : elle convient aux années moyennes, telles que 1762, 1766, 1770, etc.

La quatrième est pour l'année 1759 : elle se trouve dans toutes les années qui précèdent les années bissextiles, telles que 1755, 1759, 1763, 1767, etc.

La cinquième est pour montrer l'accélération du soleil pour chaque jour,

Et la sixième montre la longueur que doit avoir un pendule simple pour faire, en une heure, un nombre de vibrations quelconque, depuis une jusqu'à dix-huit mille, calculée par madame *Lepaute*.

Cet ouvrage est terminé par une table des matières, dans laquelle on trouve l'explication des termes.

Histoire et Procédés du Polytypage et de la Stéréotypie; par A.-G. Camus, *mémoire lu à l'Institut national, les* 28 *germinal et* 8 *prairial an VI. Un volume in-*8°. *de cent trente-cinq pages. Paris, brumaire an X. Imprimerie de* Baudouin.

Ce mémoire contient, page 57, un essai d'imprimerie présenté à l'Académie royale des sciences, le 8 février 1786, par M. l'abbé *Rochon.*

Instruction pour les gens de la campagne, sur la manière de préparer le lin et le chanvre sans rouissage; par M. Christian, *directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers. Brochure in-*4°. *de quarante-quatre pages, avec six planches. Paris,* 1818. *Imprimerie de madame* Huzard.

Cet ouvrage traite, 1°. du rouissage, de ses inconvéniens et de ses dangers;

2°. De la manière dont on peut supprimer le rouissage; description, manière de se servir et avantages de la machine à préparer le lin et le chanvre sans rouissage;

3°. Des machines en fonte de fer, et de la manière d'en construire en bois, mise à la portée de tout homme qui sait travailler le bois;

4°. Explication et détails de la machine à cylindres en fonte de fer;

5°. Description d'une machine très-simple en bois, et moyen de la construire;

6°. Procédé pour rendre les lins et les chanvres très-fins, très-doux et très-blancs.

52. *Œuvres d'*Archimède, *traduites littéralement, avec un commentaire, par* F. Peyrard, *suivies d'un mémoire du traducteur, sur un nouveau miroir ardent, et d'un autre mémoire de M.* Delambre, *sur l'arithmétique des Grecs, etc. Un volume in-4°. de six cent et une pages. Paris,* 1807.

Cet ouvrage traite de la sphère et du cylindre, de la mesure du cercle, des conoïdes et des sphéroïdes, des hélices, de l'équilibre des plans, de la quadrature de la parabole, l'arénaire, des corps portés sur un fluide, et différens théorèmes et problèmes très-curieux et utiles à l'analyse géométrique, avec deux planches et des figures dans le texte.

53. *Pesanteur spécifique des Corps, ouvrage utile à l'histoire naturelle, à la physique, aux arts et au commerce; par M.* Brisson, *etc. Un volume in-4°. de quatre cent cinquante-trois pages. Paris,* 1787.

Cet ouvrage est divisé en trois classes : la première

traite des substances métalliques ; la deuxième, des pierres ; et la troisième, des matières inflammables. Cette dernière classe est suivie d'une table des pesanteurs spécifiques des fluides ; d'un traité de la pesanteur spécifique de quelques substances végétales et animales avec une table des pesanteurs spécifiques de ces substances, et d'un appendice en deux chapitres, dont l'un traite de la pesanteur spécifique des sels, et l'autre de celle des bois.

---

1. *Secrets concernant les Arts et Métiers, ouvrage utile non-seulement aux artistes, mais encore à ceux qui les emploient. Quatre volumes in-12. Paris*, 1790.

Le premier volume, de huit cent quatorze pages, est divisé en deux chapitres, contenant, le Ier., plusieurs procédés concernant les métaux, et le IIe., plusieurs secrets concernant la dorure.

Le deuxième volume, de huit cent soixante-seize pages, comprend les chapitres trois, quatre et cinq.

III. Divers procédés concernant la peinture.

IV. Plusieurs procédés concernant les couleurs sèches et liquides.

V. Plusieurs secrets concernant les vernis.

Le troisième volume, de sept cent quatre-vingt-quatre pages, renferme les chapitres VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV et XV.

VI. Divers procédés concernant la boiserie, l'ébénisterie, la paille, les peaux, etc.

VII. Divers procédés concernant la corne, l'écaille, les os, l'ivoire, etc.

VIII. Divers procédés concernant les encres et l'écriture.

IX. Divers procédés concernant les pierres artificielles.

X. Divers procédés concernant les émaux.

XI. Plusieurs procédés concernant la moulure.

XII. Divers secrets concernant le marbre, le stuc, les pierres, le plâtre, les murs, etc.

XIII. Divers procédés concernant la colle, les ciméns, les mastics et les luts.

XIV. Plusieurs procédés concernant la cire à cacheter, la cire à brûler et autres, et le suif.

XV. Divers procédés concernant le papier, les livres et autres ouvrages en papier.

Le quatrième volume, de cinq cent soixante-seize pages, se compose des chapitres, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, XXIV et XXV.

XVII. Divers procédés concernant les huiles.

XVIII. Plusieurs recettes pour enlever toutes sortes de taches.

XIX. Procédé concernant le savon et les savonnettes à barbe.

XX. Divers procédés concernant les parfums.

XXI. Divers secrets concernant les insectes et les animaux nuisibles.

XXII. Divers secrets concernant la chasse et la pêche.

XXIII. Plusieurs procédés concernant les phosphores et les pyrophores.

XXIV. Plusieurs procédés concernant les feux artifice.

XXV. Divers secrets concernant différens objets.

Système d'Agriculture suivi par M. Coke, *sur sa propriété d'Holkham, comté de Norfolk, en Angleterre, décrit par* Edward Rigby, *esq., et* Francis Blaikie; *traduit de l'anglais, avec addition des dessins et des descriptions des instrumens extraordinaires dont on fait usage dans cette grande exploitation, par* F.-E. Molard, *etc. Un volume in-8°. de deux cent quatre-vingts pages, avec huit planches. Paris,* 1820. *Imprimerie de* Mme. Huzard.

On trouve dans cet ouvrage l'extrait d'un ouvrage attribué au docteur *Ogilvie*, publié en 1780, sur le droit de propriété en terres; une manière de faire le fumier de basse-cour par *F. Blaikie*; une manière d'opérer la conversion des terres labourées en pâturage permanent, par le procédé de la transplantation du gazon; un mémoire sur la construction et l'entretien des grandes routes en Angleterre, adressé au bureau d'agriculture de Londres, en 1819, par M. *Mac Adam*, esq.; des observations sur la construction et la réparation des chemins vici-

naux et autres, par *F. Blaikie*. Cet ouvrage est terminé par une liste des instrumens d'agriculture perfectionnés, que MM. *Molard* jeune et neveu font construire à Paris.

La planche Ire. représente le plan d'une grande ferme du pays de Cheshire en Angleterre; un scarificateur ou tourmenteur ouvrant, et un cultivateur à houes de rechange.

La planche IIe. fait voir les dessins d'un cultivateur à houes plates et tranchantes, et d'une machine à faner.

Dans la planche IIIe. sont dessinés le plan d'une petite ferme et une herse brisoire rotative suivie d'un râteau pour extirper les mauvaises herbes.

On voit dans la planche IVe. les dessins d'un semoir double de M. *Frost*, et d'un piége à insectes de M. *Paul*.

La planche V^e^. représente un semoir ou drille à turneps, et un rouleau double en fer pour unir les champs ensemencés, les prairies, le gazon transplanté, etc.

On a figuré dans la planche VI une machine à battre le blé, un manége de campagne et un tourmenteur ou herse ouvrante.

La planche VIIe. fait voir une machine à broyer les engrais, etc; une charrue sillonneuse à deux versoirs opposés et ouvrans, et une charrue américaine perfectionnée.

Enfin la planche VIIIe. représente un coupe-racines par mouvement de rotation, et une houe à cheval renversée, de M. *Blaikie*.

Traité pratique de l'Eclairage par le gaz inflammable, contenant une description sommaire de l'appareil et du mécanisme employés pour l'illumination des rues, des maisons et des manufactures, à l'aide du gaz hydrogène carburé, tiré du charbon de terre; accompagné de remarques sur l'utilité, la sûreté et la nature générale de cette nouvelle branche d'économie civile; traduit de l'anglais, sur la troisième édition de M. Accum; *publié et augmenté par* F.-A. Winsor, *auteur du* Système d'Eclairage par le gaz, en Angleterre, *etc. Un volume in-8°. de cent soixante-seize pages, accompagné de huit planches. Paris*, 1816.

Ce traité, précédé d'une introduction de soixante-treize pages, est divisé en deux parties :

La première partie contient la théorie de la combustion du charbon de terre, servant d'explication à la nature et à la production du gaz employé pour l'éclairage ; une notice sur l'origine et les progrès de la découverte et de l'application du gaz du charbon de terre à l'éclairage artificiel ; la description de l'appareil et du mécanisme employés actuellement à Londres pour éclairer les rues, les maisons et les ma-

nufactures avec le gaz hydrogène carburé tiré de la houille ; la méthode pour corriger la pression relative du gazomètre, afin que le gaz qu'il renferme soit uniformément d'une égale densité ; une instruction pour les ouvriers, concernant l'appareil d'éclairage par le gaz ; une notice sur la production du gaz de la houille, sa composition chimique, les effets qui en résultent, et des remarques pratiques sur la meilleure méthode de l'obtenir.

La deuxième partie comprend les avantages de l'éclairage par le gaz inflammable, relativement à l'économie publique et particulière ; une notice sur les divers produits que l'on obtient du charbon de terre, tels que le coke, le goudron, l'huile essentielle, etc. ; une histoire naturelle et la composition chimique du charbon de terre ; une estimation du prix d'un appareil à gaz construit à Londres, capable de fournir, toutes les vingt-quatre heures, une lumière égale à celle de quarante mille chandelles de six à la livre, brûlant une heure ; et une liste du prix, à Londres, des objets les plus essentiels employés dans les appareils à gaz.

---

57. *Voyage dans l'empire d'Autriche pendant les années* 1809 *et* 1810, *ou Essai sur les Arts et les Manufactures de l'empire d'Autriche ; par M.* Marcel de Serres. *Trois volumes in-8°., avec trente-quatre*

planches. Paris, 1814 *et* 1815. *Imprimerie de* CHAIGNEAU *aîné.*

Cet ouvrage, précédé d'un avant-propos de l'auteur, relatif à son voyage, et d'une longue introduction sur l'état de l'industrie en Allemagne, est divisé en deux parties :

La première partie, ou premier volume, traite des mines d'or, des mines de cuivre, des mines de fer, de l'épuration des fers cassant à froid et à chaud, de l'acier naturel et acier de forge, des fourneaux à fondre les canons ; la seconde partie, composant le deuxième et une partie du troisième volume, traite de la fabrication des faux et faucilles, de l'impression avec la pierre, de la fabrication de la porcelaine, des mines de sel gemme, de la fabrication du sel ammoniac, de la bière allemande, des perles de roses, des procédés pour polir le bois, du collage des mousselines, des sucres indigènes ; la troisième et dernière partie traite de la pompe à colonne d'eau hydrométrographe, de la pompe d'*Herrenhausen*, du renouvellement de l'air dans les mines, du traîneau d'eau, de la machine à faire le beurre, du nouveau hache-paille, de la machine à battre le blé, des nouvelles romaines pour les grands fardeaux, du bateau-traîneur pour sauver les noyés, des jardins de botanique, serres chaudes, des ménageries de Schœnbrunn, de la culture du safran, de la culture du cresson, des mortiers-cimens, de la fabrication des poteries, de la fabrication des verres.

58. *Système de Chimie, de M.* Th. Thomson, *professeur à l'Université d'Edimbourg; traduit de l'anglais, sur la dernière édition de* 1807, *par M.* J. Riffault; *précédé d'une instruction de M.* C.-L. Berthollet, *membre de l'Institut. Neuf volumes in-*8°. *Paris,* 1809, *chez la veuve* Bernard, *libraire.*

Cet ouvrage traite, savoir :

Le tome Ier., des poids et mesures, des soutiens de combustion, des combustibles simples, des incombustibles simples et des diverses espèces de métaux;

Le tome II, de la lumière, du calorique, du froid, du soleil, de la combustion, de la percussion, des corps simples et composés, des diverses espèces d'alcalis, des terres alcalines et des oxides;

Le tome III, des différentes espèces d'acides, des combustibles composés, des bitumes, des combinaisons terreuses;

Le tome IV, des sels alcalins et terreux et des sels métallins;

Le tome V, des sels métallins, des hydrosulfures, des savons, de l'affinité, des gaz et des liquides;

Le tome VI, des solides, de l'atmosphère et des eaux de mer, minérales et autres;

Le tome VII, des minéraux simples et composés;

Le tome VIII, des substances végétales;

Le tome IX et dernier, des substances animales.

Manuel de l'Ingénieur mécanicien constructeur de machines à vapeur, par Olivier Evans, *de Philadelphie; traduit de l'anglais par* I. Doolittle, *membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Précédé d'une notice historique sur l'auteur, et suivi d'une notice par le traducteur. Un volume in-8°. de deux cent vingt-deux pages, accompagné de sept planches. Paris,* 1821. *Imprimerie de* Fain.

Cet ouvrage est divisé en seize articles.

Article 1er. De la vapeur.

2. Comparaison de la puissance de l'ancien système et du nouveau.

3. De l'économie du combustible, et de l'augmentation de la puissance par l'emploi du nouveau système.

4. De la chaleur.

5. De la construction des chaudières.

6. Des moyens d'employer la vapeur.

7. Comparaison des deux principes.

8. De la pompe alimentaire.

9. Du condenseur.

10. De la machine volcanique et à vapeur.

11. Échelle de chaleur.

12. Instructions pour ceux chargés de la conduite de machines à vapeur, d'après le nouveau système.

13. Du rapport du cylindre à la chaudière.

14. De la distillation.

15. Du mouvement alternatif ou du va-et-vient dans les machines.

16. Description d'une machine à vapeur d'après le nouveau principe.

Ce volume est terminé par diverses notes du traducteur et une explication du moulin à vis pour broyer la pierre à plâtre et autres substances, inventé par l'auteur.

---

60. *Œuvres de* Blaise Pascal. *Cinq volumes in-8°. avec planches. La Haye,* 1779.

Les trois premiers volumes traitent de matières religieuses.

On trouve, dans le tome quatrième, des essais sur les coniques; la description avec figure de la machine arithmétique de l'auteur; des expériences touchant le vide; un traité de l'équilibre des liqueurs, divisé en sept chapitres; un traité de la pesanteur de la masse de l'air, divisé en neuf chapitres.

Le cinquième et dernier volume contient le traité du triangle, de *Pascal;* un traité des ordres numériques; des réflexions sur les conditions des prix attachés à la solution des problèmes concernant la *cycloïde;* une histoire de la roulette, appelée autrement trochoïde ou cycloïde; un traité des *tri-*

lignes rectangles et de leurs onglets; les propriétés des sommes simples et pyramidales; un traité des sinus du quart de cercle; un traité des arcs de cercle; un petit traité des arcs circulaires; un traité général de la roulette; des détails concernant l'escalier des triangles cylindriques, et de la spirale autour d'un cône, et des détails sur l'égalité des lignes spirales et paraboliques.

Traité de Chimie élémentaire, théorique et pratique; par M. L.-J. Thénard. *Deuxième édition, quatre volumes in-8°. avec trente-trois planches. Paris,* 1817 *et* 1818. *Chez* Achard, *libraire.*

Cet ouvrage est composé de trois parties : la première, qui traite des corps organiques, est divisée en douze livres.

Le Ier. donne des notions sur la nature des corps et la force qui unit leurs parties constituantes.

Le IIe. traite des corps impondérables;

Le IIIe., des corps pondérables simples et composés, et de leur dénomination;

Le IVe., de l'oxigène;

Le Ve., des corps combustibles simples;

Le VIe., des combinaisons des corps combustibles les uns avec les autres;

Le VIIe., des corps brûlés binaires;

Le VIIIe., de l'action réciproque des oxides;

Le IXe., de l'action des acides les uns sur les autres;

Le Xe., de l'action réciproque des oxides et des acides;

Le XIe., de l'action réciproque des oxides métalliques et des acides;

Et le XIIe. enfin, de l'extraction des métaux.

Ces douze livres composent les deux premiers volumes.

La seconde partie, qui forme le troisième volume, est partagée en deux livres.

Le Ier. traite des corps organiques végétaux, ou chimie végétale;

Le IIe., des corps organiques animaux, ou chimie animale.

La troisième partie, qui forme le quatrième volume, est composée de huit chapitres.

Le Ier. traite des manipulations communes à un grand nombre d'analyses;

Le IIe., de l'analyse des gaz;

Le IIIe., de l'analyse des corps combustibles;

Le IVe., de l'analyse des corps brûlés;

Le Ve., de l'analyse des sels minéraux;

Le VIe., de l'analyse des eaux minérales;

Le VIIe., de la détermination de la proportion des principes constituans, des matières végétales et animales;

Et le VIIIe. enfin, des procédés par lesquels on peut connaître à quel chapitre appartient une substance qu'il s'agit d'examiner.

Essais chimiques sur les Arts et les Manufactures de la Grande-Bretagne; traduits de l'anglais de Samuel Parkes *et de* Martin *par M.* Delaunay, *avec vingt et une planches en taille-douce. Trois volumes in-8°. Paris*, 1820.

Traité de la Force des bois; ouvrage essentiel, qui donne les moyens de procurer plus de solidité aux édifices, de connaître la bonne et la mauvaise qualité des bois, de calculer leur force, et de ménager près de moitié sur ceux qu'on emploie ordinairement. Il enseigne aussi la manière la plus avantageuse d'exploiter les forêts, d'en faire l'estimation sur pied, etc.; par M. Le Camus de Mézières, *architecte. Un volume in-8°. de trois cent soixante-douze pages, accompagné de deux planches. Paris*, 1782. *chez* Benoit Morin, *imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques*, à la Vérité.

L'art de fabriquer la Poterie façon anglaise, contenant les procédés et nouvelles

découvertes, la fabrication du minium, celle d'une nouvelle substance pour la couverte, celle des couleurs vitrifiables, l'art d'imprimer sur faïence et porcelaine, et un vocabulaire de termes techniques et chimiques. Avec deux planches, à l'usage des fabricans et de ceux qui veulent établir des poteries; par M. O***, *ancien manufacturier: revu, pour la partie chimique, par M.* Bouillon-Lagrange. *Un volume in-12 de deux cent quatre-vingt-dix-huit pages. Paris,* 1807.

65. *Plans, Coupes et Élévations de diverses productions de l'art de la charpenterie, exécutées tant en France que dans les pays étrangers; recueillis et publiés par* J.-Ch. Krafft, *architecte-dessinateur. Paris,* 1805. *Un volume in-fol. composé de quatre parties.*

La première partie donne : les assemblages en usage dans l'art de la charpenterie; la description des pans de bois de la maison d'un teinturier à Elbeuf; de divers escaliers; de différens combles; des échafaudages; du dôme de l'Hôtel-Dieu à Rouen; des charpentes exécutées en planches selon

Philibert de Lorme; du clocher octogone de Saint-George, près d'Elbeuf; du pont en charpente que *C. J. César* fit jeter sur le Rhin pour le passage de l'armée romaine; de divers autres ponts; d'une sonnette double pour battre les pieux; d'une grue à décharger les vaisseaux; d'un pont de trois cent cinquante-cinq pieds sept pouces de long, quinze pieds six pouces de large, établi à Schaffouse; d'une écluse de chasse et de navigation, construite sur le canal d'Embden à Oldersum en Westphalie, et enfin d'une porte d'écluse pour le canal du midi.

La deuxième partie donne : l'ajustement primitif de charpenterie; les charpentes d'édifices publics; détails de divers assemblages; divers escaliers; divers planchers; lucarnes, combles, ogives, hangars, mansardes, salles de danse, de bal, de concert, guinguette, colisée, clochers, coupoles, échafaudages, barraques, et pressoir à vin.

La troisième partie comprend la construction des ponts en charpente de toute espèce; d'une machine servant à faire l'expérience des bois; de plusieurs sonnettes pour enfoncer les pieux; d'une machine à recéper les pieux sous l'eau; de diverses grues servant aux constructions maritimes; du cabestan.

La quatrième partie traite de la construction des écluses, vannes, digues, pontons; constructions relatives à la marine, et machines à curer les ports.

16. *Traité de la fabrique des Manœuvres pour les vaisseaux, ou l'Art de la corderie perfectionné. Deuxième édition, dans laquelle on a ajouté ce qui regarde les cordages goudronnés; par M.* Duhamel du Monceau, *de l'Académie royale des sciences, etc., etc. Un volume in-4°. de cinq cent soixante-douze pages, avec des planches. Paris,* 1769.

Cet ouvrage est composé de deux parties.

La première partie est divisée en treize chapitres, qui traitent :

Le Ier., de la description du chanvre ;

Le IIe., de la culture du chanvre ;

Le IIIe., de la réception du chanvre dans les ports ;

Le IVe., de l'atelier des espadeurs ;

Le Ve., de l'atelier des peigneurs ;

Le VIe., de l'atelier des fileurs ;

Les VIIe., VIIIe., IXe., Xe. et XIe., de l'atelier des commetteurs ;

Le XIIe., de certaines objections et réponses ;

Et le XIIIe., des précautions qui ont été prises pour rendre exactes les expériences qui ont été faites.

La deuxième partie est divisée en neuf chapitres, qui traitent :

Le Ier., des diverses façons de goudronner les cordages ;

Le IIe., de la nature du goudron, la quantité dont les fils de carret s'en chargent et les précautions qui paraissent convenables pour qu'ils n'en prennent pas trop ;

Le IIIe., de la question de savoir si le goudron contribue à conserver le chanvre ou s'il altère sa qualité lorsqu'on garde long-temps dans les magasins le fil pénétré de cette substance ;

Le IVe., de la même question ;

Le Ve., des expériences faites dans la vue de connaître lesquels des cordages blancs ou des cordages noirs durent le plus lorsqu'ils sont exposés à être alternativement dans l'eau de mer et au sec ;

Le VIe., des expériences pour connaître si les cordages imbibés d'huile ou de suif seraient plus ou moins forts que les cordages blancs ;

Le VIIe., de la question de savoir si le tan influe sur la durée des cordages ;

Le VIIIe., de la force des cordages goudronnés d'une même longueur, mais de différentes grosseurs et de différens poids ;

Le IXe., de la manière de faire les mèches pour la grosse artillerie.

Ce traité est suivi d'une explication des termes d'art employés dans l'ouvrage.

67. *Art de la Verrerie, de* Nerri-Merret *et* Kunckel, *auquel on a ajouté le* Sol sine veste, *d'*Orschall; *l'*Helioscopium videndi sine veste solem chymicum; *le* Sol non sine veste; *le chapitre onzième du* Flora saturnizans, *de* Kunckel, *sur la vitrification des végétaux; un mémoire sur la manière de faire le safre; le secret des vraies porcelaines de la Chine et de Saxe: ouvrages où l'on trouvera la manière de faire le verre et le cristal, d'y porter des couleurs, d'imiter les pierres précieuses, de préparer et colorer les émaux, de faire la potasse, de peindre sur le verre, de préparer des vernis, de composer des couvertes pour les faïences et poteries, d'extraire la couleur pourpre de l'or, de contrefaire les rubis, de faire le safre, de faire et peindre les porcelaines, etc.: traduit de l'allemand, par M. D***. Un volume in-4°., avec seize planches. Paris, 1752.

68. *L'Art du Distillateur des eaux-de-vie et des esprits, dans lequel on a donné la*

description des nouveaux appareils ; par L.-Seb. le Normand, *professeur de technologie, etc. Deux forts volumes in-8°., avec douze planches. Paris*, 1817.

Cet ouvrage, précédé d'un vocabulaire de l'art du distillateur des eaux-de-vie et des esprits, est composé de deux parties formant, chacune, un volume.

La première partie est divisée en sept chapitres, qui donnent,

Le Ier., l'histoire de l'art du distillateur depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution opérée par la découverte d'*Édouard Adam ;*

Le IIe., l'état de la distillation au dix-huitième siècle;

Le IIIe., les perfectionnemens proposés à la construction des appareils distillatoires pendant les cinquante dernières années du dix-huitième siècle;

Le IVe., la construction des fourneaux employés pour la distillation des eaux-de-vie et des esprits;

Le Ve., la description de quelques appareils qui ont précédé la découverte d'*Édouard Adam ;*

Le VIe., la description des procédés qu'on emploie pour extraire l'eau-de-vie de diverses substances autres que le vin, et toujours d'après l'ancien système ;

Le VIIe., le moyen de distiller les marcs de raisin, les lies de vin, les graines céréales, les racines et les fruits sans communiquer aux esprits le goût d'empyreume.

La deuxième partie est divisée en douze chapitres, qui donnent,

Le Ier., la révolution opérée dans l'art de la distillation par *Édouard Adam*, et la description de son appareil;

Le IIe., la description de l'appareil du docteur *Solimani;*

Le IIIe., la description du procédé du sieur *Bérard*, comparé à celui d'*Édouard Adam;*

Le IVe., les moyens de perfectionner les appareils distillatoires, et particulièrement celui d'*Adam;*

Le Ve., la description de plusieurs appareils pour lesquels il n'a pas été pris de brevets d'invention;

Le VIe., une notice sur les appareils distillatoires brevetés, dont le privilége est expiré;

Le VIIe., une notice sur quelques appareils distillatoires brevetés, dont le privilége n'est pas encore expiré;

Le VIIIe., un essai sur la distillation dans le vide;

Le IXe., des recherches sur l'aréométrie;

Le Xe., des recherches sur l'art de jauger les futailles;

Le XIe., un manuel du bouilleur d'eau-de-vie;

Le XIIe., des détails sur le commerce des eaux-de-vie, avec des tables.

---

69. *Cours de Géométrie pratique appliquée à la mesure des objets de commerce assujettis au système métrique, contenant les ins-*

tructions sur le calcul décimal;—les principes et opérations de la géométrie pratique appliquée particulièrement à la quadrature (qui remplace le nom de toisé des surfaces), et à la cubature (qui remplace le nom de toisé des solides), notamment des bois, des pierres, des terres massives et des corps ronds;—une table de logarithmes propre à faciliter un grand nombre d'opérations d'une utilité journalière;—une table de réduction du produit de la cubature des bois;—quelques exemples qui rendent sensibles les avantages des calculs métriques sur ceux que l'on faisait anciennement;—les rapports des mesures et monnaies anciennes de France et étrangères en nouvelles, et réciproquement;—enfin un vocabulaire des mesures nouvelles et des termes techniques employés par les mesureurs et jaugeurs : précédé d'une instruction préliminaire sur le système métrique; par M. Bazaine. *Un volume in-8°. de trois cent soixante-deux pages, avec deux planches. Paris,* 1807. *Imprimerie de* Firmin Didot.

70. *Cours de Stéréométrie appliquée au jaugeage assujetti au système métrique, contenant les principes de l'art du jaugeage et une nouvelle méthode de jauger, approuvée par le Ministre de l'intérieur et par plusieurs Sociétés savantes; — les moyens de construire les nouvelles jauges; — un traité sur l'origine et la contenance des futailles; — une instruction sur le jaugeage des bateaux et des navires, suivie d'un tableau des pesanteurs spécifiques de différentes matières; — enfin une table des rapports des mesures anciennes et nouvelles, et réciproquement, pour les divers liquides; par M.* Bazaine, *professeur de jaugeage à l'Athénée des arts, etc. Un volume in-8°. de cent quatre-vingt-dix pages, avec deux planches. Paris*, 1806. *Imprimerie de* Firmin Didot.

71. *Exposition des Découvertes philosophiques de M. le chevalier* Newton; *par M.* Mac Laurin, *de la Société royale de Londres, etc. Ouvrage traduit de l'anglais par*

M. LAVIROTTE, *docteur en médecine. Un volume in-4°. Paris, 1749, avec six planches.*

Cet ouvrage est divisé en quatre livres, qui traitent,

Le premier, de la méthode qu'on doit suivre dans l'étude de la philosophie naturelle, et des différens systèmes des philosophes;

Le deuxième, de la théorie du mouvement et des mécaniques rationnelles;

Le troisième, de la gravité démontrée par l'analyse;

Le quatrième enfin, des effets de la gravité déduits synthétiquement.

Ce volume est précédé d'un mémoire sur la vie et les écrits de M. *Mac'Laurin.*

La Gnomonique universelle, ou la Science de tracer les cadrans solaires sur toutes sortes de surfaces, tant stables que mobiles, où, par des méthodes nouvelles, on pourra, avec facilité, mettre en pratique tout ce que cette science contient de plus utile et de plus agréable; par M. DESARGUES. *Un volume in-8°. de trois cents pages, précédé d'une planche, sur laquelle est placé l'instrument pour les cadrans, et suivi de cinquante planches relatives à la*

construction des cadrans. Paris, 1701, *chez* JEAN JOMBERT, *près des Augustins*, à l'Image Notre-Dame.

•

Cet ouvrage est divisé en quatre parties.

La première partie, divisée en vingt chapitres, contient la définition et la division de la gnomonique; l'explication de la nature des cadrans; un traité de la sphère; la manière de trouver la méridienne; des détails sur la boussole et sur son usage; etc, etc.

La deuxième partie, composée de trente-sept chapitres, traite particulièrement de la division des cadrans; de quelques usages des globes servant aux cadrans; de la démonstration sensible de tous les cadrans, etc., etc.

La troisième partie, divisée en seize chapitres, traite des arcs, des signes, des arcs diurnes, de toutes les heures différentes et autres cercles de la sphère.

La quatrième et dernière partie, divisée en dix-huit chapitres, donne la manière de tracer un cadran universel sur une croix, sur une ligne, sur un anneau, sur un cadre, sur un globe, sur des cylindres convexes et concaves; elle traite aussi de l'anneau astronomique; du cadran naturel, sur les doigts, pour le jour et la nuit; des cadrans naturels, à la chandelle; des cadrans à la lampe et à l'eau; des cadrans naturels, par l'ombre d'un bâton ou autre

corps, ou par un simple regard du soleil et de la lune; du cadran naturel, par le simple regard des étoiles; du cadran à l'étoile polaire, etc., etc.

3. *L'Art du Peintre Doreur Vernisseur, ouvrage utile aux artistes et aux amateurs qui veulent entreprendre de peindre, dorer et vernir toutes sortes de sujets en bâtimens, meubles, bijoux, équipages, etc., deuxième édition; par le sieur* Watin, *peintre doreur vernisseur, etc. Un volume in-8°. de trois cent cinquante-six pages. Liége,* 1778.

Cet ouvrage est divisé en trois parties.

La première partie comprend l'art du peintre à l'impression;

La deuxième, l'art du doreur;

Et la troisième, l'art du vernisseur.

Il est terminé par un dictionnaire des mots techniques des arts du peintre doreur et vernisseur.

Du Transport, de la Conservation et de la Force des bois, où l'on trouvera des moyens d'attendrir les bois, de leur donner diverses courbures, sur-tout pour la con-

truction des vaisseaux ; et de former des pièces d'assemblage pour suppléer au défaut des pièces simples, faisant la conclusion du Traité complet des bois et des forêts ; *par* DUHAMEL DU MONCEAU, *etc. Un volume in-4°. de cinq cent cinquante-six pages, et orné de vingt-sept planches. Paris,* 1767. *Chez* L.-F. DELATOUR, *rue Saint-Jacques,* à Saint-Thomas d'Aquin.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres.

Livre Ier. Du transport des bois : il est subdivisé en quatre chapitres.

Livre II. Divisé en cinq chapitres, il traite des bois considérés dans les magasins ou dans les chantiers.

Livre III. Il traite, en huit chapitres, du dessèchement des bois par une chaleur artificielle, et de leur attendrissement par la même opération.

Livre IV. Des bois destinés pour les rames et les mâtures, et de la conservation des mâts : trois chapitres.

Livre V. De la force des bois, soit d'une pièce, soit d'assemblage, les uns et les autres de différentes grosseurs : onze chapitres.

MANUEL *du Tourneur; par* L.-E. BERGERON: *ouvrage dans lequel on enseigne aux amateurs la manière d'exécuter sur le tour à pointes, à lunette, en l'air, à guillocher, carré, à portraits, à graver le verre, et avec les machines excentriques, ovales, épicycloïdes, etc., tout ce que l'art peut produire d'utile et d'agréable; précédé de notions élémentaires sur la connaissance des bois, la menuiserie, la forge, la trempe, la fonte des métaux et autres arts qui se lient avec celui du tour. Deuxième édition, revue, corrigée, et considérablement augmentée; par* P. HAMELIN-BERGERON. *Deux volumes in-4°., de plus de cinq cents pages chacun, accompagnés d'un atlas, même format, composé de cinquante-sept planches.*

Division de l'ouvrage.

Le premier volume est composé de quatre parties.

La première partie, comprenant les connaissances préliminaires, est subdivisée en sept chapitres.

Chapitre Ier. Des bois français et des bois étrangers.

II. Du laboratoire.

III. De la menuiserie.

IV. Manière de travailler le fer et l'acier.

V. Divers procédés pour le moulage et la fonte des métaux.

VI. Du perçage des bois et du forage des métaux.

VII. Des outils de tour.

La deuxième partie, qui traite du tour à pointes, se compose de huit chapitres.

Chapitre Ier. Préparation des bois pour tourner.

II. Manière de tourner.

III. Des dévidoirs et des rouets.

IV. Métiers à tapisserie ou à broder.

V. Manière de faire des étuis.

VI. Différens outils pour un laboratoire.

VII. Différens ouvrages sur le tour à pointes.

VIII. Manière de tourner à la roue à bras.

La troisième partie traite du tour en l'air, elle est divisée en onze chapitres.

Chapitre Ier. Description du tour en l'air.

II. Des mandrins.

III. Manière de tourner des boîtes.

IV. Divers procédés pour faire des vis de toute espèce.

V. Différens solides et figures géométriques.

VI. Différens jeux.

VII. Différens chandeliers de laboratoire et de cabinet.

VIII. Des molettes.

IX. Des moulures et des principes sur lesquels elles sont fondées.

X. Du tour en l'air à roue.
XI. Différentes pièces d'architecture.

La quatrième partie ou appendice est divisée en trois chapitres.

Chapitre Ier. Des différens ustensiles relatifs au tour.
II. De l'écaille, de la corne, de l'ivoire et des os.
III. Teintures et vernis pour les bois et les métaux.

Le deuxième volume comprend les parties cinq, six et sept.

La cinquième partie est divisée en six chapitres.

Chapitre Ier. Des différens outils.
II. Pièces qui s'exécutent sur le tour à pointes, et qui présentent quelques difficultés.
III. Quelques petits ouvrages qui s'exécutent à l'aide du tour en l'air.
IV. Colonnes torses, vis d'Archimède, serpens.
V. Polyèdres, boules, étoiles.
VI. Machine à canneler, pendule.

La sixième partie contient neuf chapitres.

Chapitre Ier. Mandrins, supports à chariot.
II. Description du tour ovale tant à l'anglaise qu'à la française.
III. Des machines excentriques et de leurs effets.
IV. Machine épicycloïde.
V. Manière de tourner à plusieurs courbes.
VI. Des tours à guillocher et de leurs effets.

VII. Tour propre à tourner carré.

VIII. Tour à portraits.

IX. Description et usage du tour à graver le verre.

La septième partie ou appendice comprend quatre chapitres.

Chapitre Ier. Moulage des bois et de la corne.

II. Moulage de l'écaille.

III. Description d'un temple en ivoire dont la coupole est guillochée.

IV. Moyen de réduire l'ivoire, en le tournant, à la plus petite épaisseur possible.

Nota. Les sept premières planches de l'*Atlas* représentent, coloriées, les diverses espèces de bois employées dans l'art du tour.

76. *Manuel du Meunier et du Charpentier de moulins, rédigé sur les mémoires du sieur* César Buquet *; par M.* Béguillet : *nouvelle édition, à laquelle on a joint le traité pratique de la conservation des grains, des farines et des étuves domestiques, par M.* César Buquet ; *orné de sept planches. Un volume in-8°. Paris,* 1785, *chez* Onfroy, *libraire, quai des Augustins, et* Bélin, *libraire, rue Saint-Jacques. Prix :* 3 *fr.* 60 *c.*

Division de l'ouvrage.

Introduction sur les principes de l'art du meunier, les différentes sortes de moulins et de moutures.

Chapitre Ier. Observations sur le mécanisme et la construction de toutes les pièces des moulins économiques, et sur les moyens de les mettre en état d'opérer plus parfaitement, etc.

Chapitre II. Description d'un moulin économique et développement de tous les procédés nécessaires pour opérer la mouture par économie, avec leurs résultats succcessifs, suivant les diverses qualités de grains; parallèle de cette méthode avec les autres, ses avantages; explication des planches qui représentent le moulin.

---

7. *Cours de Physique expérimentale; par le docteur* J.-T. Desagulier, *etc.; traduit de l'anglais par le* R. P. Pezenas, *de la Compagnie de Jésus, etc. Deux volumes in-4°. Paris,* 1751. *Le premier volume, de cinq cent trois pages, est accompagné de trente-deux planches; le deuxième volume, de six cent trente-six pages, contient quarante-six planches.*

Division de l'ouvrage.

L'auteur a divisé son travail en douze leçons.

Le premier volume comprend les cinq premières leçons, et le deuxième volume est formé des sept autres. Chaque leçon est suivie de notes.

Première leçon. Elle se compose de quelques définitions, suivies de seize expériences.

Deuxième leçon. Elle traite de la force mouvante, de la vitesse du poids, etc., et elle est accompagnée de dix-huit expériences.

Troisième leçon. Des machines simples ou instrumens appelés quelquefois *facultés mécaniques* ou *puissances mécaniques*, tels que la *balance*, le *levier*, la *poulie*, le *tour*, le *plan incliné*, le *coin*, la *vis*, et des machines composées, avec dix-sept expériences.

Quatrième leçon. Frottemens des machines, avec quatre expériences. On trouve dans cette leçon une table des frottemens des métaux sur le bois ou des uns sur les autres dans différens états, et des frottemens des bois et des métaux sur le grès. On voit encore dans cette leçon une table des expériences qui marquent les forces requises pour plier des cordes de différens diamètres, tendues par différens poids autour des rouleaux de différentes épaisseurs.

Cinquième leçon. Sur les trois lois du mouvement de *Newton*, avec vingt-cinq expériences. L'auteur a joint à cette leçon une courte description de son planétaire et une dissertation sur la planète de Vénus.

Sixième leçon. Sur la rencontre des corps, avec diverses expériences.

Septième leçon. Hydrostatique, vingt-neuf expériences. Les notes à la suite de cette leçon contiennent une table de la dépense de l'eau par une ouverture d'un pouce carré et par une entaille d'un pouce de large et de différentes profondeurs; deux

tables des différentes hauteurs des jets d'eau produits par des réservoirs de toutes les hauteurs, entre cinq et cent cinquante pieds; une table de la dépense de l'eau, dans une minute, par des réservoirs de différentes hauteurs et par un ajutage d'un quart de pouce de diamètre, et enfin une table du diamètre des tuyaux de conduite et des différens ajutages, selon la hauteur des réservoirs.

Huitième leçon. Hydrostatique, sept expériences.

Neuvième leçon. Hydrostatique, vingt-trois expériences. Cette leçon contient une table des différentes pesanteurs spécifiques de divers solides et fluides, calculée sur des expériences faites exactement avec la balance hydrostatique.

Dixième leçon. Nouvel examen de la nature de l'air, par rapport à plusieurs de ses propriétés dont il n'a pas été parlé dans les leçons précédentes, avec des observations et des expériences qui démontrent ces propriétés, et la description des machines et instrumens qui servent à les mettre en usage. Cette leçon comprend une table des hauteurs qui répondent aux diverses hauteurs du mercure, et une table des hauteurs du mercure pour chaque hauteur donnée.

Onzième leçon. Hydrostatique. De la pompe pneumatique, des machines à condenser l'air et de l'arquebuse à vent.

Douzième leçon. Sur les machines et principalement sur celles d'hydrostatique et d'hydraulique. On trouve dans les notes qui accompagnent cette

leçon un calcul, mis en tableau, de la force de la machine à feu, où l'on voit le diamètre du cylindre (ou du corps de pompe à vapeur), et le calibre de la pompe, qui est capable d'élever une quantité d'eau, depuis quarante-huit jusqu'à quatre cent quarante muids par heure, à la hauteur depuis quinze jusqu'à cent verges.

78. *Recueil de Mémoires sur la Culture et le Rouissage du Chanvre, et sur les moyens de prévenir les inconvéniens des Routoirs, couronnés ou approuvés par la Société royale d'agriculture de Lyon, contenant : 1°. le Mémoire qui a remporté le prix; par M. l'abbé* Rozier; *2°. le Mémoire qui a obtenu l'accessit; par M.* Prozet; *3°. un Mémoire qui a mérité les éloges de la Société royale; 4°. des Instructions familières sur le même objet, à l'usage des gens de la campagne; par M. le chevalier* de Perthuis, *de la même Société. Un volume in-8°. de deux cent vingt-trois pages. Lyon,* 1787. *A Paris, chez* Perisse, *le jeune, libraire, pont Saint-Michel,* au Soleil d'or.

Le mémoire de M. l'abbé *Rozier* est divisé en trois parties.

La première traite de la culture du chanvre et des procédés déjà connus pour le faire rouir.

La deuxième indique de nouveaux procédés pour le rouissage du chanvre, et pour la préparation de la teille.

La troisième partie est un exposé et des vues sur la préparation de la filasse pour la convertir en queues.

Le mémoire de M. *Prozet* traite des quatre questions suivantes :

Première question. Quelle est la vraie théorie du rouissage du chanvre? Sept expériences sont données à l'appui de cette question.

Deuxième question. Quels sont les moyens de perfectionner la pratique du rouissage, soit qu'elle se fasse dans l'eau, soit qu'elle se fasse en plein air? Expérience à l'appui.

Troisième question. Quels sont les cas où le rouissage à l'air et le rouissage à l'eau sont préférables l'un à l'autre?

Quatrième question. Y a-t-il quelque manière de prévenir l'odeur désagréable et les effets nuisibles du rouissage à l'eau?

Le troisième mémoire traite des objets suivans :

Rouissage du chanvre à l'eau;

Du rouissage au soleil et à la rosée;

Moyen pour prévenir, autant qu'il est possible, l'odeur désagréable du rouissage dans l'eau.

79. *Mémoire sur les Bitumes : leur exploitation et leurs emplois utiles; publié à l'occasion d'un rapport à la Société d'encouragement de Paris, sur les produits bitumineux des mines de Lobsann, au nom des trois Comités réunis, des arts chimiques, économiques et d'agriculture; par M.* Payen. *Brochure in-8°. de soixante-quatre pages. Paris,* 1824. *Imprimerie de Mme.* Huzard.

80. *Dictionnaire des Découvertes faites en France de* 1789 *à la fin de* 1820, *dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, renfermant aussi* 1°. *des aperçus historiques sur les institutions fondées dans cet espace de temps;* 2°. *l'indication des décorations, mentions honorables, primes d'encouragement, médailles et autres récompenses nationales qui ont été décernées pour les différens genres de succès;* 3°. *les revendications relatives aux objets découverts, inventés, perfectionnés ou importés. Rédigé à Paris par une Société de gens de*

lettres, d'après les notices des savans, des littérateurs, des artistes, des agronomes et des commerçans les plus distingués.

Cet ouvrage, composé de seize volumes in-8°. contenant chacun près de six cents pages, a été imprimé à Paris, en 1822, 1823 et 1824, par M. *Louis Colas*, libraire-éditeur. Il doit être suivi d'un volume annuel donnant les nouvelles découvertes faites d'année en année, à partir de 1821.

Les auteurs de ce travail ont donné dans leur introduction un aperçu,

1°. Des connaissances humaines en France avant Louis XIV;

2°. Des progrès de l'esprit humain sous ce monarque;

3°. De l'état des sciences, des arts et de l'industrie en 1789;

4°. Des progrès des connaissances humaines de 1789 à 1821.

---

1. *Mémoire sur l'Art de dorer le Bronze, ouvrage qui a remporté le prix fondé par M.* Ravrio, *proposé par l'Académie royale des sciences; par M.* Darcet. *Un volume in-8°. de cent quatre-vingt-douze pages,*

avec six planches. Paris, 1818. *Imprimerie de Mme. veuve* AGASSE.

Disposition de l'ouvrage.

Rapport fait à l'Académie sur les mémoires envoyés au concours ouvert pour le prix fondé par M. *Ravrio.*

Lettre du docteur *Mérat* à M. *Darcet*, au sujet du traitement du tremblement des doreurs sur métaux, occasionné par les vapeurs mercurielles.

Liste et adresses des doreurs qui ont fait construire des appareils salubres, en suivant les plans donnés dans ce mémoire.

Noms et demeures des architectes, des constructeurs et des ouvriers, etc., auxquels les doreurs peuvent s'adresser avec confiance pour faire exécuter les appareils, les outils ou les procédes cités dans ce mémoire.

Considérations générales.

Introduction.

Vient ensuite le mémoire, divisé en dix-huit chapitres, et suivi de deux tableaux d'expériences et d'une explication des figures.

---

82. *HISTOIRE de l'Académie royale des sciences, avec les Mémoires de Mathématiques et de Physique, tirés de ses registres. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée.*

Chaque volume in-4°. de cet ouvrage est divisé

en deux parties contenant : l'une, l'histoire de l'Académie pendant une année; l'autre, les mémoires de mathématiques et de physique, pour la même année; chacune de ces deux parties a sa pagination particulière, chaque volume est orné de planches gravées et de tableaux qui dépendent des mémoires.

Le premier volume, publié en 1732, renferme l'histoire et les mémoires de l'Académie royale des sciences pour l'année 1699.

Le dernier volume, publié en l'an 5 (1797), contient les mémoires de ladite Académie pour l'année 1790.

Les *Mémoires de l'Académie* se composent en tout de cent trente-neuf volumes; savoir,

92 volumes depuis 1699 jusqu'en 1790, parce que l'année 1772 contient deux volumes.
11 volumes depuis la fondation de l'Académie en 1666, jusqu'à son renouvellement en 1699.
11 volumes de mémoires présentés.
9 volumes de prix.
9 volumes de tables jusqu'en 1780.
7 volumes de machines jusqu'en 1759.

139 volumes.

N. B. L'*Histoire* et les *Mémoires de l'Académie* formant, comme on vient de le voir, deux parties ayant, chacune, leur pagination, il est à remarquer que dans *la Clef de l'Industrie*, lorsqu'on sera renvoyé à une année et à une page, il faudra, si l'on ne trouve pas cette page dans une partie de cette année, chercher cette même page dans l'autre partie.

83. *Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences, depuis son établissement en* 1666 *jusqu'en* 1699. *Onze volumes in-*4°. *publiés à Paris en* 1733.

Les deux premiers volumes portent le titre d'*Histoire de l'Académie des sciences*, et les neuf autres celui de *Mémoires de l'Académie des sciences*.

Cet ouvrage se compose de mémoires sur la physique, l'anatomie, les mathématiques, la botanique, la mécanique, etc.

84. *Dictionnaire technologique ou Nouveau Dictionnaire universel des Arts et Métiers et de l'Économie industrielle et commerciale; par une Société de savans et d'artistes* (1). *Format in-*8°. *avec Atlas. Paris, chez* Thomine *et* Fortie, *libraires, rue Saint-André-des-Arts, n°.* 59.

Les rédacteurs de cet ouvrage pensent le composer de quinze volumes.

Les deux premiers volumes ont paru en 1822,

Les volumes trois et quatre en 1823,

Et le cinquième volume, qui se termine avec les lettres CON, en 1824.

(1) On trouve dans le *Bulletin des Sciences technologiques* cinquième section, t. I, p. 182, une *Notice* sur cet ouvrage

De la Mesure du Temps, ou Supplément au Traité des horloges marines et à l'Essai sur l'horlogerie; contenant les principes de construction, d'exécution et d'épreuves des petites horloges à longitude, et l'application des mêmes principes de construction, etc., aux montres de poche, ainsi que plusieurs constructions d'horloges astronomiques, etc.; par Ferdinand Berthoud. *Un volume in-4°., accompagné de onze planches. Paris,* 1787. *Chez* Mérigot, *libraire, et* Didot *fils.*

L'ouvrage est divisé en deux parties :

La première traite, en vingt chapitres, des moyens propres à perfectionner les horloges et les montres à longitude.

La deuxième partie donne, en douze chapitres, les moyens de perfectionner les montres de poche et les horloges astronomiques.

6. *Théorie de la Mécanique usuelle, ou Introduction à l'étude de la mécanique appliquée aux arts; contenant les principes de statique, de dynamique, d'hydrostatique et d'hydrodynamique, applicables*

aux arts industriels ; la théorie des moteurs, des effets utiles des machines, des organes mécaniques intermédiaires, et l'équilibre des supports; par M.-J.-A. BORGNIS. *Un volume in-4°., avec des tables et cinq planches. Paris,* 1821. *Chez* BACHELIER, *libraire.*

Cet ouvrage est divisé en quatre livres : le premier contient les principes fondamentaux de la statique, de la dynamique, de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique; le second, la théorie des moteurs et des résistances; le troisième traite des parties intermédiaires des machines; et le quatrième donne des notions sur l'équilibre des murs de revêtement et un résumé d'expériences pour déterminer la résistance des matériaux; il est suivi de tables sur les pesanteurs spécifiques et sur les vitesses.

87. *INSTRUMENS aratoires ; par M.* C. GUILLAUME. *Atlas composé de douze planches et d'un pareil nombre de feuilles de texte, où l'on trouve la description des instrumens aratoires inventés et perfectionnés par l'auteur. Paris,* 1821.

8. *Description de l'Art de fabriquer les canons, faite en exécution de l'arrêté du Comité de salut public, du 18 pluviôse de l'an 2 de la république; par* Gaspard Monge. *Imprimée par ordre du Comité de salut public. Un volume in-4°., avec soixante planches. Paris, an 2.*

Cet ouvrage est composé de deux parties : la première traite des matières qu'on a coutume d'employer à la fabrication des bouches à feu, et des moyens de donner à ces matières les qualités convenables ; la deuxième donne les détails des procédés les plus avantageux, sur-tout pour une grande fabrication. Il est terminé par quatre tableaux des dimensions des canons de fer pour l'artillerie de mer et des canons de bronze pour l'artillerie de terre.

9. *Bulletin des Sciences technologiques. Cinquième section du Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie, publié à Paris, sous la direction de M. le baron* de Férussac.

Le premier numéro de cette section comprend janvier 1824. Il en paraît un numéro chaque mois, six numéros de suite forment un volume.

Le prix de l'abonnement est par an, pour Paris, dix-huit francs;

Pour les départemens, vingt et un;

Pour l'étranger, vingt-quatre.

---

90. *Élémens de Chimie agricole, en un cours de leçons pour le comité d'agriculture; par sir* Humphry Davy *: traduits de l'anglais, avec un Traité de l'art de faire le vin et de distiller les eaux-de-vie; par* A. Bulos. *Deux volumes in-8°., avec huit planches. Paris,* 1819. *Chez* Ladrange, *libraire.*

Cet ouvrage est divisé en huit leçons : le premier volume contient les cinq premières leçons, et le deuxième volume les trois autres.

Première leçon. — Idée générale des objets du cours et de l'ordre dans lequel ils seront discutés.

Seconde leçon. — Des puissances générales de la matière qui influencent la végétation. — De la gravitation, de la cohésion, de l'attraction chimique, de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, des substances pondérables, des élémens de la matière et particulièrement de ceux qu'on trouve dans les végétaux. — Lois qu'ils suivent dans leurs combinaisons et arrangemens.

Troisième leçon. — De l'organisation des plantes.

—Des racines.—De l'épiderme, des parties corticales et parenchymateuses des feuilles, des fleurs et des semences.—De la constitution chimique des organes des plantes et des substances qu'elles renferment.—Des substances mucilagineuse, saccharine, résineuse, huileuse, et autres composés végétaux. — De leurs arrangemens dans les organes des plantes, de leurs compositions, changemens et usages.

Quatrième leçon.—Des sols.—Des parties constituantes, de l'analyse et des fonctions des sols.—Des recherches ou strata qui se trouvent au-dessous des sols.—De l'amélioration de ceux-ci.

Cinquième leçon.—Nature et constitution de l'atmosphère.—Son influence sur les végétaux.—Germination des graines.—Fonctions des plantes aux diverses époques de leur croissance.—Coup-d'œil général sur les progrès de la végétation.

Sixième leçon. — Engrais d'origine végétale et d'origine animale.—Manière dont ils se convertissent en alimens des plantes.—Fermentation et putréfaction.— Différentes espèces d'engrais d'origine végétale et d'origine animale. — Engrais mixtes. — Coup-d'œil général sur les usages et l'application de ces sortes d'engrais.

Septième leçon.—Des engrais d'origine minérale ou engrais fossiles.—De leur préparation et de la manière dont ils agissent.—De la chaux dans ses différens états.—Action de la chaux comme engrais et comme ciment.—Diverses combinaisons

de chaux. — Du gypse. — Idées relatives à son usage. — Des autres composés neutro-salins employés comme engrais. — Des alcalis et sels alcalins. — Du sel commun.

Huitième leçon. — De l'amélioration des terres au moyen de l'écobuage. — Principes chimiques de cette opération. — De l'irrigation et de ses effets. — Des jachères. — Avantages et inconvéniens de cette méthode. — Des rotations de récoltes. — Du pâturage. — Idée relative à son application. — Divers objets d'agriculture, considérés dans leurs rapports avec la chimie. — Conclusion.

---

91. *Essais politiques, économiques et philosophiques; par* Benjamin, *comte* de Rumford. *Deux volumes in-8°. Genève, an* 7, *ou* 1799, *avec des planches.*

Cet ouvrage traite des moyens de détruire la mendicité, d'apporter de grands soulagemens dans la condition des pauvres, et de la manière de construire de bonnes cheminées; il est terminé par des expériences faites sur la chaleur.

---

92. *La Mécanique du feu ou l'Art d'en augmenter les effets et d'en diminuer la dépense; contenant le Traité des nouvelles*

cheminées, qui échauffent plus que les cheminées ordinaires, et qui ne sont point sujettes à fumer; par M. Gauger. *Un volume in-12. Paris, 1749, avec douze planches.*

---

93. *L'Art de la Teinture des laines et des étoffes de laine en grand et en petit teint, avec une instruction sur les débouilles; par M.* Hellot, *de l'Académie royale des sciences. Un volume in-12. Paris, 1750.*

---

94. *Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des Manufactures du royaume des Pays-Bas : ouvrage périodique, format in-8°., publié à Bruxelles.*

Le premier volume a paru en 1817.

---

95. *Traité de l'Imprimerie. Un volume in-4°. Paris, an 7.*

Cet ouvrage est divisé en six parties, qui traitent: La 1re., de l'origine, de l'invention et des progrès de cet art;

La IIe., des caractères ;

La IIIe., des impositions et corrections ;

La IVe., de l'orthographe, de la ponctuation et de l'accentuation ;

La Ve., de l'impression ;

Et la VIe., des connaissances particulières au chef ou directeur d'une imprimerie.

Il est accompagné de dix planches, dont une représente la presse à imprimer.

---

96. *Mémoires sur les forges catalanes, comparées avec les forges à hauts-fourneaux ; par M.* du Coudray, *capitaine d'ouvriers au corps d'artillerie, correspondant de l'Académie royale des sciences. Un volume in-8°. de cent quarante-quatre pages, avec trois planches. Paris*, 1775.

On trouve dans cet ouvrage, 1°. un mémoire sur la manière dont on extrait, en Corse, le fer de la mine d'Elbe, d'où l'on déduit une comparaison de la *méthode catalane* en général avec celle qui se pratique dans nos forges ;

2°. Un mémoire sur les forges du Roussillon et du pays de Foix ;

3°. Une comparaison des procédés des forges du pays de Foix avec ceux des forges de Corse ;

4°. Une comparaison de la méthode catalane en général avec celle des hauts-fourneaux;

5°. La description, avec figures, de la forge à la catalane en usage dans l'île de Corse.

Nouvelles Expériences et Observations sur le fer, relativement à ce que M. de Buffon *a dit de ce métal dans son* Introduction à l'Histoire des minéraux; *par M.* du Coudray, *etc. Un volume in-8°. de cent quarante-huit pages, imprimé à Upsal, en* 1775.

Mémoire sur la meilleure Méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre; par M. Tronson du Coudray, *capitaine au corps d'artillerie. Un volume in-8°. de cent vingt-deux pages, publié à Upsal en* 1774.

Discussion nouvelle des changemens faits dans l'artillerie depuis 1765; *par M.* du Coudray, *chef de brigade au corps de l'artillerie, en réponse à M.* de Saint-Auban, *inspecteur général au même corps. Un volume in-8°. de cent soixante-huit pages. Londres,* 1776.

100. *Observations sur quelques objets d'utilité publique, pour servir de prospectus à la seconde partie de la Physique du monde ou à la Carte hydrographique de la France, et au Traité général de la navigation intérieure de ce royaume. Un volume in-8°. de trois cents pages. Paris*, 1786.

101. *Théorie de la Vis d'Archimède, de laquelle on déduit celle des moulins conçus d'une nouvelle manière; on y a joint la construction d'un nouveau loch ou sillomètre, et celle d'une sorte de rames très-commodes, etc.; de plus, une dissertation sur la force des bois, et les tables nécessaires, dressées d'après les expériences des membres de l'Académie des sciences. Un volume in-12, avec sept planches, par* Paucton. *Paris*, 1768.

102. *Traité des Vernis, où l'on donne la manière d'en composer un qui ressemble parfaitement à celui de la Chine, et plusieurs autres qui concernent la peinture, la do-*

rure, la gravure à l'eau forte, etc. Un volume in-12 de deux cent six pages, avec figures. Paris, 1723.

De l'Attaque et de la Défense des Places, par M. de Vauban, *maréchal de France et directeur général des fortifications du royaume. Un volume in-4°., avec trente-trois planches. A la Haye,* 1737.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première traite de l'attaque des places, l'autre de leur défense.

La première partie est partagée en vingt-cinq chapitres.

Chapitre Ier. De la résolution des siéges.

II. Des magasins.

III. Des investitures des places.

IV. De la construction des ponts pour servir à la communication des quartiers.

V. Observations à faire sur la reconnaissance des places.

VI. De l'ouverture de la tranchée.

VII. De la sape.

VIII. Des lignes parallèles appelées places d'armes.

IX. Des sorties.

X. Des batteries de canons.

XI. Des batteries à bombes.

XII. Continuation des tranchées.

XIII. Prise du chemin vert.

XIV. De la descente du fossé de la demi-lune.

XV. De la prise de la demi-lune.

XVI. Du passage du fossé, du corps de la place et de la manière de se rendre maître des bastions.

XVII. Des mines.

XVIII. De la fabrique de la poudre et de ses effets.

XIX. Manière de supporter l'excavation des mines.

XX. De l'attachement du mineur.

XXI. De la défense des mines.

XXII. De l'attaque des places régulières.

XXIII. Des fonctions des officiers généraux à la tranchée.

XXIV. De la manière d'empêcher les secours.

XXV. Récapitulation des principes qui ont été établis dans ce traité.

La deuxième partie est formée de six chapitres.

Chapitre Ier. Des précautions qu'il faut prendre avant que la place soit assiégée.

II. De la ligne des contre-approches.

III. Des sorties.

IV. De la défense de la contrescarpe.

V. De la défense de la demi-lune.

VI. De la défense des bastions.

---

104. *Examen maritime, théorique et pratique, ou Traité de mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vais-*

seaux et autres bâtimens; par DON GEORGES JUAN, *etc.; traduit de l'espagnol, avec des additions, par M.* LEVÊQUE, *ingénieur de la marine, etc. Deux volumes in-4°., avec quatorze planches. Nantes,* 1783.

Le tome premier est divisé en deux livres, qui traitent : le premier, *De la mécanique,* le second, *Des fluides.*

Le premier livre est subdivisé en neuf chapitres.

Chapitre Ier. Définitions, axiomes et principe du mouvement.

II. Du mouvement composé.

III. Du centre de gravité d'un système de corps et de son mouvement.

IV. De la rotation d'un système.

V. De l'axe et du rayon de rotation.

VI. De la percussion.

VII. Du mouvement des corps posés sur des surfaces.

VIII. Du frottement et de l'altération qu'il produit dans le mouvement des corps placés sur des surfaces.

IX. De l'effet du frottement dans les machines simples.

Le livre second comprend treize chapitres.

Chapitre Ier. De l'équilibre des fluides et de la force avec laquelle ils agissent lorsqu'ils sont en repos.

II. De la force avec laquelle les fluides en mouvement agissent contre une différencio-différentielle de surface.

III. Des forces avec lesquelles les fluides agissent contre des superficies planes, dans le cas du mouvement.

IV. De la force avec laquelle les fluides agissent contre des surfaces quelconques, dans le cas du mouvement.

V. Des résistances horizontales qu'éprouvent les corps lorsqu'ils se meuvent dans les fluides, ou, au contraire, lorsque ce sont les fluides qui se meuvent et choquent les corps.

VI. Des résistances verticales qu'éprouvent les corps lorsqu'ils se meuvent dans des fluides, ou, au contraire, lorsque ce sont les fluides qui se meuvent contre les corps qui sont en repos.

VII. De la quantité dont les dénivellations du fluide causées par quelques surfaces altèrent la force, et par conséquent les résistances qu'éprouvent d'autres surfaces.

VIII. Des dimensions et de la figure que doivent avoir les lignes et les surfaces, pour qu'étant mues dans un fluide, elles éprouvent la plus grande ou la moindre résistance.

IX. Du mouvement progressif horizontal que prennent les corps flottans, lorsqu'ils sont poussés par une ou par plusieurs puissances.

X. Des momens que les corps éprouvent dans leur mouvement progressif horizontal.

XI. De l'inclinaison que prennent les corps flot-

tans sur des fluides lorsqu'ils sont poussés par une ou par plusieurs puissances.

XII. Des momens qui agissent sur les corps lorsqu'ils tournent librement dans des fluides, sur un axe quelconque, qui passe par leur centre de gravité.

XIII. De la vitesse angulaire avec laquelle les corps flottans tournent sur un axe quelconque.

Ce chapitre est suivi d'un appendice sur la théorie des comètes ou cerfs-volans, pour vérifier la loi de la résistance des fluides.

Le tome second est divisé en cinq livres.

Livre premier. *De la construction du navire.*

Il est divisé en deux chapitres.

Chapitre Ier. Du navire en général et de ses propriétés.

II. Des ponts de vaisseaux.

Livre deuxième. *Examen du corps du navire, de ses centres, et des forces, résistances et momens qu'il éprouve.*

Il est partagé en neuf chapitres.

Chapitre Ier. De la flottaison du navire, de sa ligne d'eau, de son poids total et du poids de sa coque.

II. Du centre du volume que le vaisseau occupe dans le fluide.

III. Du métacentre.

IV. Du centre de gravité.

V. Des résistances horizontales qu'éprouve le vaisseau.

VI. Des momens qu'éprouve le vaisseau dans son mouvement horizontal, à l'égard d'un axe aussi horizontal, et qui constituent ce que les marins appellent *la qualité de porter la voile*.

VII. Des momens qu'éprouve le vaisseau dans son mouvement horizontal, par rapport à un axe vertical qui passe par le centre de gravité.

VIII. Des momens qu'éprouve le vaisseau dans son mouvement de rotation autour d'un axe horizontal, mouvement que les marins appellent le *roulis* ou le *tangage*.

IX. Des momens dont les parties du vaisseau éprouvent l'action, et qui le font arquer.

LIVRE TROISIÈME. *Des machines qui servent à mettre le vaisseau en mouvement.*

Il est divisé en trois chapitres.

Chapitre Ier. Des voiles et de la force avec laquelle le vent agit sur elles.

II. Du gouvernail.

III. De la rame.

LIVRE QUATRIÈME. *Des actions et des mouvemens des navires.*

Il est divisé en cinq chapitres.

Chapitre Ier. De la marche et du mouvement progressif du vaisseau, par l'impulsion du vent sur les voiles, et du rumb de vent que cette impulsion l'oblige de suivre.

II. Des angles que les voiles et le vent doivent

mer avec la quille pour que le vaisseau acquière plus grande vitesse possible.

III. De l'inclinaison que prend le vaisseau par force que produit le vent sur les voiles.

IV. Du gouvernement et du manége du vaisseau.

V. Du roulis et du tangage.

Livre cinquième. *Maximes et règles de pratique qui résultent de la théorie exposée dans les livres précédens.*

Il est partagé en six chapitres.

Chapitre Ier. De la force des vaisseaux, de l'épaisseur des bois qui entrent dans leur construction, et du rapport entre leurs longueurs et leurs largeurs.

II. De la grandeur des vaisseaux.

III. De la stabilité ou de la force du vaisseau pour porter la voile.

IV. De la marche et du rumb de vent que suivent les vaisseaux.

V. Du gouvernement et du manége du vaisseau.

VI. Du roulis et du tangage.

Ce second volume est terminé par une table alphabétique et raisonnée des matières qu'il contient.

Rapport d'une Commission spéciale d'ingénieurs du Corps royal des ponts et chaussées, sur la situation des travaux

du canal de l'Ourcq et de ses dépendances, à l'époque du 1er. janvier 1816, et sur les dépenses qui restent à faire à la même époque, pour terminer cette entreprise. Un volume in-4°., avec six planches. Paris, 1819.

106. *Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, et sur les nombreux avantages de petits canaux, dont les bateaux auraient depuis deux jusqu'à cinq pieds de large, et pourraient contenir une cargaison de deux à cinq tonneaux : on y a joint des observations sur l'importance des communications navigables; une description détaillée de machines à la faveur desquelles on établirait ces communications à travers les pays les plus montueux, sans le secours des sas d'écluses et des ponts-aqueducs, avec des dessins de constructions nouvelles d'aqueducs et de ponts en bois et en fer. Ouvrage composé par* Robert Fulton, *ingénieur américain, et traduit de l'anglais. Un volume in-8°. Paris, an VII.*

TRAITÉ des Ponts, où il est parlé de ceux des Romains et de ceux des modernes, de leurs manières, tant de ceux de maçonnerie que de charpente, et de leur disposition dans toutes sortes de lieux; — des projets des ponts, des matériaux dont on les construit, de leurs fondations, des échafaudages, des cintres, des machines et des bâtardeaux à leurs usages; — de la différence de toute sorte de ponts, soit dormans ou fixes, soit mouvans et flottans, volans, tournans, à coulisses, ponts-levis à flèche et à bascule, etc., avec l'explication de tous les termes des arts qu'on emploie à la construction des ponts, et les figures qui démontrent les différentes parties; — et les édits, déclarations, arrêtés et ordonnances qui ont été rendus à l'occasion des ponts et chaussées, rues, bacs, rivières; des coutumes observées sur ce fait; de leur entretien; des garanties; des péages, et des réglemens sur les carrières : augmenté d'une dissertation sur les culées, piles, voussoirs et poussées des ponts. Un volume in-8°. de deux cent

quinze pages, avec des planches. Par M. GAUTIER. *Paris*, 1723.

108. *Le Théâtre d'agriculture et ménage des champs, d'*OLIVIER DE SERRES, *seigneur de Pradel, dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique, avec des notes et un vocabulaire. Deux forts volumes in-4°., publiés à Paris; le premier volume en l'an* 12 *ou* 1804, *et le deuxième en l'an* 14 *ou* 1805.

109. *Annales agricoles de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole; par* C.-J.-A. MATHIEU DE DOMBASLE, *directeur de l'établissement agricole exemplaire de Roville.*

Cet ouvrage, orné de planches, paraît par livraisons.

La première livraison a été imprimée à Paris, en 1824, chez Mme. *Huzard.*

0. *Description des nouveaux instrumens d'agriculture les plus utiles ; par M.* Thaer ; *traduite de l'allemand par* C.-J.-A. Mathieu de Dombasle, *avec vingt-six planches. Un volume in-4°. Paris,* 1821. *Imprimerie de madame* Huzard. *Prix : treize francs cinquante centimes.*

On trouve dans cet ouvrage les descriptions, avec figures, de diverses charrues, d'un extirpateur, de divers semoirs pour différens usages, d'une herse à taupières, d'un plantoir à choux, d'un buttoir à pommes de terre, etc.

. *Faits et Observations sur la fabrication du sucre de betteraves, et sur la distillation des mélasses ; par M.* Mathieu de Dombasle. *Deuxième édition. Un volume in-8°., avec une planche. Paris,* 1822. *Imprimerie de madame* Huzard.

2. *Mémoire sur la Charrue, considérée principalement sous le rapport de la présence ou de l'absence de l'avant-train ; par M.* Mathieu de Dombasle : *suivi de deux*

rapports faits à la Société d'agriculture. Brochure in-8°. de cent dix-sept pages, avec une planche. Paris, 1821. *Imprimerie de madame* HUZARD. *Prix : deux francs cinquante centimes.*

INSTRUCTION théorique et pratique sur la fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre; par M. MATHIEU DE DOMBASLE. *Brochure de soixante-dix-sept pages, avec une planche représentant un fourneau à cuire les pommes de terre, une machine à écraser ces racines, et un appareil distillatoire. Paris,* 1820. *Imprimerie de madame* HUZARD. *Prix : deux francs.*

CALENDRIER du bon cultivateur, ou Manuel de l'agriculteur praticien; par C.-J.-A. MATHIEU DE DOMBASLE : *suivi de la richesse du cultivateur, ou les secrets de* JEAN-NICOLAS BENOIT. *Deuxième édition. Un volume in-12, de quatre cent quatre-vingt-treize pages, sans figures. Paris,* 1824. *Imprimerie de madame* HUZARD.

5. *Réflexions sur la puissance motrice du feu, et sur les machines propres à développer cette puissance; par* S. Carnot, *ancien élève de l'École polytechnique. Un volume in-8°. de cent dix-huit pages, avec une planche. Paris,* 1824, *chez* Bachelier, *libraire.*

6. *Bibliothèque universelle, partie* Agriculture, *faisant suite à la Bibliothèque britannique, même partie.*

Le premier volume a paru à Genève en 1816; depuis cette époque, il en est sorti un volume chaque année : cet ouvrage traite des procédés agricoles suivis dans tous les pays.

7. *Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a trait à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours; — Armes offensives et défensives de l'homme et du cheval, engins, machines de siéges ou de batailles, ornemens, enseignes, instrumens de musique, duels, combats de jugement, pas d'armes, tournois, car-*

rousels, etc. : précédée d'une connaissance exacte du mode militaire, ancien et actuel, et de toutes les milices qui ont existé, ainsi que d'un grand vocabulaire, qui en est la clef, et rendra familiers au lecteur tous ces termes obscurs et barbares qu'il rencontrera non-seulement dans ce traité, mais aussi dans l'histoire des peuples de ce continent, en lui en donnant les définitions vraies et précises. Quarante et un grands dessins, en manière de lavis, rendront ces objets présens, et formeront la collection la plus complète. Deux volumes in-4°., dont un Atlas, par J.-B.-L. CARRÉ, *imprimés à Châlons-sur-Marne en* 1797.

---

18. *L'ART du trait de charpenterie, par* NICOLAS FOURNEAU, *etc., ouvrage in-folio, publié à Paris.*

Il est composé de quatre parties.

La première, publiée en 1802, indique la manière de construire un pavillon, des courbes rallongées, un cinq-épis carré, un cinq-épis biais avant-corps; de tracer les nolets, d'assembler le nolet carré; de construire divers escaliers et des lunettes.

La deuxième partie, publiée en 1791, donne la manière de disposer le bois de charpente; de prendre la mesure des bâtimens; de mettre les plates-formes en chantier; de tracer la vis; de construire une mansarde, des escaliers; d'évaluer la solidité des pièces en charpente; d'estimer les ouvrages; la description d'un pavillon; un vocabulaire des termes en usage dans la charpente; la manière de construire divers bâtimens, des cinq-épis, divers nolets, des tours rondes, des lunettes, des empanons, des herses ou développemens, des nolets, des croix de Saint-André, des liernes, des voûtes, des flèches, des dômes.

La troisième partie, publiée en 1802, donne les moyens de construire des pavillons, des lunettes, la grue, des bâtimens, des combles, des lucarnes, des guitares, des nolets, un dôme, des capucines, une ellipse dans un cylindre et dans un cône, les sections des cônes, des spirales, des croix de Saint-André.

La quatrième partie, publiée en 1807, a pour titre, *Essais-pratiques de géométrie et suite de l'art du trait.* On y trouve une formule du développement des cônes droits, depuis zéro jusqu'à l'infini; une manière de construire des angles dans différens cas, de faire un rouet en raison d'une lanterne donnée, différens problèmes et questions de géométrie relatifs à la pénétration des corps et à la charpente.

Chacune de ces quatre parties est accompagnée d'un grand nombre de planches.

119. *L'Art de faire les cristaux colorés imitant les pierres précieuses; par M.* Fontanieu. *Paris,* 1778. *Un petit volume de vingt-neuf pages, avec une table des différentes pierres artificielles, des doses, des fondans et matières colorantes, et le dessin d'un four.*

Ce petit ouvrage est composé de cinq parties, qui traitent :

La première, de la préparation des fondans;

La deuxième, de la nature des fondans au nombre de cinq, et du soin qu'exige leur préparation;

La troisième, des matières qu'on emploie pour colorer le cristal et imiter les pierres précieuses, et de la préparation des chaux métalliques destinées à cet usage;

La quatrième, des couleurs employées pour la peinture en émail.

La cinquième contient des observations sur les différens degrés de feu pour les pierres colorées, et la description d'un fourneau.

120. *Instruction sur l'usage des moulins à bras, inventés et perfectionnés par MM.* Durand *père et fils, etc. Un volume*

in-8°. de soixante et onze pages. Paris, 1793. *Imprimerie de* BLANCHON.

On trouve dans cet ouvrage un rapport sur les moulins à bras et à manége des sieurs *Durand*, un décret de la convention nationale, rendu sur ce rapport, et une instruction sur les moulins à bras, en dix chapitres, avec une planche, suivis de la description des moulins à bras et à manége.

1. *MÉMOIRE sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture économique*, *par* CÉSAR BUCQUET, *auteur du* Manuel du meunier et du charpentier de moulins, *et du* Traité pratique de la conservation des grains et farines. *Un volume in-8°. de cent vingt-cinq pages, imprimé à Paris, en* 1786, *sous le privilége de l'Académie des sciences.*

On trouve dans cet ouvrage une notice historique sur l'auteur de ce mémoire, un tableau d'expériences sur les moutures, la description, sans figures, de toutes les pièces d'un moulin économique, et les prix communs des parties de ces moulins.

22. *Avis au peuple sur son premier besoin*, ou *petits traités économiques sur le blé, la farine et le pain. Un volume in-12. Amsterdam*, 1768.

Ce volume est divisé en trois petits traités ayant chacun leur pagination et intitulés :

Premier traité. *Du commerce des blés.* 152 pages.

Il est composé de trois chapitres.

Le Ier. traite cette question : *La liberté du commerce des blés est-elle toujours avantageuse au peuple ?*

Le IIe. traite cette seconde question : *L'entière et parfaite liberté du commerce des grains n'a-t-elle pas des inconvéniens ?*

Le IIIe. traite cette troisième question : *Le gouvernement ne pourrait-il pas prendre quelques précautions par rapport au commerce des blés ?*

Deuxième traité. *Mouture des grains et commerce des farines.* 69 pages.

Il est composé de deux chapitres.

Le Ier. traite de la mouture des grains ;
Le IIe., du commerce des farines.

OISIÈME TRAITÉ. *Fabrication et commerce du pain, :t vrai moyen de pourvoir aux approvisionnenens publics.* 201 pages.

l est composé de trois chapitres.

.e Ier. traite de la fabrication et du commerce pain;

.e IIe., du commerce du pain;

.e IIIe., des approvisionnemens publics ou des rchés. Ce chapitre est l'analyse et le résultat des is petits traités économiques.

ÉMOIRE *sur la force expansive de la vapeur de l'eau, présenté et lu à l'Académie des sciences en* 1790; *par M.* BETANCOURT. *Trente-huit pages. Imprimé à Paris, chez* LAURENT, *libraire, rue de la Harpe,* n°. 18.

On trouve dans ce mémoire, 1°. la description, ec figures, de l'appareil qui a servi à l'auteur ıns ses expériences sur la force expansive de la ıpeur de l'eau; 2°. un dessin où sont tracées deux ıurbes, dont l'une marque la force expansive de vapeur de l'esprit de vin, et l'autre la force exınsive de la vapeur de l'eau; 3°. deux tables des ıpériences faites pour connaître la force de la vaıur de l'eau, à différens degrés de la température, esurée sur le thermomètre de *Réaumur*.

124. *Manuel de l'artilleur, contenant tous les objets dont la connaissance est nécessaire aux officiers et sous-officiers d'artillerie, suivant l'approbation de M.* Gribeauval; *par M. le chevalier* d'Urtubie, *colonel de l'artillerie de l'arsenal de Douai. Troisième édition. Un volume in-8°. de cinq cent six pages, avec treize planches. Paris,* 1792.

Cet ouvrage est divisé en vingt-deux chapitres, qui traitent :

Chapitre Ier. Des batteries de canons.

II. De la construction des batteries en général.

III. Des mortiers, pierriers, obusiers et des grenades.

IV. Du canon de bataille.

V. Des manœuvres du canon de bataille.

VI. Des sapes.

VII. Des ponts de guerre.

VIII. De la poudre.

IX. Des voitures et autres machines en usage dans l'artillerie.

X. Des manœuvres de forces.

XI. Des artifices de guerre.

XII. Des approvisionnemens et équipages d'artillerie.

XIII. Des projets d'approvisionnemens d'artillerie dans les places.

XIV. Des mines et contre-mines.

XV. De la fonte des canons et autres bouches à feu.

XVI. Du fer.

XVII. De l'acier.

XVIII. Des fers coulés.

XIX. De la fabrication des armes.

XX. Des bois.

XXI. Un précis des fortifications.

XXII. Un résumé général et approximatif du poids et des prix des différens ouvrages qui sortent finis des fonderies, ainsi que des voitures et attirails quelconques de l'artillerie faits dans les arsenaux de construction, etc.

Ces vingt-deux chapitres sont précédés d'une introduction, qui traite de l'artillerie et des bouches à feu en général, et dans laquelle se trouvent des observations sur le tir des armes à feu.

Ils sont suivis d'une table des matières, qui peut être considérée en même temps comme un vocabulaire d'artillerie.

Voyage fait par ordre du Roi, en 1768, *pour éprouver les montres marines inventées par M.* Leroy, *par M.* Cassini *fils; avec le Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer, qui a rem-*

porté le prix double au jugement de l'Académie royale des sciences, contenant la description de la montre à longitudes, présentée à Sa Majesté, le 5 août 1766, par M. Leroy *l'aîné, horloger du Roi. Un volume in-4°., avec des cartes, six planches et des tables. Paris,* 1770.

Il est divisé en trois parties, où l'on trouve :

1°. La relation d'un voyage à l'île Saint-Pierre proche de Terre-Neuve, et aux côtes d'Afrique et d'Espagne;

2°. Un journal des observations astronomiques faites en différens lieux pour éprouver les montres marines de M. *Leroy*;

3°. Les moyens d'employer les montres marines à la détermination des longitudes en mer, épreuve nécessaire pour bien s'assurer de leur bonté avant de s'en servir;

4°. Des tables horaires.

---

26. *De l'Art du Fontainier-Sondeur, et des puits artésiens, ou Mémoires sur les différentes espèces de terrains dans lesquels on doit rechercher des eaux souterraines, et sur les moyens qu'il faut employer pour ramener une partie de ces eaux à la sur-*

face du sol, à l'aide de la sonde du mineur ou du fontainier; par F. GARNIER, *ingénieur au Corps royal des mines. Un volume in-4°. de cent quarante-trois pages, avec dix-neuf planches. Paris*, 1822. *Imprimerie de madame* HUZARD.

Nota. Ce mémoire, imprimé par ordre du Gouvernement, a été couronné par la Société d'encouragement de Paris, dans sa séance générale du 3 octobre 1821.

Ce mémoire, précédé du rapport fait à la Société d'encouragement, est divisé en quatre chapitres, qui traitent :

Le premier, des sondages relatifs à la recherche d'eaux souterraines, exécutés dans l'ancienne province d'Artois, et de la profondeur à laquelle on est parvenu;

Le deuxième, des recherches des terrains propres à donner naissance à des fontaines jaillissantes;

Le troisième, de la description détaillée de la sonde du fontainier et de toutes ses parties;

Le quatrième, des inconvéniens de ne pas entreprendre les travaux du sondage sur de grandes dimensions.

JOURNAL d'Agriculture à l'usage des habitans de la campagne; par M. le chevalier TESSIER, *de l'Institut national, etc.; ou-*

vrage servant d'introduction aux Annales d'Agriculture, *du même auteur. Un volume in-8°. de quatre cent dix pages. Paris, du 1er. avril 1791 au 15 mars 1792 chez madame* Huzard, *imprimeur-libraire rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts.*

Cet ouvrage, qui a paru par numéros, de mois en mois, du 1er. avril 1791 au 15 mars 1792, traite, comme l'annonce son titre, de tout ce qui est relatif à l'agriculture.

128. *Annales de l'Agriculture française, première série, contenant des observations et des mémoires sur l'agriculture en général, sur la culture de la carotte, du turneps, du maïs, du lin, de la soude, etc.; sur les plantations, la culture des arbres et le dépérissement des bois en France; sur les platanes, les érables, le pommier, la fabrication du cidre; sur les bêtes à laine superfine, l'amélioration des laines, les buffles, les ânes, les chevaux, les chèvres, les cochons, les lapins, etc.; sur la destruction des insectes nuisibles; les épizooties, la clavelée; sur les grandes et petites fermes, les engrais, les rapports*

des finances avec l'agriculture ; enfin, ce qu'il faut faire, chaque mois, dans les jardins utiles ; — par une société d'agriculteurs : rédigées par le chevalier TESSIER, *de l'Institut national, de la Société de médecine, de celle d'agriculture du département de la Seine, etc. Format in-8°. A Paris, imprimerie de madame* HUZARD.

Cette première série se compose de soixante-dix volumes, dont le premier a paru en l'an 6 ou 1798, et le dernier en 1817.

Prix de cette collection, trois cents francs ; d'une année, dix-huit francs, excepté l'année 1816, qui ne se paie que neuf francs.

ANNALES de l'Agriculture française, deuxième série, contenant des observations et des mémoires sur toutes les parties de l'agriculture ; rédigées par MM. TESSIER *et* BOSC : *ouvrage faisant suite aux soixante-dix volumes de la première série. Format in-8°. Imprimerie de madame* HUZARD.

Le prix de l'abonnement est de vingt-cinq francs par an, franc de port et pour la France.

Le premier volume a paru en 1818, le vingt-huitième est sous presse.

130. *Recherches sur la préparation que les Romains donnaient à la chaux dont ils se servaient pour leurs constructions, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers; par M.* de la Faye, *trésorier général des gratifications des troupes. Un volume in-8°. de quatre-vingt-trois pages. Paris,* 1777.

131. *Mémoire pour servir de suite aux Recherches sur la préparation que les Romains donnaient à la chaux dont ils se servaient pour leurs constructions, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers; par M.* de la Faye. *Un volume in-8°. Paris,* 1778.

Ce mémoire fait connaître la manière de bâtir qui était en usage chez les anciens; l'auteur y traite des pierres factices ou briques crues dont on s'est servi pour bâtir pendant au moins quatre mille ans; il parle des chemins militaires et des terrasses romaines, qui, quoique revêtus seulement en cailloutages et en mortier, ne laissaient pas que de résister aux injures de l'air, etc.

Instruction sur la nouvelle méthode de préparer le mortier-loriot. Format in-8°. Seize pages, avec une planche représentant un four à recalciner la chaux éteinte. Paris, 1775.

Recherches sur la pouzzolane, sur la théorie de la chaux et sur la cause de la dureté du mortier, avec la composition de différens cimens en pouzzolane, et la manière de les employer tant pour les bassins, aqueducs, réservoirs, citernes et autres ouvrages dans l'eau, que pour les terrasses, bétons et autres constructions en plein air; par M. Faujas de Saint-Fond. *Un volume in-8°. de cent vingt-cinq pages. A Grenoble et à Paris, 1778.*

Vie de Benjamin Franklin, *écrite par lui-même, suivie de ses Œuvres morales, politiques et littéraires, dont la plus grande partie n'avaient pas encore été publiées : traduite de l'anglais, avec des*

notes, par J. Castéra. *Deux volumes in-8°. Paris, an* 6 *de la République. Imprimerie de* Buisson.

Cet ouvrage n'est consigné ici que parce qu'on y trouve une notice sur les avantages que peuvent avoir les arcs et les flèches sur les armes à feu; une notice concernant les premiers perfectionnemens apportés dans la construction des cheminées; une notice sur l'invention et le perfectionnement de l'instrument de musique appelé *harmonica;* une notice sur des découvertes concernant l'électricité; une notice sur l'invention de la machine pneumatique, et une notice et des expériences relatives à l'invention des paratonnerres.

---

135. *Rapport sur les produits de l'industrie française, présenté, au nom du Jury central, à S. Exc. M. le comte* de Corbière, *ministre secrétaire d'état de l'intérieur, approuvé par S. S. M. le duc* de Doudeauville; *rédigé par MM. le vicomte* Héricart de Thury *et* Migneron. Exposition de 1823. *Un volume in-8°. de cinq cent dix-sept pages. Paris,* 1824, *de l'imprimerie royale.*

Ce rapport, précédé d'un avant-propos dans lequel on trouve la désignation des membres dont

était composé le jury central de 1823, une notice sur les travaux de ce jury, et un discours adressé au roi, relatif à l'exposition, est divisé en trente-huit chapitres, dans lesquels les produits sont classés de la manière suivante :

Chapitre Ier. Laines.
II. Duvet de chèvre.
III. Soie.
IV. Tissus de crin.
V. Lin et chanvre.
VI. Coton.
VII. Linge de table ouvré, damassé.
VIII. Dentelles, blondes, broderies diverses.
IX. Fleurs artificielles.
X. Couvertures en laine et en coton.
XI. Bonneterie.
XII. Chapellerie.
XIII. Tapis, tapisseries et tentures.
XIV. Teinture, apprêt et blanchîment.
XV. Impression sur étoffes.
XVI. Cuirs et peaux.
XVII. Papeteries.
XVIII. Produits naturels du règne minéral.
XIX. Arts métallurgiques.
XX. Outils, instrumens, objets divers en fer et en acier.
XXI. Bronzes et dorure, orfèvrerie, plaqués d'or et d'argent.
XXII. Bijouterie, joaillerie, tabletterie.
XXIII. Machines et instrumens propres à l'agriculture.

XXIV. Machines hydrauliques, pompes, moutures et appareils y relatifs.

XXV. Machines propres à la fabrication des divers tissus et mécanismes divers.

XXVI. Instrumens d'astronomie, de géodésie et de physique.

XXVII. Optique.

XXVIII. Mécaniques de précision, horlogerie.

XXIX. Instrumens de musique.

XXX. Économie domestique.

XXXI. Arts chimiques.

XXXII. Terre cuite, poteries et porcelaines.

XXXIII. Verrerie et cristallerie.

XXXIV. Ébénisterie, menuiserie, ornemens sculptés et moulés.

XXXV. Typographie, lithographie, peinture, écriture, reliûre des livres.

XXXVI. Objets divers.

XXXVII. Produit du travail dans les établissemens de charité.

XXXVIII. Produit du travail dans les maisons de détention et de correction.

Ce travail est terminé par les ordonnances et circulaires relatives à l'exposition de 1823; le tableau chronologique des expositions des produits de l'industrie française, depuis l'origine de l'institution (1); et la liste suivante :

---

(1) On trouve ce Tableau dans *la Clef de l'industrie*, au mot Expositions.

LISTE ALPHABÉTIQUE

Fabricans et des Artistes qui ont obtenu des Médailles ou autres Distinctions à l'Exposition de 1823.

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
	A.	
, SANS et MORLIÈRE	Limes.	m. d'argent
RY frères	Couvertures de coton	ment. hon.
I.	Gravure sur cuivre.	m. bronze.
E.	Satin.	ment. hon.
RAY (Jacq.-Marie).	Batteur-éplucheur, double laminoir, etc.	m. bronze.
. . . . .	Châles en bourre de soie, imitant le cachemire.	méd. d'or.
RD.	Moiré métallique, lampes, garde-vue.	r. m. d'or.
	Couvre-plats et paniers en tissu métallique.	m. bronze.
JX fils	Peaux corroyées	ment. hon.
OINE (Joseph). . .	Montre à cylindre	m. bronze.
ERT-RENETTE.	Canon de fusil.	m. bronze.
DUY.	Serrurerie.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
ALLIZEAU	Modèles de solides polyédriques, exécutés en bois.	ment. l
ALLOMBERT.	Peignes en écaille et en corne. .	ment. l
ANDRÉ (Pierre).	Sucre de betteraves.	ment. l
ANDRÉ	Porcelaines décorées.	ment. l
ANGRAND.	Papiers de fantaisie.	m. bro
ARGY-GUILLET.	Ganterie.	citatic
ARMAND (Mme.).	Objets de fantaisie.	m. bro
	Broderie sur mousseline, sur tulle et sur batiste.	ment. l
ARMFIELD (Mlle.). . . .	Flanelles à chaîne et trame cardées, coatings.	m. d'ar
ARMONVILLE	Tapis économiques en découpures de châles.	m. bro
ARNHEITER et PETIT. . .	Outils de jardinage.	citatic
ARNOLD-HAUCITZ. . . .	Voiture à flèche et essieux mouvans.	citatic
ARNOLLET	Pompes pour épuisement, incendies, etc.	m. d'ar
ASSY-GUÉRIN fils et GIVELET.	Flanelle croisée, circassienne.	ment. l
ASTÉ	Instrumens pour musique militaire.	ment. l
AUBERT ET SOMBORN . .	Limes.	ment. l
	Scies et autres outils.	m. bro

NOMS des ITES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
ITOT	Bandages de roues percées à froid par le moyen d'une mécanique.	m. d'argent
: et GAVET.	Nécessaires enrichis.	r. m. d'arg.
NBRON	Coutellerie.	ment. hon.
RD et fils.	Draperie.	r. m. d'arg.
RD frères.	Draperie.	»

B.

· père et fils.	Draperie.	r. m. d'or.
: et compagnie . . .	Couvertures en laine mérinos, en bourre de soie et en coton.	m. d'argent
; frères	Draperie.	r. m. d'arg.
ATRÈ fils aîné. . . .	Broderie sur mousseline, tulle, etc.	m. bronze.
N.	Nécessaires.	citation.
E et compagnie . . .	Crêpes et gazes de différentes espèces et de diverses nuances.	m. d'or.
BINO	Verre à vitres.	citation.
ET	Toiles peintes.	m. d'argent
IER	Procédé d'écriture à l'usage des aveugles.	m. bronze.
DE (le vicomte de). .	Moulin à broyer les pommes. .	ment. hon.
ON.	Papier.	citation.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obten
BARNOVILLE et BAJOLLE.	Linon-batiste broché en coton de couleur.	m. bro
BARRIOL	Coutellerie et modèle de projectile dit *boulet à lames.*	citatio
BARTHELEMY.	Couvertures.	ment. l
BARTHELEMY.	Joaillerie et bijouterie.	m. bro
BASSECOURT fils	Couvertures.	ment. l
BASSIGNOL	Chapeaux.	ment. l
BAUDUIN-KAMMENM. . .	Poils filés à la mécanique pour lisières de draps et de casimirs.	m. bro
BAUQUER	Châles mérinos imprimés	m. bro
BAUZON.	Châles cachemires à la manière de l'Inde.	m. d'
BAYLE et compagnie. . .	Châles en bourre de soie et en cachemire.	m. d'ar
BAUJEU (de).	Sucre de betterave.	m. bro
BEAULIEU (Maison cent. de détention de).	Tissus de coton.	citatio
BEAUMIER	Peaux chamoisées.	citatio
BEAUNIER.	Aciers fondus et autres.	r. m. d'
BEAUNIER et MILLERET.	Fonte pour acier.	r. m. d'
BELLANGER-PAGÉ, LEBLANC, CARLIER et ce.	Carreaux en terre de diverses couleurs.	ment. l
BELISSENT.	Flûtes	ment. l

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
RD.	Toile de Cretone.	ment. hon.
RD.	Ébénisterie.	citation.
ST.	Mouture à l'anglaise.	m. d'argent
T-ALAIS.	Tulles brochés par un nouveau procédé.	ment. hon.
RD.	Produits chimiques.	r. m. d'arg.
RD et DELPECH . . .	Alun.	r. m. de br.
RD fr. et VÉTILLARD.	Toiles, blanchîment des toiles.	m. d'argent
Y-SERAULT.	Bonneterie.	citation.
É (Victor)	Bijoux en jayet.	ment. hon.
ER	Crayons communs.	ment. hon.
ER et comp.	Tourbe comprimée.	ment. hon.
OUGNAN.	Coutellerie.	m. bronze.
ADAC père et fils . .	Acier naturel et acier cémenté.	m. d'or.
ADDA	Bijouterie en platine.	m. bronze.
ARD	Tabletterie; — ouvrages en bois doré.	citation.
ARD aîné.	Chandelles moulées.	citation.
ARDIÈRE (Achille de)	Fleurs artificielles en baleine; — Chapeaux et schakos en osier de baleine.	m. d'argent
UD (Pierre).	Soies blanches ouvrées en grenadines.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
Bonnaire et compagnie.	Blondes blanches et dentelles. .	r. m. d'
Bonnard, Laverrière et Boudot.	Peignes sans ligatures pour le tissage de la soie.	m. d'
Bonnefoi (Frédéric.). . .	Soie grège pour trame.	ment. l
Bonnemain	Régulateur de feu.	ment. l
Bonnet et Ronchaud . .	Fil fait avec de la bourre de soie, de laine et de cachemire.	ment. l
Bonnet frères, Champion et Desfosses.	Prussiate de potasse et bleu de Prusse.	m. bro
Bontems et Georgeon. .	Cristallerie.	m. d'ar
Bordier-Marcet. . . .	Appareils d'éclairage, phares. .	r. m. d'
Borel.	Serrurerie.	ment. l
Bosquillon.	Châles au lancé et autres, imitant le travail de l'Inde.	m. d'
Bossat	Soie jaune organsinée	ment. l
Bost-Memerun.	Coutellerie.	m. d'ar
Bouchet aîné.	Papiers communs.	ment. l
Bouchon aîné.	Peaux chamoisées ; — ganterie.	ment. l
Bouffon.	Faux.	m. bro
Bougon (Mme.)	Gravure sur bois.	m. bro
Bouillon.	Draperie ; — flanelle en laine cardée et couvertures en laine.	ment. l
Boulanger (Mart.-Liév.)	Bonneterie.	citatic

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
AT.	Coutellerie.	ment. hon.
BEOIS	Laine en suint.	m. bronze.
BEOIS (Mme. veuve).	Tapis veloutés et autres.	m. bronze.
BUIGNON	Pierres gemmes fausses..	ment. hon.
ARD (Mme. veuve).	Ornemens d'église et autres articles de soieries.	m. d'argent
VILLER (la société des ies de lignite de)	Prussiate de potasse, alun et autres produits chimiques. .	m. d'argent
R et compagnie. . .	Etoffes en couleur.	citation.
HET et compagnie. .	Rubans découpés au moyen d'une machine.	m. bronze.
NT.	Acier fondu..	ment. hon.
	Traitement du platine et du palladium; — acier damassé.	méd. d'or.
FORD	Papiers de fantaisie.	citation.
IER	Peaux corroyées.	r. m. d'arg.
DT et comp.	Fils de lin.	m. bronze.
r fils.	Soies grèges.	m. bronze.
IER frères.	Draperie.	m. bronze.
MEYER	Harpes.	ment. hon.
COURT père et fils . .	Draperie.	»
IEL.	Lampes à la Girard perfectionnées.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
BROMARD	Broches mécaniques	citation.
BRUCY	Cadres en carton	citation.
BRULLEY	Drap teint	ment. ho
BRUN (Mme. veuve)	Tulle de coton brodé	ment. ho
BRUNEEL et CALLEMIEN	Linge ouvré	ment. ho
BRUNEL	Soie teinte	ment. ho
BUISSON-MARTIGNAT	Coutellerie	ment. ho
BUNTEN	Baromètres, thermomètres et autres instrumens de physique.	ment. ho
BURAND j. et MARCHAND	Camphre raffiné, borax, produits mercuriaux.	m. bron
BURETTE	Machine à faire de la fécule de pommes de terre.	m. bron
BUSSON	Laine mérinos	»

C.

CABANE	Tricots de soie chinés	m. d'arge
CAHIER	Orfèvrerie	r. m. d'or
CAIRE (Claude-Antoine.)	Presse pour les marcs de vendange.	ment. ho
CALLET	Savon fabriqué avec de la soude et de la potasse factices.	m. bron

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
ET et DEGOER . . .	Sacs et tuyaux de chanvre sans couture.	citation.
ON	Pompe dite *norpac*, et autres machines hydrauliques.	m. bronze.
ASSONNE frères. . .	Châles en bourre de soie imitant le cachemire.	m. d'argent
EILHAC.	Coutellerie.	m. bronze.
ON.	Cotons filés	m. bronze.
ING.	Taffetas.	ment. hon.
AL et NÉBON. . . .	Couvertures en laine.	citation.
N	Lampes à la Girard perfectionnées.	ment. hon.
N-LANGLOIS	Toile façon de Hollande; — blanchiment des toiles.	r. m. d'arg.
N (Firmin).	Bonneterie.	citation.
ENTIER (Mme.). . .	Dentelles	m. d'argent
IER	Cardes à matelas montées sur deux roues.	m. bronze.
IER, COUSIN et ce. .	Étoffes pour meubles et pour tenture.	m. bronze.
IER fils et GRIEU. .	Acide sulfurique, acide oxalique et autres produits chimiques.	ment. hon.
ENEUVE.	Chapeaux imperméables	citation.
ELLE..	Fusils à deux coups.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTI obtenu
CASTILLE	Horlogerie.	m. bro
CAUCHOIX.	Lunettes de diverses grandeurs.	m. d'c
CAVAIGNAC et BEAULIS. .	Encre d'imprimerie.	ment. h
CELLARIER et comp. . .	Cotons filés, tissus en coton. . .	m. bro
CESBRON fils et frères. . .	Étoffes en coton.	m. d'ar
CESSIER.	Fusils de munition à magasin volant.	m. bro
CHABRE.	Chapeaux.	ment. h
CHAGOT frères.	Cristallerie.	r. m. d
CHAILLOT.	Harpes.	ment. h
CHAMERET-TIROUFFLET .	Coutils en fil.	m. bro
CHAMBELLAN-PETIT. . .	Tapis de pieds.	ment. h
CHAMBON	Soies blanches et soies jaunes. .	m. d'ar
CHAMPION.	Mesures linéaires sur rubans. .	ment. h
CHANCEL.	Graphite.	ment. h
CHANNEBOT.	Châles.	m. d'ar
CHANTREL (J.-B.). . . .	Bonneterie.	citatic
CHAPELLE.	Bougies en blanc de baleine. . .	ment. h
CHAPTAL fils, DARCET et HOLKER.	Alun et autres produits chimiques.	»
CHAPUIS.	Papier.	citatic

NOMS des [illegible]	DÉSIGNATION des produits présentés	[illegible]
[illegible]	Produits [illegible]	m. bronze.
[illegible] Mme. veuve	Coutellerie	m. bronze.
[illegible]	Soie blanche et soie jaune en fontes	m. d'argent
[illegible]	Lampe à courant d'air	citation.
[illegible]	Ébénisterie	citation.
[illegible]	Couvertures en coton	ment. hon.
[illegible], Lieutenant et [illegible]	Mousselines unies et brodées, gazes coton, etc.	[illegible] m. d'or.
[illegible]	Dentelles	citation.
[illegible]-Jota	Tulle écru, tulle blanc	ment. hon.
[illegible]	Mécanique pour le filage du chanvre et du lin.	citation.
[illegible]ux frères	Draperie	m. d'or.
[illegible]ux, Lombart et [illegible]ard.	Draperie	m. bronze.
[illegible]erue et Léon [illegible]ulvreux.	Draperie	m. bronze.
[illegible]vard	Tapis-moquettes et autres	ment. hon.
	Tapis en feutre verni	m. d'or.
[illegible]aux	Coutellerie	citation.
[illegible]t jeune	Broderies	m. bronze.
[illegible]n	Ouvrages exécutés au tour	ment. hon.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTIN obte
CHERVET-VACHER. . . .	Coutellerie.	ment.
CHEVALLIER (Vincent). .	Instrumens d'optique.	ment.
CHEVALLIER (Le)	Lunettes, longues-vues et autres instrumens d'optique.	ment.
CHOFFIN (Mme.)	Blanchiment d'étoffes.	citati
CHOISELAT	Bronzes dorés pour ornemens d'église.	m. br
CHOPIN	Bronzes dorés.	m. br
CHOQUET	Coutellerie.	citati
CHRISTIN aîné.	Peaux chamoisées.	ment.
CHRISTIN aîné.	Ganterie.	ment.
CHUARD et compagnie. .	Étoffes de soie or et argent. . .	»
CLAIRVAUX (la maison de détention de)	Coutils, percales et cotons filés.	ment.
CLAVEAU DE BOURRISSON.	Papiers de diverses sortes. . . .	m. br
CLÉMENT	Violons et basses	m. br
CLERC neveu.	Draperie.	m. d'a
CLEREMBAULT.	Dentelles.	m. d'a
CLÉREMBAULT et LECOQ-GUIBÉ.	Mousselines unies, brochées et brodées, etc.	r. m. d
COEUR.	Pendules.	ment.
COIFFIER et compagnie. .	Calicots tissés à la mécanique. .	m. br
COLCOMB.	Couleurs fines.	ment.

NOMS des ES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
TA-LEFEBVRE. . .	Tabatières dites *écossaises*. . . .	ment. hon.
R.	Appareils pour distribuer le combustible sur la grille d'un fourneau.	ment. hon.
R John.	Machines à tondre les draps . .	méd. d'or.
BEL.	Teinture sur coutils.	citation.
ANS	Produits lithographiques. . . .	m. bronze.
ANTIN (Charles). .	Échelle propre au service de la marine.	citation.
ANTIN (Mme. veuve CONSTANTIN jeune.	Fonte de caractères	ment. hon.
AMINE.	Râpes à l'usage des sculpteurs; — bronzes dorés.	m. bronze.
TT-BAILEY et comp.	Tulle.	ment. hon.
ERIER et LEMIRE .	Brocard or et argent, tapis fond velours	m. d'argent
OUAILLES	Gravure sur acier.	m. d'argent
RON (Mme.).	Couleurs lucidoniques.	ment. hon.
et DELLORTE. . . .	Marbres.	ment. hon.
ALLAT	Marbres.	ment. hon.
HONNAT.	Châles en bourre de soie imitant le cachemire.	r. m. d'arg.
AUX et compagnie .	Limes et râpes; — quincaillerie; — scies laminées et trempées en acier naturel et en acier fondu.	m. d'or.
	Armes blanch. et acier de Damas.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
Coulon père et fils. . .	Jayet; — peignes en bois et en corne.	m. bro
Coyère (F.) et comp.. .	Chapeaux de paille.	ment.
Crémière-Jeuffrain. .	Passementerie en soie.	ment.
Crespel de Lisse. . . .	Sucre de betteraves.	m. d'a
Crouset (L.) père et fils.	Drap commun.	ment.
Cruvillier.	Mouchoirs et écharpes en tulle chiné.	m. bro
Cunin (L.) et comp. . .	Draperie.	m. d'
Cuvru de Surmont. . .	Tissus de coton mélangés. . . .	ment.

D.

Dallemagne et Guybout	Métiers à fabriquer les galons..	citati
Dalloz-Gaillard . . .	Tabatières, nécessaires et flûtes.	citati
Dambrun de Vandelles.	Guingamps et zéphyrines. . .	citati
Dandré.	Linge de table et mousselines brodées.	m. d'ar
Danet	Draperie.	m. d'
Darche (Mme. veuve) .	Bas de fil et bas de cachemire. .	ment.
Daret.	Machine à vapeur.	m. bro
Datis.	Draperie.	r. m.
Dausse..	Laque de garance.	m. bro

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
REMONT et DOYEN .	Laine peignée et filée à la mécanique ; — étoffes mérinos.	m. d'or.
REVILLE.	Bonneterie.	citation.
).	Métier mécanique pour la fabrication des lacets.	ment. hon.
) (Jules).	Basins câblés et percales	ment. hon.
AINVILLE.	Jeu d'orgues.	m. bronze.
BR et fils.	Céruse.	citation.
ADIS et comp. . . .	Cuivre laminé.	r. m. d'or.
	Tôles de fer.	m. d'or.
	Fer-blanc.	m. d'or.
YER (Mme. veuve.).	Fer-blanc.	m. d'argent
ENS jeune	Guingamps façon batiste. . . .	ment. hon.
NNECAUDE.	Éventails et divers ouvrages en corne.	citation.
VAILLON.	Charbon animal revivifié	m. bronze.
E.	Reliûres.	ment. hon.
EUX.	Pierres factices.	m. bronze.
ENNE (Auguste.) . .	Cotons filés pour trame.	ment. hon.
ENNE fils (Mme. Ve.)	Cotons filés.	m. d'or.
LLOIS.	Fonte de fer.	m. d'or.
AND fr. et PRADES.	Draperie.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obtenu
DEGRAND (Mme.) née GURGEY.	Coutellerie et armes blanches. .	m. d'arg
	Armes blanches en acier de damas.	ment. h
DEHARME.	Quincaillerie.	m. bro
DEHÈQUE	Ouvrages en bronze.	ment. h
DEHM.	Ébénisterie.	ment. h
DEJERNON.	Procédés d'écriture	citatio
DELACOUR.	Soies.	m. bro
DELAFORGE.	Soufflets de forge	citatio
DELAHAYE	Toiles peintes.	ment. l
DELAMONTAGNE.	Creusets.	ment. l
DELAPORTE	Dés à l'usage des tailleurs, dés doublés d'argent et d'or.	ment. l
DELARUE (A. et G.). . .	Draperie.	citatio
DELARUE.	Apprêts d'étoffes	r. m. d'
DELEBOURSE.	Fusils à percussion.	ment. l
DELLOYE (veuve) et fils. .	Mouchoirs de batiste en couleur.	r. m. d
DELON fils.	Châles de laine et de cachemire.	ment. l
DELOIGNES, HALLIER et compagnie.	Bonneterie orientale.	m. d'ar
DEMARSON.	Savon de toilette, savon de ménage, à base de suif.	m. bro
DEMENEGART père . . .	Couvertures en laine.	citatio

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
NOU et compagnie.	Tapis-tricots feutrés et imprimés.	m. bronze.
ÈRE.	Ouvrages en bronze.	m. d'or.
MAL et MINISCLOUX.	Tissus métalliques.	ment. hon.
ELLE.	Porcelaines.	m. bronze.
UILLY-SCHIRMER et npagnie.	Étoffes et châles divers.	r. m. d'or.
UILLY et PINET. . .	Étoffes en soies façonnées. . . .	m. d'argent
ENNE.	Aciers cémentés.	r. m. d'or.
	Limes	ment. hon.
SNE.	Alambic à distillation continue.	»
SNE et VERTEL. . .	Ustensiles en fonte de fer émaillée.	m. d'argent
HAMPS	Couvertures en laine.	citation.
HAMPS.	Gravure sur acier.	ment. hon.
LAUX.	Marroquins	ment. hon.
ROISILLE	Alcalimètre.	m. bronze.
RESCHES et comp. .	Draperie	m. d'argent
RANGES.	Papiers.	m. d'argent
ADRYS.	Produits lithographiques.	ment. hon.
ARAIS.	Fromage façon de Hollande. . . .	ment. hon.
OULINS.	Vermillon.	m. d'argent

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obtenu
DESHAYE-FOURNIVAL et BUIRETTE.	Flanelle, circassienne.	ment. h
DESOBRY.	Mouture à l'anglaise.	m. d'ar
DESOLME et QUÉRIAU. . .	Châles au lancé.	m. bro
DESSOYE.	Limes.	ment, h
DESSOYE	Burins.	ment. h
DESURMONT.	Calicots et linge de table ouvré.	m. bro
DESVAUX (Guillaume). .	Basins.	ment. h
DESVIGNES père et fils. .	Objets de passementerie en or, en argent et en cannetille.	»
DESVIGNES	Décoration et couleurs sur verre.	m. bro
DÉTREY père.	Bonneterie de fil et de soie. . .	r. m. d'
DETREY-OUDOUART. . .	Bas de fil et bas de coton	ment. h
DEVOULX	Colle-forte.	ment. h
DIDELOT et comp. . . .	Fil de bourre de soie	m. bro
DIDIÉE.	Compas propre au tracé des volutes, modèle d'un atelier de serrurerie.	m. bro
DIDIER (Mlle.).	Fleurs en batiste.	ment. h
DIDIER.	Cuirs, chapeaux et feutres vernis.	r. m. d'
DIDIER.	Bitume.	citatio
DIET-PHILIPPEAUX. . . .	Tapis veloutés.	m. bro

NOMS des STES OU FABRICANS.	DESIGNATION DES PRODUITS PRESENTES.	DISTINCTION obtenue.
(J.-C.)	Roue à vapeur, pompe à manivelle.	m. d'argent
(Mme. veuve). . .	Fleurs en cire.	citation.
(Henri).	Règles d'acier faites à la mécanique.	ment. hon.
-Saint-Léger . .	Fonte et gravure en caractères.	r. m. d'or.
	Machine à fabriquer le papier.	r. m. d'arg.
(Firmin) fils. . .	Ouvrages typographiques. . . .	m. d'or.
(Jules) aîné. . . .	Ouvrages typographiques. . . .	m. d'or.
. . . . .	Encliquetage.	m. d'argent
. . . . .	Linge de table ouvré et damassé en lin.	m. d'argent
us et comp.. . . .	Toiles peintes.	m. d'argent
r de Mont.. . . .	Tripoli.	ment. hon.
	Objectifs achromatiques.	m. bronze.
ilt-Wieland . . .	Strass.	m. d'argent
et	Châles soie et laine, dans le genre cachemire.	m. bronze.
nay	Goudron minéral et mastic minéral.	m. bronze.
set Bertou-Piron.	Moussel en couleur, guingamps, etc.	ment. hon.
rg.	Tabletterie.	citation.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTIO obtenue.
Dubreuil	Soude factice, sulfate de soude et autres produits chimiques.	m. bron
Dubuquoi - Lalouette (Mme.)	Ouvrages en tapisserie.	ment. ho
Duchemin	Montres marines	m. d'arge
Dufaut.	Fer affiné par le moyen de la houille et étiré au laminoir.	r. m. d'or
Dufort.	Cuir factice.	m. bron
Dufour frères.	Châles en cachemire et en bourre de soie, tissus de fantaisie en cachemire.	m. bron
Dugaz-Vialis et comp. .	Rubans de soie.	m. d'or
Duhil	Laines teintes.	citation
Dulaurent (Ve.) et fils.	Calicots en couleur.	ment. h
Dulfoy et compagnie . .	Batistes imprimées.	m. bron
Dumas.	Draperie.	r. m. br
Dumas (Abel-Loup.) . .	Etoffes dites *cotonilles*.	citation
Dumas	Roulettes en fonte de fer et autres objets.	m. bron
Dumas	Coutellerie.	m. d'arge
Dumas	Colle-forte.	citation.
Dumay (Mme. veuve) . .	Instrumens de chirurgie, coutellerie.	citation.
Duméril	Éventails en acier poli et autres objets du même genre.	ment. ho

NOMS des TES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
LARD	Alun et couperose.	m. bronze.
IT-BOILLETOT. . .	Calicots et molleton.	r. m. d'arg.
IT.	Socques articulés.	citation.
É	Chapeaux de paille.	ment. hon.
ND.	Marbres artificiels.	ment. hon.
	Outils de jardinage	citation.
	Moulins à blé	ment. hon.
ND (Amédée). . .	Presse d'imprimerie.	m. bronze.
ND-FRETIÈRE . . .	Dentelles et blondes	ment. hon.
EUX.	Papier à calquer, papier-glace .	m. bronze.
LEU.	Veloutés, étoffes figurées, satins gaufrés, etc.	m. d'or.
L-DUVAL.	Cuir façon de Russie	m. bronze.
RGER et GOTTEN. .	Lampes mécaniques	m. bronze.
RGIER.	Farines de légumes	m. bronze.
HON et MIERGUE. .	Chapeaux à fond de feutre imperméable.	citation.

E.

E ROYALE D'ARTS ET TIERS D'ANGERS.	Étaux, bigornes et autres outils.	ment. hon.
	Meubles en bois indigène. . .	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
ÉCOLE ROYALE D'ARTS ET MÉTIERS DE CHALONS-SUR-MARNE.	Étaux, enclumes, filières et autres outils.	ment. hon
	Tamtams en bronze, ouvrages en bronze doré; — ébénisterie.	r. m. d'or
	Mouvemens d'horlogerie . . .	m. bronz
ÉCHTÉGOIN (d')	Fil de bourre de soie	m. bronz
ÉCOUCHARD	Instrumens d'agriculture. . .	ment. hon
EHRENBERG.	Presses et autres outils de menuiserie.	ment. hon
ÉLAUD	Tissus en crin.	ment. hon
EMBSER et GEORGER. . .	Marroquins	m. d'arge
ENGELMANN.	Produits lithographiques. . . .	m. d'arge
ENSISHEIM (maison de détention).	Calicots.	citation
ÉRARD frères.	Pianos; — harpes.	m. d'or
ESTIVANT DE BRAUX . .	Colle-forte	r. m. d'ar
ESTIVANT (P.-J.). . . .	Colle-forte.	r. m. d'ar
ÉVRARD (Dieudonné) . .	Laine peignée et filée	ment. hon
ÉVRARD.	Ouvrages exécutés au tour. . .	ment. hon
EYMIEU (Pascal). . . .	Fil de bourre de soie.	r. m. d'ar

NOMS des STES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
	F.	
; frères.	Bas de coton brodés	ment. hon.
EGUETTE et MARTEL	Drap commun.	ment. hon.
[SE (l'hospice de). .	Bonneterie.	citation.
	Plomb laminé	ment. hon.
TIEU.	Fer-blanc	m. d'argent
	Fil de fer.	ment. hon.
TIEU jeune.. . . .	Acier	ment. hon.
L et fils.	Mouchoirs en couleur façon des Indes.	r. m. br.
	Teintures sur fil de coton.. . .	m. bronze.
ONNIER.	Orfèvrerie	m. d'or.
ER père et fils. . .	Marroquins	r. m. d'or.
E et DUPRÉ. . . .	Céruse.	citation.
AND et BAUDOT. . .	Draperie.	ment. hon.
Y	Linge de table ouvré et damassé, en coton.	m. d'argent
Y-MILLON	Papiers communs.	ment. hon.
ET (Charles) et fils. .	Cotons filés pour chaîne. . . .	m. d'argent
ET	Terre de pipe.	ment. hon.
ENT frères	Cotons filés pour chaîne.. . . .	m. d'argent

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTIO obtenue.
FLARY (Mme)	Cartons pour presser les draps.	m. bronz
FLEURY (Mme.)	Ligniguise	ment. ho
FLORENTIN-STEVERLINCK	Bleu d'azur	citation.
FONSÈS	Draperie.	m. d'arg
FONTAINE.	Clouterie.	m. d'arge
FONTAINE	Vis de différens numéros . . .	citation.
FONTENILLAT.	Cotons filés et calicots écrus . .	r. m. d'ar
FORSTER-STAIR.	Fil de duvet de cachemire . . .	m. d'arge
FORTIN.	Cercle mural.	méd. d'o
FORVIELLE.	Serpens d'une nouvelle forme. .	ment. ho
FOSSEY	Machines pour cylindrer les chapeaux de paille.	m. bron
FOUQUE et ARNOUX. . . .	Creusets	ment. ho
	Faïence fine..	m. bron
FOUQUES.	Tôle fabriquée au laminoir ; — fer-blanc.	méd. d'o
	Limes	ment. ho
FOUQUET	Châles cachemire.	ment. ho
FOUQUIER fils	Peignes en acier poli.	ment. ho
FOURNEAU-GODARD. . . .	Toiles peintes	ment. ho
FOURNEL.	Tissus unis de cachemires et châles.	m. d'arg

NOMS des TES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
IVAL (P.-B.). . . .	Tissus mérinos renforcés	m. d'argent.
AUX frères. . . .	Cotons filés	m. d'or.
Z.	Feuilles de placage débitées par un procédé mécanique.	citation.
. . . . .	Modèle de temple en albâtre..	citation.
EL	Phares lenticulaires	m. d'or.
EL.	Coutellerie	ment. hon.
OT	Bijoux en acier poli	m. d'or.
AND-CAPTIER. . .	Draperie.	r. m. d'arg.
AND-DELPONT. . .	Drap commun	ment. hon.
AND-FOULQUIER...	Drap commun	m. bronze.

G.

EAU	Lampes à mouvement d'horlogerie simplifié.	r. m. br.
ARD	Toiles métalliques	r. m. d'arg.
ARD (J.-F.). . . .	Pompes à incendie	m. bronze.
ON (la maison de ention de).	Tapis ras, tapis veloutés	citation.
ÀIS	Toiles	citation.
E	Ouvrages en bronze.	m. d'or.
N frères	Châles cachemire	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
GAMBEY	Grand équatorial conduit par une horloge, nouvelle boussole; héliostat.	m. d'
GAMBON-DELARUE . . .	Toiles de coton rouge.	ment. l
GAMPÉ	Ganterie.	ment. l
GANCEL (François). . . .	Pompes portatives	m. bro
GARD-LETERTRE (Mlle). .	Blondes.	m. d'ar
GARDON	Cuivre laminé	ment. l
	Fils de cuivre dits *traits*	r. m. d'
GARRIGOU, SANS et COMPAGNIE.	Acier cémenté; — faux	r. m. d
	Limes.	ment. l
GARNERAY	Ornemens d'architecture en carton.	ment. l
GARNIER	Appareils d'éclairage par le gaz.	m. bro
GASTINE fils.	Draperie	ment. l
GATAY.	Couvertures en laine.	citatio
GATINE.	Châles cachemire	ment. l
GAU frères	Toiles à voiles	ment. l
GAUFFRE (Pierre).	Drap commun	ment. l
GAUTHEUR (Joseph). . . .	Toiles écrues, toiles blanches .	citatio
GAVET	Coutellerie.	m. d'ar
GENCY (le bar.) et METCALFE.	Cardes	m. bro

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
EMBRE.	Machines à vapeur; presses hydrauliques.	m. d'argent
OUL (J.-F)	Machines à vapeur.	r. m. d'or.
IL.	Cartons pour presser les draps.	r. m. d'arg.
IL-CAROILLON	Cartons pour presser les draps .	r. m. br.
GET.	Serrurerie.	r. m. d'arg.
RD (Mlle.).	Ouvrages en tapisserie.	ment. hon.
RET l'aîné.	Draperie.	r. m. d'or.
RET (Anatole). . . .	Draperie.	m. d'or.
ON	Cheminées en fonte de fer, dites Désarnod.	r. m. d'or.
UT.	Lithographies coloriées	citation.
RT	Calorifère à double courant d'air	ment. hon.
RT (Laurent.) . . .	Creusets	m. bronze.
. . . . .	Peignes de tissage.	ment. hon.
T.	Coutellerie.	m. bronze.
ID.	Fusil de chasse à piston, sans chien apparent.	citation.
D, PERRAULT, FAr et compagnie.	Laines mérinos	m. d'or.
E et compagnie. .	Mousselines unies, brodées et brochées, etc.	m. d'or.
RT.	Passementerie en or et en soie.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
Hirson (le canton d'). . .	Vannerie fine.	citation.
Hisette.	Objets en acier poli, ornés de bronze doré.	m. bronz
Hockeshoven.	Meubles en bois indigène. . .	m. d'arge
Hondeville.	Laines mérinos.	m. bronz
Hue.	Marteau propre à la taille des meules : filières pour l'étirage des fils de cardes.	m. bronz
Huet de Guerville et fils	Draperie.	citation.
Huret.	Serrurerie	r. m. d'arg

I.

Isot et Eck.	Châles.	m. d'arg

J.

Jacson père et fils	Acier fondu.	m. d'or.
Jacob.	Borax factice.	r. m. br
Jacoby-Lesourd.	Bonneterie.	citation.
Jacquemard.	Ouvrages exécutés au tour . . .	ment. ho
Jacquemart.	Papiers peints.	r. m. d'arg
Jacquet, Demay et compagnie.	Couvertures en laine mérinos et couvertures en coton.	m. d'arg

NOMS des ...TES OU FABRICANS.	DESIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
... frères	Étoffes pour meubles et pour tenture.	r. m. d'or.
...ES (L.-J.)	Draperie.	r. m. br.
...ERET	Coutellerie.	m. bronze.
...ER fils.	Couvertures en laine.	citation.
...ER	Modèles de moulin, tarare, trémie, crible, etc.	m. d'argent
... aîné.	Satins de coton, double croisé etc.	m. bronze.
...RE frères	Tulle chiné.	m. bronze.
...RE frères.	Sujets en velours imitant la peinture.	r. m. d'arg.
...ET père et fils. . .	Tapis ras, tapis veloutés	ment. hon.
(Étienne).	Mouchoirs de soie.	ment. hon.
...T et LANTIN	Compteur ou régulateur applicable à tous les métiers à filer	ment. hon.
...RE	Coutellerie.	m. bronze.
...NEAU.	Laines lavées.	ment. hon.
...NEAU.	Peau d'oie préparée en pelleterie.	m. bronze.
...L.	Laines peignées et laines filées.	ment. hon.
...L-VAUTE (Anne.) .	Draperies.	m. d'or.
...RT et CHAULIN. . .	Produits de corderie, toiles et tuyaux à incendie.	ment. hon.
...IARDIÈRE.	Chapeaux en feutre.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DÉSIGNATION [illegible]
JUDDELAJUDIE	Aciers naturels corroyés.	m. d'arg.
JUHEL.	Draperie	citation.
JUILLIEN.	Carreaux en terre, noirs et blancs.	ment. hon.
JULIAN-GRIOLET.	Gaze, barège.	ment. hon.
JULLIARD.	Ouvrages exécutés au tour. . .	ment. hon.
JULLIEN.	Cannelles aérifères, appareils de décantation.	m. bronze
	Colle pour les vins; — œnographe à l'usage des aveugles.	m. bronze
JUVANON.	Couvertures en coton	citation.

K.

KELLER	Faïence ordinaire	m. bronze
KERMAREC	Pompe à incendie, pompe pour les vaisseaux, différenciomètre.	m. bronze
KETTINGER	Toiles peintes	ment. hon.
KOLFILG	Ébénisterie.	ment. hon.
KRETZ.	Ustensiles de chasse et de pêche.	ment. hon.

L.

LABBÉ et BOIGUES frères.	Fer affiné à la houille et forgé au laminoir.	m. d'or.
LABORDE.	Batteur, cardes doubles et autres machines.	m. d'arg.

NOMS des [illegible]	DÉSIGNATION des produits présentés	[illegible] obtenue.
D (Mathieu)	Couvertures en laine.	citation.
D (Joseph)	Couvertures en laine.	citation.
et Jean . . .	Draperie.	m. bronze.
D	Batiste écrue et batiste blanche.	m. bronze.
[illegible]	Tapis et moquettes.	r. m. br.
. . . . .	Rubans broches, soie et argent.	ment. hon.
ANN et compagnie.	Toiles peintes.	r. m. d'or.
. . . . .	Procédé pour fixer la peinture au pastel.	ment. hon.
. . . . .	Peignes en écaille et en corne.	ment. hon.
. . . . .	Pelles et pincettes dorées et vernies.	citation.
[illegible] frères, sœur et [illegible]pagnie.	Flanelles en laine peignée et en laine cardée; coatings. .	m. d'argent.
[illegible]N.	Stéréotypie	r. m. d'or.
COURT (D').	Outils divers, nécessaire d'outils.	r. m. d'arg.
[illegible] et MARESCHAL.	Cire à cacheter.	m. bronze.
[illegible]L.	Pierres à fusil	ment. hon.
[illegible]BRAND	Cloches et sonnettes en alliage métallique.	m. bronze.
[illegible]NLAND fils aîné. .	Fils de duvet de cachemire et tissus de cachemire.	m. d'or.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DESIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
LANGLOIS-TAILLEUX. . .	Marbres.	citati
LANGLUME	Produits de lithographie.	ment.
LANSOT.	Parchemins.	ment.
LAPORTE.	Coutellerie.	citati
LAPREVOTTE.	Violons.	ment.
LARENAUDIÈRE	Encre de sûreté	citatio
LARESCHE.	Montres à réveil, pendules de voyage.	m. br
LARGUÈSE.	Peaux corroyées.	m. br
LARMINAT et HULOT. . .	Tulle de coton brodé	m. br
LAROCHE jeune	Papiers.	m. br
LAROCHE, MONNIER et c.	Clouterie.	ment.
LASSERRE et LENORMAND.	Acier fondu.	ment.
LASSERRE et LENORMAND	Coutellerie	citat
LATUNE et comp agnie . .	Papiers	m. br
LAURENS jeune	Soie tramette	ment.
LAURENT (Henri).	Moquettes et velours d'Utrecht.	m. b
LAUZIN	Cuirs vernis	m. b
LAVOCAT et SOUCIN . . .	Peaux tannées	m. b
LAYERLE-CAPELLE . . .	Marbres.	citat
LEBEL.	Pétrole raffiné.	citat

NOMS des ES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
. . . . .	Draperie.	»
. . . . .	Rouleaux pour les clefs de clarinettes.	ment. hon.
. . . . .	Pendules à équation indiquant les éclipses de soleil et de lune.	r. m. d'or.
res.	Peignes de tissage à dents de cuivre et d'acier.	r. m. d'or.
	Serrurerie	ment. hon.
	Mouvemens d'horlogerie et produits de quincaillerie.	m. d'or.
et compagnie . .	Limes.	m. bronze.
T.	Bijoux en acier poli.	ment. hon.
N, BRUNET et IVEAU.	Tapis en poil de bœuf.	ment. hon.
frères.	Longues-vues, théodolites, sextans.	r. m. d'argent.
Y-HORNE.	Papiers de toutes sortes.	m. d'or.
r fils.	Tissus de crin.	ment. hon.
rères.	Linge ouvré et damassé.	ment. hon.
T-BONNAIRE et Ce.	Toiles à voiles	m. d'argent.
AIN	Draperie.	r. m. d'or.
N. &	Fusil double, à pierre et à batterie ordinaires, orné de sculpture et de ciselures.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGN DES PRODUIT
LANGLOIS-TAILLEUR. . .	Marbres. . . .
LANGLUMÉ	Produits de litl
LANSOT.	Parchemins. .
LAPORTE.	Coutellerie. .
LAPREVOTTE.	Violons. . .
LARENAUDIÈRE	Encre de sûr
LARESCHE.	Montres à voyage
LARGUÈSE.	Peaux c
LARMINAT et [illegible] . . .	Tulle
[illegible]	Papie
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

NOMS des STES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRESENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
NC (J.-T.)	Cotons filés	m. d'argent
NC	Capsules métalliques à amorce, et cartouches imperméables.	ment. hon.
NC	Gravures de machines et instrumens aratoires.	m. d'argent
NC-PAROISSIEN . .	Scierie hydraulique.	ment. hon.
UFFLE (Louis) . . .	Calicots et linge ouvré	citation.
CHER - VILLEGAU-	Toiles à voiles	r. m. d'arg.
JN	Orfèvrerie	m. d'argent
JN.	Pendules et vases en nacre. . .	ment. hon.
RON.	Velventines imprimées	m. d'argent
NTE et ROUSSELLE .	Blondes blanches, blondes de couleur et blondes nuancées.	m. d'argent
ATE	Porcelaines décorées	citation.
UX-WOOD.	Faïence	citation.
URE père.	Canons à rubans d'acier, fusils à système.	m. bronze.
SURE et BERTHÉLEMY	Colle-forte	m. bronze.
SVRE-JACQUET . . .	Draps et châles de laine imprimés.	m. d'argent
SVRE.	Clarinettes	ment. hon.
ANÇOIS	Vert fixe.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
LEGARDEUR frères et DELORME.	Draperie.	ment. l
LEGER et EMON.	Limes.	ment. l
LEGER	Caractères d'écriture fondus par un procédé particulier.	m. d'ar
LEGLATRE	Peaux corroyées	ment. l
LEGRAND-DURUFFLÉ . .	Draperie	m. d'ar
LEGRAND-LEMOR	Châles.	m. d'a
LEGRAND	Coutellerie.	citatic
LEGROS-D'ANISY	Poterie et porcelaines décorées par procédés mécaniques.	m. d'a
LEHOULT et compagnie .	Cotons filés, perkale, mousseline et autres tissus en coton.	r. m. d'
LEIGNADIER.	Tubes métalliques de tôle plaquée en laiton; lits et barreaux de rampes d'escaliers fabriqués avec ces tubes.	ment. l
LEJEUNE	Poterie commune	citatio
LELONG.	Chaînes dorées, chaînes mexicaines.	m. bro
LELONG-NORBERT . . .	Chaînes dorées.	citatio
LEMAIRE	Coutellerie	citatio
LEMARCHAND.	Ébénisterie	citatio
LEMARE.	Caléfacteurs ou appareils de chauffage.	m. d'ar

NOMS des STES OU FABRICANS.	DESIGNATION DES PRODUITS PRESENTES.	DISTINCTION obtenue.
INE DES MARES et fils	Draperie.	»
INE	Reps retors et cotons filés . . .	citation.
NIER et CHESLE . .	Gravure en relief pour reliûre .	citation.
ILE	Tuyaux de plomb étirés, etc. .	m. bronze.
R et MAUGER . . .	Couvertures en laine	citation.
R fils	Instrumens de géodésie, de nivellemens et de marine.	r. m. d'arg.
IERIE, LATOUR et IP.	Drap commun	m. bronze.
ER	Roue oblique destinée aux irrigations.	citation.
GE.	Fusils, tant à pierre qu'à piston et à percussion; carabines, pistolets et autres objets d'arquebuserie.	m. d'argent
TE fils	Horloges publiques, pendules astronomiques.	r. m. d'arg.
OURS	Lunettes de toutes grandeurs. .	m. d'or.
T..	Passementerie	ment. hon.
T (Pierre)	Coutils de coton et piqués de coton.	ment. hon.
T	Pendules et autres objets en albâtre français.	ment. hon.
IMIER (Mme.) . . .	Châles en tulle brodés, façon anglaise.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
MARÉCHAL.	Objets en strass.	ment. hon.
MARQUET.	Coutellerie.	citation.
MARTIN	Mousselines.	ment. hon.
MARTIN frères.	Châles en coton imitant le cachemire.	m. bronze.
MARTIN-ZIÉGLER. . . .	Calicots écrus et blancs.	ment. hon.
MASSARD (M. et Mme.) .	Gravures sur cuivre.	ment. hon.
MASSET.	Couvertures.	ment. hon.
MASSON.	Sucre de betterave.	ment. hon.
MATHELIN.	Carreaux	ment. hon.
MATIGNON.	Cardes	m. bronze.
MATTLER.	Marroquins	r. m. d'or.
MAUBON père.	Marbres.	citation.
MAUJOT et LIÉBERT . . .	Suif préparé	citation.
MAUPETIT et compagnie.	Châles soie et laine.	m. bronze.
MAUREL	Bonneterie	citation.
MAURIER et SOULARY . .	Velours unis et velours nuancés.	m. bronze.
MAZARIN.	Draps communs.	ment. hon.
MEFREDY et compagnie.	Cotons filés.	ment. hon.
MEILLONAS (. . .	Poterie de grès.	ment. ho
MELLIER- .	Calicots.	ment. hon

NOMS des ES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
(la maison de dé- on de).	Coutils-percales et cotons filés.	ment. hon.
ER.	Mortiers en fonte de fer. . . .	m. bronze.
. . . . .	Roues d'engrenage et pignons en bois destinés à servir de moules pour la fonte du fer.	ment. hon.
et DESFRANC. . .	Bonneterie orientale	r. m. d'arg.
ER (le baron DE).	Mousselines brodées et mouchoirs brodés.	m. d'argent
	Dentelles, point d'Alençon. .	r. m. d'arg.
frères	Draperie.	r. m. d'arg.
AN frères	Cuivre laminé	ment. hon.
	Fer fabriqué avec de vieille fonte, par le moyen de la houille et du laminoir; — fers-blancs.	r. m. d'or.
IER et HAMOIR .	Batiste.	m. bronze.
ORFF.	Percale	citation.
ILLE père et fils .	Draperie	ment. hon.
. . . . .	Ouvrages en tapisserie	m. bronze.
ULT et DUTROU j.	Rubans moirés	ment. hon.
UX	Tissus merinos teints.	ment. hon.
RD-BILLINGE . . .	Fils d'acier et autres pour l'horlogerie.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obtenu
MIGNOT	Tulle	ment. h
MIGNOT	Bonneterie	citatio
MILCENT - SCHERCKENBICK.	Chapeaux en tresses de lin . . .	ment. h
MILLE (Auguste)	Cotons filés	r. m. d'
MOLÉ jeune.	Caractères d'imprimerie, français et étrangers.	m. d'
MOLARD neveu	Charrues et instrumens aratoires	r. m. d'
MONCEY (les forges de) .	Fer affiné à la houille	m. bro
MONGIN	Scies de forme circulaire et scies mécaniques.	m. bro
MONIN	Coutellerie.	citatic
MONJARET-KERJÉGU . . .	Toile à moulin, toile écrue, etc.	citatic
MONMOUCEAU père et fils.	Aciers cémentés	r. m. d
	Limes	ment. l
MONTEBOURG (la maison de charité de).	Dentelles	ment. l
MONTEUX et VIDAL . . .	Châles en bourre de soie, étoffes écossaises.	m. bro
MONTGOLFIER (J.-B.) . .	Papiers.	r. m. d
MONTGOLFIER (F.-M.). .	Papiers	m. d'ar
MORDANT	Casimirs de coton	citatic
MOREAU frères.	Blondes blanches et de couleur.	m. d'c

NOMS des [illegible] ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
le baron	Marbres.	ment. hon.
[illegible] et comp.	Châles en bourre de soie imitant le cachemire.	m. bronze.
et comp. . . .	Laines mérinos; — draperie; — molleton.	m. bronze.
DE GUERIVIÈRE	Tabletterie plaquée, en cuivre doré et en cuivre argenté.	citation.
	Gravures sous verre et cartonnage.	ment. hon.
-DULEVAIN. . . .	Toiles à voiles	ment. hon.
E	Coutellerie	ment. hon.
E	Lampes à courant d'air	citation.
OT	Echenilloir de nouvelle invention.	citation.
LÈQUE	Faïence peinte au moyen de couleurs métalliques vitrifiables.	ment. hon.
LMAN	Zinc laminé.	m. d'argent
. . . . .	Presses lithographiques; produits lithographiques.	m. d'argent
IARD	Creusets.	ment. hon.
HEL fils	Fils de cuivre, de fer et de zinc.	r. m. d'or.
IARD.	Bougie transparente, et blanc de baleine.	m. bronze.
ARINE	Chaudières à compression. . . .	m. bronze.
N	Plomb de chasse.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
MOULIN	Nouveaux pinceaux	m. br
MOURET DE BARTERANS et comp.	Fils de fer, d'acier et de laiton.	m. d'a
MOUVET et MATHIEU . .	Céruse	ment.
MUGNIER	Horlogerie fine	ment.
MULLER	Clarinettes à plusieurs clefs. . .	m. br
MURET DE BORT.	Draperie	m. d'a
MURET et COURET	Drap commun	ment.
MUSSEAU	Limes	m. d'a

N.

NADERMANN.	Harpes	m. d'a
NAST frères	Porcelaines.	r. m. d
NÉEL	Coutellerie.	ment.
NÉRON et KURTZ	Indiennes et foulards imprimés.	m. d'a
NEVEUX-GODART	Bas de coton et bas de laine. . .	ment.
NICOD.	Faux	m. bro
NICOD.	Ouvrages exécutés au tour . . .	ment.
NICOLAS	Fusils à piston d'une disposition particulière.	ment.
NOGUES	Toile écrue fine	ment.

NOMS des TES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
: et FERRET . . .	Peaux chamoisées	m. d'argent
	Ganterie	ment. hon.
:ARD et comp. . .	Draperie	m. d'argent

O.

E (D')	Broderies sur mousseline	m. d'argent
	Dentelles brodées	r. m. d'arg.
T.	Ouvrages exécutés au tour. . . .	ment. hon.
. . . . .	Orfèvrerie.	r. m. d'or.
.NT-DESNOS	Chapeaux de paille	ment. hon.
OVIAT	Bonneterie	citation.
IN fils	Bijoux dorés	m. bronze.
ITTE.	Serrurerie	m. bronze.
(Jacques)	Marroquins	ment. hon.

P.

ARD-VAILLANT . .	Peaux corroyées	m. bronze.
OT frères et RIOUX.	Rubans de soie.	m. d'argent
ts.	Toile écrue	ment. hon.
. . . . .	Pianos carrés et à queue. . . .	m. d'argent

ARTISTE	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
MOULIN	...s de cuivre.	m. bronze.
MOURET et comp.	... commun..	m. bronze.
MOUVET ...	... de plomb	m. bronze.
MUGNIER .	... en table	ment. hon.
MULLER .	... chimiques.	r. m. d'arg.
MURET ...	... naturel.	ment. hon.
MURET et ...	... de chasse, minium	r. m. br.
MUSSEAU .	... d'engrenage; diverses machines.	m. d'or.
	... d'éclairage par le gaz ... divers instrumens à l'usage des hôpitaux.	»
NADERMANN	... corroyées	m. d'arg.
NAST frères	... de table ouvré et damassé	m. d'or.
NÉEL	... filés; — toiles peintes .	m. d'argent.
NÉRON et Ku	... nécessaires de pistolets à double détente.	citation.
NEVEUX-GODA...	... sorte	m. bronze.
NICOD.	... dits mérinos.	m. bronze.
NICOD.	... régulateur à temps moyen et à temps sidéral.	m. d'argent.
NICOLAS . . .	... et outils d'acier; — ciseaux de menuisier et autres outils.	ment. hon.
NOGUES		

NOMS des STES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
:T-VACHERIAS . . .	Coutellerie	citation.
)N.	Chronomètres	m. bronze.
. . . . .	Couvertures en laine.	citation.
(Jean)	Tapis ras	m. bronze.
-JEAN et comp. . .	Fils et tissus de cachemire . . .	ment. hon.
r (G.-P.)	Draperie	m. d'argent
r frères et fils	Draperie	r. m. d'arg.
LD.	Pianos carrés	m. d'arg.
:OT frères et SALIN .	Lames de scies.	m. d'arg.
ET et comp.	Fils d'acier	m. d'argent
FER.	Pianos carrés et à queue	m. d'argent
:REAU.	Fusils à percussion et autres . .	ment. hon.
)N	Ouvrages exécutés au tour. . .	ment. hon.
-BÉNARD	Restauration de la planche du portrait de Louis XVI. . . .	ment. hon.
r (Eugène)	Batteur double pour éplucher le coton.	m. bronze.
:T (Charles).	Étoffes pour tentures et pour meubles.	m. d'or.
:T (Frédéric)	Étoffes pour tentures et pour meubles.	m. d'argent
OUD	Objets plaqués en argent. . . .	r. m. br.
:WUYT	Porcelaines.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obtenu
PIMONT frères	Toiles peintes.	ment. h
PINARD (Jean).	Gravure et fonte de caractères	r. m. br
PIQUEFEU	Colle-forte.	ment. h
PLANTIER	Soies jaunes	m. bro
POIDEBARD	Soie blanche en cocons, en flottes et en matteaux.	m. d'o
POIRIER-TIROUFLET . . .	Coutils en fil.	m. bron
POISSY (la maison de correction de).	Percales et tissus de coton. . .	ment. h
	Tabletterie en nacre	ment. h
POLIGNAC (le comte DE) .	Laine mérinos.	m. d'o
POLINO frères.	Fils de cachemire.	m. bron
POLY	Peignes et parures en acier poli.	ment. h
PONS	Fabriques de mouvemens d'horlogerie.	m. d'o
PONTORSON (l'hospice de)	Dentelles.	m. bro
PORLIER.	Formes à papier, formes à filigrane, etc.	m. bro
POTTIÉ	Mausolée en fer poli.	citatio
POUPART (Abraham) . .	Machine à tondre les draps. .	m. d'
POUPART DE NEUFLIZE et fils.	Laines cardées et laines peignées, filées à la mécanique; — draperie.	m. d'
POUPILLIER	Fils de bourre de soie de cachemire et de laine.	ment. l

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
IER.	Coutellerie.	m. d'arg.
LY	Peaux tannées.	m. bronze.
AT	Fusil à percussion.	m. bronze.
AT fils	Draperie.	m. bronze.
ST-PUGENS.	Marbre blanc statuaire et marbre de couleur.	m. d'argent
IS.	Fil d'acier fondu.	m. d'arg.
NT.	Bijoux divers en acier poli. .	m. d'arg.
HOMME-DUCHEMIN.	Calicots noirs; — toiles peintes.	ment. hon.
NS cadet et sœur.. .	Soie grège.	ment. hon.
r et BOUSQUET . . .	Barèges, gazes, etc.	m. bronze.
RÇAT	Armes à feu.	citation.
. . . . .	Limes.	ment. hon.
OLD	Reliûres.	m. bronze.
AUX.	Ébénisterie.	m. bronze.
AURIN (DE) fils. . .	Médailles coulées en bronze. .	m. bronze.

Q.

EDEY.	Papier-glace, pains à cacheter à camées.	m. bronze.
NEHEM.	Cuirs façon de Russie.	ment. hon.
NÉ (Mathieu) et fils.	Draperies.	m. d'or.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINC obten
QUESNÉ (Mathieu) et VAUQUELIN.	Draperie.	m. bro
QUESNEL.	Enduit.	citati
QUINEY	Registres à l'usage du commerce.	ment. l
QUINTON.	Substances alimentaires rendues conservables.	m. bro
QUIVI	Marbres.	ment. l

R.

RABIER.	Soufflets de forge à double courant d'air.	ment. l
RAGUSE (le maréchal duc DE)	Fer affiné au bois dans le fourneau à réverbère ; — sucre de betteraves.	»
RAIMBEAUX	Tour en l'air et étau.	citatio
RAINGO frères	Horloges à musique et à mouvement planétaire.	ment. l
RANSON (Robert)	Engrenage de pompe à feu et autres mécanismes.	citatic
RARAY.	Draperie moyenne ; — commune.	ment. l
RAULIN père et fils	Draperie.	»
RAYMOND fils.	Draps teints	m. d'ar
RAYNARD-PRAMOUDON. .	Mousselines unies et brochées, jaconats.	ment. l

NOMS des [illegible] DE FABRICANS.	DÉSIGNATION des produits présentés.	DISTINCTION obtenue.
[illegible]-Dupargnet . . .	Tabacières, nécessaires et filtres.	citation.
[illegible]	Dentelles.	citation.
[illegible].	Limes	m. d'or.
[illegible]	Ébénisterie.	ment. hon.
[illegible]	Limes ; — burins.	ment. hon.
[illegible]	Lampes à courans d'air	citation.
[illegible] frères	Châles et mouchoirs en bourre de soie imitant le cachemire.	m. d'argent
[illegible] et comp . . .	Étoffes de soie diaphanes . . .	m. d'or.
[illegible].	Machines à piler les drogues et à battre les pieux ; — nouvelles horloges.	m. bronze.
père et fils	Poterie de grès.	citation.
. . . . .	Châles.	m. d'or.
frères.	Veloutés et autres étoffes en soie.	m. d'argent
[illegible]EC.	Chronographe destiné à déterminer exactement le commencement et la fin d'un phénomène.	m. bronze.
[illegible]ESENT	Marbres.	ment. hon.
frères et Dixon .	Pièces de machines coulées en fonte ; — machine à éplucher le coton.	m. d'or.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCT obten
RIVALS	Acier cémenté	m. d'ar
	Limes	ment. l
RIVIÈRE	Canevas écrus et blancs	citati
RIVIÈRE, LARTIGUE et LAFARGUE.	Soufre raffiné	citati
ROARD	Céruse, minium, mine orange et blanc d'argent.	r. m.
ROBERT	Gélatine extraite des os par le moyen des acides.	r. m. d
ROBERT-FAURE	Dentelles	citati
ROBERT-LAURENSON	Dentelles	citati
ROBIN	Pendules publiques, régulateur.	r. m.
ROCHEBLAVE	Soie en flottes	m. d
ROCHET-SIRODOT et Ce.	Acier naturel	r. m. d
	Tôles d'acier; — limes	ment. l
ROÉLANT (Mme Ve.)	Savons de toilette, savons de ménage à base de suif	r. m. d
ROGER	Chapeaux et autres objets vernis.	citati
ROGER	Calorifère, four mobile, poêle à colonne et appareils pour le savonnage et le blanchîment.	ment.
ROGER-GILMAIRE	Draperie	citati
ROGIER et SALLANDROUZE	Tapis velutés et autres	r. m. d
ROGUE et ROGER	Draperie	r. m. l

NOMS des ES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
. . . . .	Menuiserie exécutée par un procédé mécanique.	m. d'argent
. . . . .	Balances à bascule	m. bronze.
. . . . .	Piano transpositeur.	m. d'argent
NESI.	Carton-pâte	m. bronze.
ET et ALAFORT . .	Draperie	m. bronze.
Y (les entrepre- des fonderies de)	Cuivre laminé.	r. m. d'or.
	Feuilles de laiton	ment. hon.
D, VIDAL et Ce.	Bonneterie orientale.	ment. hon.
fils	Tissus métalliques.	m. d'or.
AU	Papier-écaille	citation.
. . . . .	Cordes à instrumens, en fil métallique.	ment. hon.
CHE, SABATIER et agnie.	Marroquins.	citation.
. . . . .	Coutellerie.	ment. hon.
. . . . .	Bas en cachemire, en fil, en soie et en coton.	ment. hon.
Henri)	Fusils à piston, dits *fusils Pauly perfectionnés*.	m. bronze.
CARDONNEL	Châles en bourre de soie imitant le cachemire.	m. d'argent
R	Tabletterie et boîtes de sapin.	ment. hon.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
ROZE-ABRAHAM frères. .	Draperie.	r. m. d'ar
	Tapis ras et veloutés.	m. bronz
RUFFIÉ	Aciers cémentés et aciers naturels; — faux.	m. d'or.
	Limes; — ciseaux propres à la ciselure des métaux.	ment. hon

S.

SABRAN.	Châles en bourre de soie imitant le cachemire.	m. d'or.
SAGNARD, MENU et Ce. .	Quincaillerie en fonte de fer douce.	ment. ho
SAGSTÊTE	Marbres.	citation
SAILLANT (le comte DE) .	Minerais de cuivre.	citation
SAILLARD (le baron) . .	Zinc laminé	r. m. d'ar
	Feuilles de laiton.	ment. ho
SAINT-BRIS	Aciers cémentés; — limes. . .	r. m. d'o
SAINT-CUIRIN et CIREY (les manufactures de).	Glaces.	r. m. d'a
SAINT-ÉTIENNE	Châles cachemire, châles soie et laine.	ment. h
SAINT-ÉTIENNE (la compagnie des mines de fer de).	Fonte de fer..	m. d'or

NOMS DES [illegible]	DÉNOMINATION DES PRODUITS PRÉMIÉS	[illegible]
[illegible]	Gazes	r m. d'or.
[illegible]	Toiles à voiles	m. bronze.
[illegible]	Gazes chamassées avec bordures tissées en lames d'or.	m. d'or.
[illegible]	Toiles métalliques	m. d'argent
DE L'EST [illegible] des	Soude cristallisée, faite avec les résidus des salins	m. bronze.
[illegible]	Peaux tannées	m. bronze.
rières	Bonneterie	citation.
. . . . .	Viandes conservées	citation.
. . . . .	Ceruse	m. bronze.
et NOYER. . . .	Soie jaune	m. bronze.
[illegible] D'ARÉNA jeune.	Gravure sur acier.	citation.
, JOLY et fils . .	Cotons filés, percales, jaconats et autres tissus.	méd. d'or.
N	Tapis pour meubles, exécutés par un procédé mécanique.	r m. d'arg.
NT (Isaac)	Bois plié et courbé pour roues de voitures, etc.	m. d'argent
ER (J.-F.). . . .	Machines à vapeur	m. d'argent
ER.	Brosses et pinceaux.	citation.
SSE	Cordes à instrumens.	m. bronze.

[illegible]	DESIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTI obt
[illegible]	Cordes à instrumens.	m. b
[illegible]	Gaze de coton	ment
[illegible]	Cotons filés.	r. m.
[illegible]	Limes	m. b
[illegible]	Cors d'une nouvelle forme . . .	m. d'
[illegible] François.	Plumarts et soupapes mobiles.	cita
[illegible]	Marroquins.	r. m.
[illegible]	Ébénisterie en bois d'acajou . .	m. b
[illegible]	Pont à bascule	m. b
[illegible]	Fromage façon de Hollande. . .	ment
[illegible]	Cardes.	m. b
[illegible]	Étoffes de soie, or et argent . .	
	Feutres pour la fabrication du papier.	m. b
[illegible]	Pont suspendu en fil de fer. . .	m. d'
	Viandes conservées; fécule de pommes de terre.	men
[illegible]	Colle-forte	men
[illegible]	Draperie	m. b
[illegible]	Coutellerie.	m. b
[illegible]	Taille de coton	men

NOMS des ...TES DE FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
...LAUSE père et fils .	Soies blanches.	m. d'argent
...ELDER.	Presses portatives et ustensiles de lithographie; — produits de lithographie.	m. d'argent
Moncel (les lapi-...es de).	Joaillerie en pierres fines et en pierres fausses.	ment. hon.
...s	Pierres lithographiques	ment. hon.
. . . . .	Papier d'emballage.	ment. hon.
...DE BEAUREGARD et ...HOUTEM.	Aiguilles à coudre et à tricoter .	m. bronze
...s la manufacture ...ale de .	Porcelaines	»
...R	Reliûres.	m. d'argent
...T.	Bassons nouveaux, clarinettes perfectionnées.	m. d'argent
... .	Papiers peints.	r. m. d'arg.
...NEAU (Mme. . . .	Peaux tannées.	m. bronze.
...ETTI	Mosaïque en miniature.	ment. hon.
...R et DUFRESNE. . .	Calicots écrus	citation.
...ENRY	Coutellerie	m. d'argent
	Armes blanches en acier de damas.	ment. hon.
...ÉE	Peinture pyrotechnique sur métaux.	m. bronze.

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
SOLEIL.	Grandes lentilles pour les nouveaux phares.	m. d'argent
SOUCHON.	Draps teints; — prussiate de potasse, prussiate de soude.	m. bronze.
SOUILLARD	Composition pour raccommoder les objets cassés.	citation.
SOUILLÉ (Mathieu) . . .	Peaux tannées	ment. hon.
STAMMLER (George) . .	Tissus métalliques	m. bronze.
STAMMLER (Henri). . . .	Gilet de métal et autres tissus métalliques.	m. d'argent
	Bijouterie d'acier	ment. hon.
SUSBIELLE	Peaux tannées	citation.
SUSSE (Mme.)	Papier de fantaisie	citation.

T.

TALABOT et comp. . . .	Objets en zinc.	m. d'argent
TALBOT	Draperie	ment. hon.
TALLARD	Bonneterie	citation.
TALLON.	Mouchoirs façon des Indes; — guingams.	ment. hon.
TASTEVIN	Soies	m. bronze
TEISSIER-DUCROS. . . .	Soies blanches et soies jaunes .	m. d'argent

NOMS des STES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
AUX	Silos pour la conservation des blés; préparation de la pomme de terre.	m. bronze.
AUX et fils	Draperie	r. m. d'or.
	Châles.	m. d'argent
	Moquettes veloutées et épinglées	m. bronze.
ER et ZETTER	Cotons filés et tissus de coton.	ment. hon.
	Teinture sur fil de coton. . . .	m. bronze.
IR	Peaux chamoisées.	m. bronze.
AUD	Porcelaines	ment. hon.
EAUX-LABROSSE. . .	Mouchoirs fils et coton	ment. hon.
AULT	Cires à cacheter	ment. hon.
BAULT	Marbres..	citation.
BAUT fils.	Cylindres de cuivre propres à l'impression des toiles peintes.	ment. hon.
RRY-MIEG	Toiles peintes	m. d'argent
ION et JACQUEL. . .	Alènes	m. bronze.
OUIN-GAUTHIER. . .	Coutils en fil	ment. hon.
IAS (Mme.).	Papiers de fantaisie	citation.
IIRE..	Surtouts de table, en bronze. .	r. m. d'or.
IPSON	Gravures sur bois	m. d'argent
VENIN aîné	Reliûres exécutées par un procédé particulier.	m. d'argent

NOMS des ARTISTES ou FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
THOUVENIN jeune	Reliûres	ment. hon.
THUÉ et MATER.	Fers en verge.	m. d'argent
THUIN	Lampes mécaniques.	m. bronze.
THYSS (Martin) et comp.	Draperie	m. d'argent
TISSOT aîné	Mouvement libre et treuil à double force.	r. m. d'arg.
TIXIER-DURAND	Dentelles et blondes	ment. hon.
TIXIER fils	Coutellerie	citation.
TONNELLIER et comp . .	Sel gemme.	m. d'or.
TOSTAIN	Peaux de cheval apprêtées. . .	citation.
TOURANGIN frères. . . .	Draperie..	m. bronze.
	Couvertures en laine.	citation.
TOURROT	Assortiment de plaqué en argent.	m. d'or.
TOUSSAINT	Serrurerie.	m. bronze.
TOUSTAIN aîné..	Basins cannelés, finettes, etc. .	ment. hon.
TREMEAU et comp. . . .	Draperie.	m. bronze.
TREPPOZ.	Coutellerie.	m. bronze.
	Armes blanches en acier de damas.	ment. hon.
TRIDON.	Vis à bois en fer forgé	ment. hon.
TROTRY-LATOUCHE. . . .	Bonneterie orientale	m. bronze.

NOMS des TES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
ER.	Lampes à courant d'air.	citation.
AUT	Mouture à l'anglaise	m. d'argent
(Pierre.)	Draperie	r. m. d'arg.
	U.	
INEÏDER.	Poterie de grès.	r. m. d'or.
	V.	
NT et BELANGER. .	Draperie.	ment. hon.
(Mme.) et PIÉDOR.	Peaux corroyées.	m. bronze.
r (François). . . .	Drap commun.	ment. hon.
r (Charles) père et	Drap commun	ment. hon.
T (Auguste). . . .	Drap commun.	ment. hon.
T-D'ARTOIS.	Ganterie, peaux teintes. . . .	m. bronze.
NE (l'hospice de)	Dentelles	citation.
L et compagnie. .	Fers de bottes	citation.
S (la fabrique de ité de)	Tulles et dentelles..	ment. hon.
(de Saint-Ouen) .	Bélier marin	citation.
LLE	Soie teinte en noir	ment. hon.
IELET (Mme et Mlle)	Impression et peinture sur velours.	m. d'argent

NOMS des ARTISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
VAUTRIN et compagnie. .	Cotons filés	m. d'argent
VAYSON frères	Tapis.	r. m. br.
VEAUTE et compagnie. .	Étoffes écossaises et autres . . .	m. bronze.
VERDIER-DAVID.	Mouchoirs coton et soie, étoffes dites côtes-palis.	m. d'argent
VERMONT frères.	Peaux tannées.	r. m. br.
VIARD	Machines de filage et de tissage.	m. d'or.
VILLENEUVE et MATHIEU.	Étoffes pour ornemens d'église et autres étoffes en soie.	m. d'argent
VILLETTE frères	Cuivre laminé.	ment. hon.
	Fils en argent faux et en dorure fine.	m. d'argent
VILLETEAU.	Croisé rayé en fil	ment. hon.
VINCENT et compagnie. .	Prussiate de potasse, prussiate de soude.	ment. hon.
	Bleu de Prusse de différentes qualités.	m. bronze.
VIOLAINE (DE).	Produits de verrerie	m. bronze.
VIOLLET-LETORT.	Étoffes pour meubles	m. bronze.
VITALÈS père et fils. . .	Drap commun	ment. hon.
VIVIES frères	Draperie.	ment. hon.
VIVIEU	Couvertures en laine.	citation.
VOGEL.	Reliûres.	citation.
VUILQUINT	Peignes pour la fabrication des cachemires.	ment. hon.

NOMS des ISTES OU FABRICANS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS PRÉSENTÉS.	DISTINCTION obtenue.
W.		
DINGTON frères . . .	Pièces de machines coulées en fonte.	m. bronze.
NER.	Horloges publiques, mécanisme d'un phare tournant.	m. d'argent
KER (John)	Ganterie et bretelles élastiques	m. d'argent
LET et HUBERT . .	Carton-pierre.	m. bronze.
EL COURSIER et Ce.	Cotons filés.	ment. hon.
IER.	Couvertures de chevaux en poil de bœuf.	r. m. bron.
SHARD et STOCHBUR-T.	Colle-forte	citation.
DEL (DE)	Fer affiné à la houille et forgé au laminoir;—fer-blanc.	m. d'or.
DET	Drap teint en écarlate par la garance.	citation.
NER.	Meubles en bois indigène. . . .	r. m. d'arg.
Z-STEFFAN, OSWALD res et compagnie.	Cuivre laminé.	m. d'argent
	Feuilles de laiton ; — fils métalliques dits *traits*.	ment. hon.
ILGEMUTH	Tour à graver et à réduire. . .	m. bronze.
Y.		
IT-PAVIE.	Tissus de coton et laine . . .	ment. hon.

136. *Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement ; par* L.-N.-M. Carnot, *de l'Institut national de France. Un volume in-8°. de deux cent soixante-deux pages, avec deux planches. Paris,* 1803, *imprimerie de* Crapelet.

Cet ouvrage est divisé en deux parties :

Première partie. Notions préliminaires; hypothèses admises comme lois générales de l'équilibre et du mouvement; conséquences déduites de ces hypothèses.

Deuxième partie. Développement des hypothèses établies précédemment comme lois de la nature; expression de ces lois par des formules algébriques; considérations générales sur les forces mouvantes appliquées aux machines.

137. *Élémens de Chimie, de* J.-A. Chaptal, *membre de l'Institut national. Quatrième édition. Trois volumes in-8°. Paris,* 1803, *chez* Déterville, *libraire, rue du Battoir, n°.* 16.

Tout l'ouvrage est divisé en cinq parties :

Le tome premier contient la première partie; le tome deuxième renferme les deuxième et troisième

parties, et le tome troisième se compose des quatrième et cinquième parties.

La première partie traite des principes chimiques; elle est divisée en neuf sections.

Ire. Section. De la loi générale qui tend à rapprocher et à maintenir dans un état de mélange ou de combinaison les molécules des corps.

IIe. Section. Des divers moyens que le chimiste emploie pour rompre l'adhésion ou affinité qui existe entre les molécules des corps.

IIIe. Section. De la marche que le chimiste doit suivre pour étudier les divers corps que la nature nous présente.

IVe. Section. Des substances simples et élémentaires.

Ve. Section. Des gaz ou de la dissolution de quelques principes par le calorique, à la température de l'atmosphère.

VIe. Section. Du mélange des gaz nitrogène et oxigène ou de l'air atmosphérique.

VIIe. Section. De la combinaison des gaz oxigène et hydrogène formant de l'eau.

VIIIe. Section. Des combinaisons du gaz nitrogène, 1°. avec le gaz hydrogène; 2°. avec des principes terreux formant les alcalis.

IXe. Section. De la combinaison de l'oxigène avec certaines bases formant des acides.

La deuxième partie, qui traite de la lithologie ou des substances pierreuses, est divisée en trois classes.

Ire. Classe. De la combinaison des terres avec les acides.

IIe. Classe. De la combinaison et du mélange des terres primitives entre elles, ou mélange terreux.

IIIe. Classe. Du mélange des pierres entre elles, Mélange pierreux, roches.

La troisième partie traite des substances métalliques; elle est divisée en dix-sept chapitres.

Chapitre Ier. De l'arsenic.
II. Du cobalt.
III. Du nickel.
IV. Du bismuth.
V. De l'antimoine.
VI. Du zinc.
VII. Manganèse.
VIII. Du plomb.
IX. De l'étain.
X. Du fer.
XI. Du cuivre.
XII. Du mercure.
XIII. De l'argent.
XIV. De l'or.
XV. Du platine.
XVI. Du tungstène et du wolfram.
XVII. Du molybdène.

La quatrième partie comprend les substances végétales; elle est divisée en cinq sections.

Ire. Section. De la structure du végétal.
IIe. Section. Des principes nutritifs du végétal.

IIIe. Section. Du résultat de la nutrition ou des principes du végétal.

IVe. Section. Des principes qui s'échappent par la transpiration du végétal.

V^e. Section. Des altérations qu'éprouvent les végétaux morts.

La cinquième partie traite des substances animales; elle est divisée en seize chapitres.

Chapitre Ier. De la digestion.

II. Du lait.

III. Du sang.

IV. De la graisse.

V. De la bile.

VI. Des parties molles et blanches des animaux.

VII. Des muscles ou parties charnues.

VIII. De l'urine et du calcul de la vessie.

IX. Du phosphore.

X. Du sperme humain.

XI. Des larmes et du mucus des narines.

XII. De la synovie.

XIII. De quelques substances qu'on retire des animaux pour l'usage de la médecine et des arts.

XIV. De quelques autres acides extraits du règne animal.

XV. De la putréfaction.

XVI. Du tannage.

58. *Moyen pour produire spontanément et à peu de frais un moteur capable de suppléer aux pompes à feu et à tout autre agent mécanique; proposé par* J.-B.-M. Granier, *maire de Treffort. Brochure de seize pages in-8°. avec une planche. Lyon,* 1824, *imprimerie de* J.-M. Barret.

59. *Traité d'économie pratique, ou moyens de diriger, par économie, différentes constructions, réparations ou entretiens; suivi de quelques principes concernant la meilleure construction des machines hydrauliques; par* Jumel Riquier, *inspecteur des communes de Picardie, auteur de la machine hydraulique et des premières fontaines publiques de la ville d'Amiens. Un volume in-4°. de deux cent trente-neuf pages, accompagné de douze planches. Amiens,* 1780, *chez différens libraires; à Paris, chez* Quillau *l'aîné, libraire, rue Christine.*

Ce traité est divisé en quatre parties.

La Ire. traite des terrassemens en général, et a

pour but de simplifier les dépenses qu'ils entraînent pour n'avoir pas été prévus.

La IIe. traite des constructions, reconstructions et entretiens des différens bâtimens.

La IIIe. partie contient la description de la machine hydraulique et des premières fontaines publiques de la ville d'Amiens, la manière dont les eaux y ont été conduites, les moyens qui ont été mis en œuvre, tant pour les distribuer dans la ville à l'usage des particuliers, que pour remédier promptement et efficacement aux incendies.

Enfin, la IVe. partie traite des causes de la retenue des eaux dans les vallées.

---

1. *Diagrammes chimiques, ou Recueil de trois cent soixante figures (sur cent douze planches) qui expliquent succinctement les expériences, par l'indication des agens et des produits à côté de l'appareil, et qui rendent sensible la théorie des phénomènes, en représentant le jeu des attractions par la convergence des lignes.*

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

HORAT.

Du récit le plus clair on est moins affecté
Que d'un tableau fidèle à nos yeux présenté.

Ouvrage élémentaire auquel on a ajouté,

pour les étrangers, un Essai de nomenclature chimique en six langues, et, pour les commençans, 1°. un vocabulaire contenant l'étymologie et la définition des mots techniques; 2°. une série de tableaux synoptiques, qui représentent la préparation et les parties proportionnelles des produits; par M. DECREMPS. *Paris,* 1823, *imprimerie de* DIDOT *jeune. Se trouve chez les libraires* TREUTTEL *et* WURTZ, *et autres.*

ABRÉGÉ DU SYSTÈME

DE

LA LÉGISLATION ANGLAISE,

Relatif aux Priviléges exclusifs, ou Patentes accordées aux inventeurs et importateurs.

Au mot *Monopoly* du *Dictionnaire des lois* expliquant l'origine, les progrès et l'état actuel des lois anglaises ; par *G. Jacob*, et augmenté par *Tomlins*, volume 2, on trouve :

« A l'égard des inventeurs dans les arts d'industrie, il a été ordonné, par le statut de *Jacques* Ier., vingt et unième année de son règne, chapitre III, que la *découverte* ou *manufacture* doit être essentiellement nouvelle et non pas une simple amélioration ou addition à une ancienne manufacture, pour être comprise dans le présent acte ; qu'elle doit être telle que personne n'en ait établi une pareille à l'époque où les lettres-patentes auront été accordées ; et que toute manufacture antérieure à cette époque ne pourra être entravée dans aucune de ses opérations par l'inventeur, en vertu du privilége exclusif que lui accordent de telles lettres-patentes (3. *Inst.* 184.) Néanmoins, d'après le statut (21. *Jacques*

Ier., *chap.* 3), le *monopole* pourra être accordé au premier inventeur si l'objet de l'invention n'a été connu qu'à l'étranger, antérieurement à sa demande, parce que le statut précité ne fait mention que des nouvelles manufactures indigènes, et qu'il a pour but d'encourager l'importation de nouveaux procédés également utiles aux progrès de l'industrie nationale, soit qu'on les ait acquis par sa propre expérience, ou en voyageant à l'étranger.

» Il est dit (2. *Salk.* 44) qu'une nouvelle invention qui produit, au moyen de machines, autant d'ouvrage dans un jour que pourraient en faire un très-grand nombre de personnes, est contraire au statut, par la raison qu'elle expose beaucoup d'ouvriers à manquer de travail (3. *Inst.* 184); mais l'expérience prononce en faveur de telles inventions, parce qu'elles diminuent le prix des objets manufacturés, et nous mettent à même de vendre à meilleur marché que les étrangers, soit chez nous, soit au dehors. »

Réglement relatif aux priviléges exclusifs ou patentes, avec des observations.

1°. *La patente exclusive s'accorde indistinctement à quiconque la demande.*

Principe qui écarte jusqu'au soupçon que l'autorité supérieure puisse avoir de la prédilection pour quelqu'un.

2°. *Toute personne peut, par précaution, si elle le juge convenable pour ses intérêts, faire enre-*

gistrer au bureau des patentes, moyennant deux guinées, un exposé sommaire de sa découverte ou invention, et ne se procurer définitivement une patente que dans l'espace de deux ans, à dater de l'inscription. L'effet de cette espèce de caveat *est nul si, au bout des deux ans, l'inventeur ne s'est pas muni d'une patente suivant les réglemens.*

Cette faculté, accordée par la loi aux inventeurs, de pouvoir, à peu de frais, se prémunir contre toute surprise ou indiscrétion de la part de ceux qu'ils auraient employés à diverses expériences, souvent nécessaires pour acquérir la certitude des résultats que promet une idée nouvelle, peut donner lieu à beaucoup d'essais utiles aux progrès des arts; essais qui n'auraient pas été tentés si l'inventeur n'avait pu placer *ses principes et moyens* sous la sauvegarde de la loi, avant de faire la dépense d'une *patente*.

3°. *La patente est accordée d'après les plans, modèles et description, que l'inventeur est tenu de déposer, et sans examen ni de l'objet, ni des moyens qu'il compte employer, s'il n'y a pas d'opposition au* caveat.

Cette mesure paraît également sage, parce que, si l'administration examine, elle garantit, par le *privilége exclusif* qu'elle accorde, les faits énoncés par celui qui le sollicite et reconnaît l'utilité de l'objet, ce qui ferme la porte à toutes les réclamations subséquentes de la part des tiers qui seraient lésés, puisqu'elles sont censées avoir été prévues et jugées; au lieu qu'en accordant sans examen, l'impétrant

est garant de tout ce qu'il a avancé et de toutes les suites que peuvent avoir de fausses allégations.

4°. *La durée générale du privilége exclusif est de quatorze ans; mais le patenté peut, en faisant quelques améliorations, et en donnant des preuves suffisantes que les circonstances l'ont empêché d'en tirer le parti que mérite une découverte importante, obtenir une prolongation par acte du parlement.*

La patente de M. *Watt,* pour les machines à vapeur, a été prolongée, par acte du parlement, pendant vingt-cinq ans; néanmoins, la durée de quatorze ans ne peut être prolongée ou renouvelée que par des raisons majeures : c'est de cette règle invariablement observée que dépendent essentiellement les progrès qu'ont faits diverses branches d'industrie en Angleterre. En effet, s'il est vrai que l'inventeur d'une machine coûteuse n'eût pas fait la dépense pour son établissement, sans un privilége exclusif de quatorze ans, il est également vrai que les machines de ce genre ne se seraient point multipliées en raison de leur utilité si, au bout de ce terme, le privilége eût été susceptible de prolongation ou de renouvellement, parce que, dans l'incertitude, personne ne s'empresse d'employer ses capitaux pour exploiter une branche d'industrie ou ériger une manufacture, au succès de laquelle l'invention patentée devient absolument nécessaire, et que, dans l'espérance de pouvoir faire prolonger la jouissance exclusive, l'inventeur se refuse à des propositions qu'il aurait acceptées dans le cas contraire.

Richard Arkwright, quelque temps avant l'ex-

piration de la durée de sa patente, accordait le droit de faire usage de ses machines à filer le coton, moyennant une guinée par chaque broche : ainsi se généralisa promptement la filature du coton par machines, à l'avantage de l'inventeur et de la société entière.

D'ailleurs, la durée de quatorze ans suffit à l'inventeur pour retirer de sa découverte les bénéfices qu'elle lui promet ; et le législateur a présumé, avec raison, que d'autres artistes auraient fait la même découverte dans cet espace de temps.

5°. *La patente assujettit celui qui la demande à faire enregistrer, dans un mois, un mémoire ou spécification contenant la nature de son invention et le procédé qu'il faut suivre pour l'exécuter, le tout à peine de nullité de la patente.*

Il résulte de cette formalité que le premier inventeur a intérêt à ne rien dissimuler dans sa découverte et sur ses procédés, parce que le mystère ou la dissimulation l'exposerait à voir accorder une patente exclusive à un autre qui se dirait inventeur des moyens qui auraient été dissimulés : il en résulte en même temps que celui qui se dit inventeur ne peut dépouiller personne des moyens antérieurement employés pour le même objet, les prétentions réciproques ne présentant à juger qu'une pure question de fait, que décide la lecture du mémoire écrit ou spécification ; en sorte que la propriété du véritable inventeur, pendant quatorze ans, les droits d'autrui et la liberté du public au-delà de ce terme, sont également protégés par la loi.

6°. *La patente ne permet ni de céder le privilége à plus de cinq personnes, ni d'ouvrir une souscription au-delà de ce nombre, sous prétexte de se procurer de l'argent pour faire aller l'entreprise; le tout à peine de nullité.*

Il paraît que l'intention du législateur a été de ne pas mettre un inventeur pauvre hors d'état de tirer parti de son invention, et en même temps de prévenir l'agiotage.

7°. *Le prix de la patente pour quatorze ans est de quatre-vingts livres sterlings* (mille neuf cent vingt francs). *Le prix augmente progressivement lorsque l'inventeur veut étendre son droit exclusif dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne.*

ABRÉGÉ DE LA LÉGISLATION

DES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE,

CONCERNANT LE DROIT DES INVENTEURS.

Acte pour l'avancement des arts utiles, et qui abroge un acte porté antérieurement pour le même objet (1).

Le Sénat et la Maison des représentans des États-Unis d'Amérique, assemblés en congrès, décrètent :

1°. Que quand un ou plusieurs citoyens des États-Unis allégueront avoir inventé un nouvel art utile, une mécanique, une manufacture, ou une composition de matière, ou une nouvelle amélioration utile à un art, à une mécanique, à une manufacture, à une composition de matière, amélioration inconnue ou inusitée avant leur application, s'ils présentent une pétition au secrétaire d'état pour ob-

(1) Extrait des *Actes passés dans la première session du second congrès des États-Unis d'Amérique, commencée le 24 octobre 1791, seizième année de leur indépendance*, t. II, chap. XI, p. 200.

tenir la propriété exclusive de leur découverte, le secrétaire d'état est autorisé par la loi à leur faire expédier des lettres-patentes portant le sceau du président des États-Unis, faisant mention des allégations et des motifs de la pétition, avec une briève description de l'invention ou de la découverte : il accordera par là aux pétitionnaires, à leurs héritiers ou fondés de pouvoirs, pour un terme qui n'excédera pas quatorze ans, le droit plein et exclusif et la liberté de pratiquer leur invention et leur découverte, de la construire, de s'en servir et de la vendre à d'autres pour s'en servir. Ces lettres-patentes seront remises au procureur général des États-Unis pour être examinées. Après quinze jours, s'il les trouve conformes à cet acte, il l'attestera au bas et renverra au secrétaire d'état les lettres-patentes ainsi visées, pour les faire signer et y faire apposer le sceau des États-Unis. Elles seront bonnes et valables en vertu de cet acte; on les enregistrera dans un livre tenu exprès dans le bureau du secrétaire d'état, et ensuite on les remettra aux patentés ou à leur ordre.

2°. Un individu qui aura fait une amélioration dans le principe d'une machine quelconque ou dans le procédé d'une composition de matière déjà patentée, et qui aura obtenu une patente pour cette amélioration, ne sera pas autorisé à construire, à faire ni à vendre la découverte originale ni à s'en servir; d'un autre côté, le premier inventeur n'aura pas la liberté de se servir de l'amélioration. Il est en outre déclaré et décrété par cet acte qu'on

ne regardera pas comme une découverte les changemens de formes ou de proportions d'une machine ou d'une composition de matière dans un degré quelconque.

3°. Tout inventeur, avant de se servir d'une patente, jurera ou affirmera qu'il croit réellement être le vrai inventeur de l'art, de la machine ou de l'amélioration pourquoi il a sollicité une patente. Ce serment ou cette affirmation pourra être prononcé devant toute personne autorisée à recevoir les sermens. L'inventeur lui remettra une description de son invention, de la manière de s'en servir, ou du procédé de la composition, dans des termes si clairs et si précis, qu'on puisse la distinguer de toute autre qui aurait été connue auparavant, et que ceux qui sont versés dans l'art ou dans la science dont elle forme une branche, ou à laquelle elle est étroitement liée, puissent la composer et s'en servir. En cas d'une machine, il donnera une explication lumineuse du principe et des différens points de vue sous lesquels il a envisagé l'application de ce principe ou de ce caractère, qui la distingue de toute autre invention. Il faut que le tout soit accompagné de descriptions et même de dessins quand la nature de l'objet le permet, ou bien d'échantillons des ingrédiens et de la composition de la matière, suffisans pour pouvoir faire une expérience. Cette description, signée de la main de l'auteur et attestée par deux témoins, sera déposée à la secrétairerie d'état, et des copies légalisées seront un témoignage suffisant dans les cours de jus-

tice où il sera question du droit des patentés. En outre, l'inventeur livrera un modèle de sa machine, en cas que le secrétaire d'état le juge nécessaire.

4°. Tout inventeur ou son fondé de pouvoirs, ou administrateur, est autorisé par la loi à céder en tout temps le titre et l'intérêt dans son invention; et le cessionnaire, après avoir fait enregistrer cette cession à la secrétairerie d'état, tiendra ensuite la place du premier inventeur, quant aux droits et à la responsabilité; il en est de même des cessionnaires à un degré quelconque.

5°. Si quelqu'un s'arrogeait la découverte faite par un autre qui s'en serait assuré la jouissance exclusive par une patente, ou s'il la vendait sans avoir obtenu préalablement par écrit le consentement du patenté ou de son fondé de pouvoirs, administrateur, ou de son cessionnaire, il serait condamné à payer au patenté une somme au moins trois fois égale au prix pour lequel le patenté avait coutume de vendre ou de céder l'usage de son invention à d'autres.

6°. Le défendeur, dans une pareille contestation, aura néanmoins le droit de plaider en définitive; de faire examiner l'acte par les tribunaux, en avertissant le plaignant ou son procureur trente jours avant le plaidoyer, pour prouver que la déclaration énoncée par le plaignant ne contient pas toute la vérité relativement à sa découverte, ou qu'elle contient plus qu'il n'est nécessaire pour produire l'effet désiré; que ces rétinences ou additions paraissent

évidemment avoir été faites pour tromper le public, ou que la chose dont on s'est assuré la propriété par une patente n'a pas été découverte dans le principe par le patenté, mais qu'elle était en usage ou décrite dans quelque ouvrage publié avant sa découverte supposée, ou qu'il avait su se procurer frauduleusement une patente pour la découverte faite par une autre personne. Dans l'un ou l'autre de ces cas, le jugement sera rendu en faveur du défendeur, la patente sera déclarée nulle, et le patenté condamné aux dépens.

7°. Ils décrètent, de plus, que si, avant l'établissement de la présente forme de gouvernement, un ou plusieurs États avaient accordé un droit exclusif pour une invention, la partie intéressée ne pourra pas obtenir un droit exclusif par le présent acte, à moins de renoncer au droit qui lui avait été accordé par l'État particulier; sa renonciation sera évidemment prouvée lorsqu'elle aura obtenu une patente conformément au présent acte.

8°. Ils décrètent que les individus dont les pétitions pour obtenir des patentes seront pendantes chez le secrétaire d'état, chez le secrétaire de la guerre ou chez le procureur général, pendant que le sénat est occupé à passer le présent acte intitulé: *Acte pour favoriser les progrès des arts utiles*, pourront poursuivre leurs réclamations respectives et obtenir leurs patentes d'après le même acte, en remplissant les conditions qu'il impose et en payant les droits requis.

9°. Il est décrété qu'en cas de réclamations op-

posées elles seront soumises à un arbitrage de trois personnes; chacune des deux parties en choisira une, et la troisième sera nommée par le secrétaire d'état. La décision des arbitres, communiquée au secrétaire d'état, par écrit, et signée par eux ou par deux d'entre eux, sera finale relativement à celui à qui la patente doit être accordée. Si l'une des parties refusait ou manquait de choisir un arbitre, la patente écherra à la partie adverse; et dans le cas où il y aurait plus de deux réclamans, et que les parties intéressées ne s'accorderaient pas sur le choix des trois arbitres, le secrétaire d'état aura le droit de les nommer tous les trois.

10°. Il est en outre décrété que si on assure par serment ou par affirmation devant le juge de la Cour de district où l'individu patenté, ses fondés de pouvoirs ou ses cessionnaires résident, qu'une patente accordée en vertu du présent acte a été obtenue frauduleusement ou sur de fausses allégations, si la représentation est faite devant cette Cour trois ans après que la patente a été accordée, mais pas plus tard, le juge de la Cour de district sera légalement autorisé à prendre un *réglement* pour faire comparaître le patenté, son fondé de pouvoirs ou cessionnaire par-devant lui, pour prouver qu'on ne doit pas lui intenter un procès tendant à faire révoquer sa patente. Si ses raisons ne sont pas suffisantes pour prouver le contraire, alors le *réglement* sera absolu; le juge ordonnera la poursuite du procès contre le patenté, ses fondés de pouvoirs ou cessionnaires, avec frais et dépens; et si on ne

montre pas une raison suffisante pour prouver le contraire, ou s'il paraît que le patenté n'est pas le vrai inventeur, la Cour rendra un jugement contre lui pour révoquer la patente. Si, au contraire, la partie qui par sa plainte intente le procès est condamnée, elle paiera tous les frais que le défendeur aura faits pour plaider sa cause; ces frais seront taxés par la Cour, et le recouvrement en sera fait conformément à la loi.

11°. Il est en outre décrété que chaque inventeur, avant de présenter sa pétition au secrétaire d'état, pour lui témoigner le désir d'en obtenir une patente, paiera au trésor *trente dollars* (162 f. 60 c.) contre une quittance faite double ; il en remettra une au secrétaire d'état en présentant sa pétition. Cet argent, qui aura été ainsi versé, sera employé pour les différens services qui auront lieu au secrétariat d'état en conséquence de cette même pétition, et sera porté dans le compte des traitemens des commis employés dans ce bureau. Nous enjoignons cependant que, pour chaque copie des pièces relatives à une patente qui aura été accordée, la personne qui l'obtiendra paiera audit bureau, à raison de *vingt cents* la page d'écriture contenant au moins cent mots, et *deux dollars* (10 f. 84 c.) pour chaque copie de dessins qui sera délivrée au pétitionnaire. Un compte exact de ces paiemens sera rendu, tous les ans, à la trésorerie des États-Unis. Cet argent sera aussi porté au compte des employés du secrétariat d'état.

12°. Il est en outre décrété que l'acte passé le

10 avril 1790, sous le titre : *Acte pour favoriser les progrès des arts utiles*, est abrogé par celui-ci. Il est de plus enjoint que rien de ce qui est contenu dans cet acte ne sera expliqué de manière à nuire à aucune patente qui aurait été accordée sous cet acte ; tous les patentés, leurs fondés de pouvoirs ou cessionnaires, seront garantis par cet acte en tout ce qui pourrait porter atteinte à leurs droits, pourvu, toutefois, que les tentatives de violation de leurs priviléges aient eu lieu après l'émission du présent acte.

JONATHAN TRUMBULL, *Orateur de la chambre des Représentans;*

JOHN ADAMS, *Vice-Président des États-Unis, et Président du Sénat.*

Approuvé le 21 février 1793,

GEORGES WASHINGTON, *Président des États-Unis.*

Acte pour étendre le privilége d'obtenir des patentes pour des découvertes et inventions utiles aux personnes dont il y est fait mention, et pour accroître et définir les peines portées contre la violation des droits des patentés (1).

1°. Il a été résolu par le Sénat et la Maison des représentans des États-Unis d'Amérique, assemblés

(1) Extrait du *Recueil des Actes passés dans la première session du sixième congrès, commencée le 2 septembre* 1799, t. V, chap. XXV, p. 88.

en congrès, que tous les droits et priviléges particuliers, accordés ou destinés aux citoyens des États-Unis, concernant les patentes pour de nouvelles découvertes, inventions ou perfectionnemens par l'acte intitulé : *Acte pour favoriser les progrès des arts utiles, et pour révoquer l'acte passé antérieurement dans la même intention*, seront et sont, par le présent acte, étendus et accordés à tous les étrangers qui, au moment qu'ils ont présenté leur pétition de la manière prescrite par ledit acte, auront résidé pendant deux ans dans les États-Unis. Ces étrangers obtiendront ces priviléges, en feront usage et en jouiront avec autant d'extension et aux mêmes conditions, *limitations* et restrictions prescrites par le même acte, relativement aux citoyens des États-Unis. Il est toutefois ordonné que toute personne qui, conformément à cet acte, demandera une patente pour une invention ou une découverte fera, avant d'obtenir la patente, le serment ou affirmation devant une personne autorisée à recevoir les sermens, qu'elle croit, qu'elle est convaincue que cette invention, cet art ou cette découverte, n'a pas encore été mis en usage, ni dans ce pays, ni dans un pays étranger; et que toute patente qui serait accordée, conformément à cet acte, pour une invention, un art ou une découverte que l'on apprendrait ensuite avoir déjà été connu et pratiqué avant la demande pour obtenir une patente, sera nulle et de nulle valeur.

2°. Il est en outre ordonné que si une personne qui aurait fait une nouvelle invention, découverte,

ou un nouveau perfectionnement pour lequel on lui aurait accordé une patente en vertu du présent acte ou de l'acte susmentionné, si cette personne venait à mourir avant d'en avoir obtenu la patente et sans laisser de testament, le droit de réclamer et d'obtenir cette patente est dévolu à ses représentans légaux, comme un dépôt pour ses héritiers légitimes ; mais dans le cas contraire, ses légataires en deviennent les dépositaires avec autant de latitude et aux mêmes conditions, limitations et restrictions auxquelles le défunt l'aurait obtenue, aurait pu la réclamer ou en jouir pendant sa vie; et quand une demande pour obtenir une patente sera faite par de tels représentans légalement reconnus, le serment ou l'affirmation qui est enjoint dans la troisième section de l'acte susmentionné sera modifié de manière à leur convenir.

3°. Il est de plus décrété que, quand une patente aura été accordée conformément à ce présent acte ou à l'acte ci-dessus mentionné, si quelqu'un, sans avoir préalablement obtenu par écrit le consentement du patenté, de son fondé de pouvoirs, de son administrateur ou cessionnaire, faisait construire la chose dont la propriété exclusive a été assurée au patenté, qu'il s'en servît ou la fît vendre, un tel contrevenant sera puni et paiera, en raison de cette offense, au patenté, à ses fondés de pouvoirs, à ses administrateurs ou cessionnaires une somme égale à trois fois le dommage réel qu'éprouveront le patenté, ses fondés de pouvoirs, administrateurs ou cessionnaires. Cette somme pourra être recou-

vrée, en vertu du présent acte ou de celui mentionné, par des poursuites faites devant la Cour du cercle des États-Unis, qui est compétente en pareil cas.

4°. Il est enfin décrété que la cinquième section de l'acte ci-dessus mentionné, sous le titre d'*Acte pour favoriser les progrès des arts utiles et pour révoquer l'acte fait antérieurement pour atteindre le même but*, sera et est révoquée par celui-ci.

THÉODORE SEDGWICK, *Orateur de la chambre des Représentans;*

TH. JEFFERSON, *Vice-Président, et Président du Sénat.*

Approuvé le 17 avril 1800,

JOHN ADAMS, *Président des États-Unis d'Amérique.*

1er. *ÉTAT de trente-sept Brevets d'invention, de perf tionnemens et d'importation, délivrés depuis le 4 vembre 1810 jusque et compris le 13 décembre 18 dont la déchéance a été prononcée par ordonnance Roi, du 24 novembre 1824, conformément à l'artic du titre 2 de la loi du 25 mai 1791* (1).

NOMS des BREVETÉS DÉCHUS de leurs droits.	DATES des BREVETS.	DURÉE.	OBJETS.
CLÉMENT.....	4 nov. 1810..	15 ans.	Procédé propre à fab l'acide sulfurique.
COUTAN.....	20 mai 1811.	*id.*	Machine à scier le marl la pierre.
SALICHON.....	11 mai 1813.	*id.*	Machine propre à dé tout volume d'air.
DE MAUPEOU.....	29 juill. 1813.	*id.*	Système de cordage et lature de la laine.
MAGNAN et Ce.....	17 août 1813.	*id.*	Système de force motric
RAW.....	15 nov. 1814.	10 ans.	Procédés de fabrication lindres gravés en cre
LE MÊME.....	*idem.*	*id.*	Procédés pour imprim rouleau cinq couleur fois.
LE MÊME.....	*idem.*	*id.*	Machine propre au coll au tissage des tissus.
LONA COLDERON....	17 déc. 1814.	*id.*	Procédés de constructi voitures, calèches, c

(1) Voyez cet article de la loi à la page 33 de la *Table analytique*.

Ces trente-sept brevets sont les premiers dont le Gouvernement a prononcé la dé depuis la législation sur cette matière. Nous tiendrons le public au courant des déc qui auront lieu à l'avenir dans chacun de nos supplémens, au mot BREVET dans *la l'industrie*, nous y rappellerons même ce tableau.

NOMS des ETÉS DÉCHUS leurs droits.	DATES des BREVETS.	DURÉE	OBJETS.
EL.....	17 déc. 1814.	15 ans.	Procédés de construction de voitures et berlines.
ERON.....	24 oct. 1815.	10 ans.	Emploi du zinc dans le doublage des navires.
DEAU.....	17 oct. 1816.	*id.*	Machine à faire remonter les bateaux.
TEAU.....	4 déc. 1819.	5 ans.	Nouvelle espèce de chapeaux.
DÉL.....	15 avril 1820.	*id.*	Pâte cosmétique dite *pâte divine de Vénus.*
AU.....	25 avril 1820.	*id.*	Mécanisme à fabriquer les étoffes de toutes largeurs.
ET.....	19 mai 1820..	15 ans.	Presse d'imprimerie.
ELS fils.....	13 sept. 1820.	5 ans.	Marmite économique.
GLUXBERG....	17 juin 1820.	*id.*	Huile propre à la conservation des cheveux.
BERT.....	*idem.*	*id.*	Réchaud de table.
IAL.....	30 juin 1820.	*id.*	Machine propre à opérer les quatre règles de l'arithmétique.
IER.....	2 nov. 1820.	*id.*	Nouvelle fermeture hermétique.
ION.....	24 nov. 1820.	*id.*	Machine à vapeur à haute pression.
N.....	4 déc. 1820.	*id.*	Briquet à muriate suroxigéné.
URIER et LAB-.....	23 déc. 1820.	*id.*	Mécanisme propre à empêcher les cheminées de fumer.
OBLET.....	30 déc. 1820.	*id.*	Appareil à vapeur appelé *anticlave.*

1er. ÉTAT d...
tionnemens ...
vembre 18...
dont la dé...
Roi, du ...
du titre ...

NOM de BREVETÉS ... de leurs		OBJETS.
	...ans.	Instrument adapté aux ... sures dites *paracrotes*
	...id	Lampe appelée *idio-agrat*
	...id.	Baignoire à réservoir
	...id.	Machine à remplacer ... nége ou une pompe à va...
CLÉMEN...	...id.	Lampe à régulateur.
COUTAN.	...id.	Nouvelle application des ... métalliques.
SALICHON	...id.	Semoir à charrue.
DE M...	...id.	Système télégraphique ... versel.
M...	...id.	Sphère terrestre de gr... dimension.
R...	...id.	Cheval mécanique.
...	...id.	Machine à scier les arbre... pied.
...	...id.	Mécanisme propre à faire ... ter et baisser la mèche ... lampes.

dep...
qui ...
l'in...

TABLE,

Par ordre alphabétique, des titres seulement des Ouvrages qui composent la Table analytique, *avec renvois aux Numéros et aux pages où se trouvent les analyses de ces ouvrages dans cette dernière Table.*

A.

	Nos.	Pag.
ANNALES agricoles de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole; par *C.-J.-A. Mathieu de Dombasle*.	109	148
Annales de Chimie, ou Recueil de mémoires concernant la chimie et les arts qui en dépendent; par MM. *de Morveau, Lavoisier, Monge, etc., etc.*	10	37
Annales de Chimie et de Physique; par MM. *Arago, Berthollet, Biot, Bouillon-Lagrange, Chaptal, Chevreul, Darcet, Deyeux, Dulong, Gay-Lussac, Hassenfratz, Laugier, Monge, Prieur, Séguin, Thénard* et *Vauquelin*; rédigées par MM. *Gay-Lussac* et *Arago*, à Paris.	5	33
Annales de l'Agriculture française, première série; rédigées par M. *Tessier*.	128	162
Annales de l'Agriculture française, deuxième série, etc.; rédigées par MM. *Tessier* et *Bosc*.	129	163
Annales des Arts et Manufactures, première collection, ou Mémoires technologiques sur		

	Nos.	Pag.
les découvertes modernes concernant les arts, les manufactures, l'agriculture et le commerce; par *R. O'Reilly* et *Barbier de Vémars*..	11	37
Annales des Arts et Manufactures, deuxième collection, etc.; par M. *Barbier-Vémars*. .	12	39
Annales des Mines, ou Recueil de Mémoires sur l'exploitation des Mines, etc.	8	35
Architecture hydraulique de *Bélidor*.	32	57
Archives des Découvertes et Inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, etc.	6	34
Art de convertir le fer en acier; par *Réaumur*.	34	58
Art de la Verrerie, de *Nerri-Merret* et *Kunckel*.	67	106
Avis au peuple sur son premier besoin, ou petits Traités économiques sur le blé, la farine et le pain..	122	156
B.		
Bibliothèque britannique, Agriculture.	14	40
Bibliothèque britannique, Sciences et Arts, ou Recueil extrait d'ouvrages périodiques et autres, etc., etc.	13	39
Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres et Arts, etc.	15	40
Bibliothèque universelle, partie Agriculture, faisant suite à la Bibliothèque britannique, même partie.	116	151
Brevets d'invention, de perfectionnemens et d'importation, délivrés en France depuis l'année 1791, et qui ne sont pas publiés.	3	8
Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.	4	31

	Nos.	Pag.
Bulletin des Sciences technologiques. Cinquième section du Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie, publié sous la direction de M. le baron *de Férussac*.	89	131
C.		
Calendrier du bon cultivateur, ou Manuel de l'agriculteur praticien; par M. *Mathieu de Dombasle*.	114	150
Cours de Géométrie pratique appliquée à la Mesure des objets de commerce assujettis au système métrique, etc.; par M. *Bazaine*...	69	108
Cours de Physique expérimentale; par le docteur *J.-T. Desagulier*, etc.; traduit de l'anglais par le R.-P. *Pezenas*.	77	119
Cours de Stéréométrie appliquée au jaugeage assujetti au système métrique, etc.; par M. *Bazaine*.	70	110
D.		
De la Mesure du Temps, ou Supplément au Traité des Horloges marines et à l'essai sur l'Horlogerie, etc., par *Ferdinand Berthoud*.	85	129
De la Richesse minérale; par M. *Héron de Villefosse*.	35	59
De l'Art du Fontainier-Sondeur et des puits artésiens, etc.; par *F. Garnier*.	126	160
De l'Attaque et de la Défense des places; par M. *de Vauban*, etc.	103	139
Description de l'Art de fabriquer les canons, faite en exécution de l'arrêté du comité de salut public, etc.; par *Gaspard Monge*. . .	88	131
Description des Machines et Procédés spécifiés dans les Brevets d'invention, de perfection-		

	Nos.	Pag.
nemens et d'importation, dont la durée est expirée	2	6
Description des nouveaux Instrumens d'agriculture les plus utiles; par M. *Thaër*; traduite de l'allemand par M. *Mathieu de Dombasle*.	110	149
Diagrammes chimiques, ou Recueil de trois cent soixante figures (sur cent douze planches), qui expliquent succinctement les expériences par l'indication des agens et des produits à côté de l'appareil, etc.; par M. *Decremps*.	140	242
Dictionnaire des Découvertes faites en France de 1789 à la fin de 1820, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie, etc.; par une Société. .	80	124
Dictionnaire portatif des Arts et Métiers, etc.	44	69
Dictionnaire technologique ou Nouveau Dictionnaire universel des Arts et Métiers et de l'Économie industrielle et commerciale; par une Société de savans et d'artistes	84	128
Discussion nouvelle des Changemens faits dans l'artillerie, depuis 1765; par M. *du Coudray*, etc.	99	137
Du Transport, de la Conservation et de la Force des bois, etc.; par *Duhamel du Monceau*. .	74	113
E.		
Élémens de Chimie de *J.-A. Chaptal*. Quatrième édition.	137	236
Élémens de Chimie agricole, en un Cours de leçons pour le Comité d'agriculture; par sir *Humphry Davy*.	90	132
Encyclopédie de l'ingénieur, ou Dictionnaire des ponts et chaussées; par *J.-B. Delaistre*.	37	60

	Nos.	Pag.
Essais chimiques sur les Arts et les Manufactures de la Grande-Bretagne; traduits de l'anglais de *Samuel Parkes* et de *Martin*; par M. *Delaunay*.	62	101
Essais politiques, économiques et philosophiques; par *Benjamin*, comte *de Rumford*. . .	91	134
Essais sur la manière la plus avantageuse de construire les Machines hydrauliques et, en particulier, les moulins à blé; par M. *Fabre*.	45	71
Essai sur la science des Machines; par M. *A. Guenyveau*.	38	61
Essai sur l'Horlogerie, dans lequel on traite cet art relativement à l'usage civil, à l'astronomie, à la navigation, etc.; par *Ferdinand Berthoud*.	47	73
Essai sur les Machines hydrauliques, etc., etc.; par M. le marquis *de Ducrest*.	39	62
Essai sur les Moulins à soie, et Description d'un moulin propre à servir, seul, à l'organsinage et à toutes les opérations du tord de la soie, etc.; par M. *le Payen*.	46	71
Examen maritime, théorique et pratique, ou traité de mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux et autres bâtimens, etc.; par *don George Juan* . . .	104	140
Exposition des Découvertes philosophiques de M. le chevalier *Newton*; par M. *Mac'-Laurin*, traduite de l'anglais par M. *Lavirotte*.	71	110
F.		
Faits et Observations sur la fabrication du sucre de betterave, et sur la distillation des mélasses; par M. *Mathieu de Dombasle*, etc.	111	149

	Nos.	Pag.
Feuille du Cultivateur, rédigée par MM. *Dubois, Lefebvre* et *Parmentier*.	29	54
H.		
Histoire de l'Académie royale des sciences, avec les mémoires de mathématiques et de physique, tirés de ses registres	82	126
Histoire de la Mesure du Temps par les horloges; par *Ferdinand Berthoud*.	48	80
Histoire des Découvertes dans les arts et les sciences, traduite de l'anglais. Lyon, 1767.	40	63
Histoire et Mémoires de l'Académie royale des sciences, depuis son établissement en 1666 jusqu'en 1699.	83	128
Histoire et procédé du Polytypage et de la Stéréotypie; par *A.-G. Camus*..	50	87
I.		
Instruction pour les gens de la campagne, sur la manière de préparer le lin et le chanvre sans rouissage; par M. *Christian*.	51	87
Instruction sur la nouvelle méthode de préparer le mortier-loriot..	132	165
Instruction sur l'usage des moulins à bras, inventés et perfectionnés par MM. *Durand* père et fils.	120	154
Instruction théorique et pratique sur la fabrication des eaux-de-vie de grains et de pommes de terre; par M. *Mathieu de Dombasle*. . .	113	150
Instrumens aratoires; par M. *C. Guillaume*: atlas de douze planches	87	130
Introduction à la Feuille du Cultivateur, etc.; par M *Dubois*.	28	53

	Nos.	Pag.
J.		
Journal d'Agriculture à l'usage des habitans de la campagne ; par M. *L.-C. Tessier*. . . .	127	161
Journal d'Agriculture, d'Économie rurale et des Manufactures du royaume des Pays-Bas : ouvrage périodique, publié à Bruxelles.	94	135
Journal des Arts et Manufactures.	30	54
Journal des Mines, publié par l'Agence des mines, etc	7	34
L.		
La Gnomonique universelle, ou la Science de tracer les cadrans solaires sur toutes sortes de surfaces, etc. ; par M. *Desargues*	72	111
La Mécanique du feu ou l'Art d'en augmenter les effets et d'en diminuer la dépense, etc. ; par M. *Gauger*.	92	134
L'Art de fabriquer la Poterie façon anglaise ; *O****, revu par M. *Bouillon-Lagrange*	64	101
L'Art de faire les Cristaux colorés imitant les pierres précieuses ; par M. *Fontanieu*. . . .	119	154
L'Art de la Teinture des laines et des étoffes de laine en grand et en petit teint, etc. ; par M. *Hellot*.	93	135
L'Art du Distillateur des eaux-de-vie et des esprits, etc. ; par *L.-Seb. Lenormand*.	68	106
L'Art du Peintre Doreur Vernisseur, etc. ; par *Watin*.	73	113
L'Art du trait de charpenterie ; par *Nicolas Fourneau*.	118	152
Les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines tant utiles que plaisantes, par *Salomon de Caux*.	41	63

	Nos.	Pag.
Le Théâtre d'agriculture et Ménage des champs, d'*Olivier de Serres*.	108	148
M.		
Machines et Inventions approuvées par l'Académie royale des sciences, etc.	16	40
Manuel de l'artilleur, contenant tous les objets dont la connaissance est nécessaire aux officiers et sous-officiers d'artillerie, etc.; par M. le chevalier *d'Urtubie*.	124	158
Manuel de l'ingénieur mécanicien, constructeur de machines à vapeur; par *Olivier Évans*, traduit de l'anglais par *J. Doolittle*, etc. . .	59	97
Manuel du Meunier et du Charpentier de moulins, rédigé sur le mémoire du sieur *César Buquet*; par M. *Béguillet*.	76	118
Manuel du Tourneur; par *L.-E. Bergeron*. . .	75	115
Mécanique appliquée aux arts, aux manufactures, à l'agriculture et à la guerre; par M. *Berthelot*.	42	64
Mémoire sur la Charrue, considérée principalement sous le rapport de la présence ou de l'absence de l'avant-train; par M. *Mathieu de Dombasle*.	112	149
Mémoire sur la force expansive de la vapeur de l'eau, présenté et lu à l'Académie des sciences, en 1790; par M. *Bétancourt*. . . .	123	157
Mémoire sur la meilleure Méthode d'extraire et de raffiner le salpêtre; par M. *Tronson du Coudray*.	98	137
Mémoire sur l'Art de dorer le bronze; par M. *Darcet*.	81	125
Mémoires sur les Bitumes, leur exploitation et leurs emplois utiles, etc.; par M. *Payen*.	79	124

	Nos.	Pag.
Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture économique ; par *César Bucquet*, etc.	121	155
Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique, etc.	9	36
Mémoires de mathématiques et de physique, présentés à l'Académie royale des sciences par divers savans, et lus dans ses assemblées.	18	42
Mémoire pour servir de suite aux Recherches sur la préparation que les Romains donnaient à la chaux dont ils se servaient pour leurs constructions, etc. ; par M. *de La Faye*. . .	131	164
Mémoires sur les Forges catalanes, comparées avec les forges à hauts-fourneaux ; par M. *du Coudray*, etc.	96	136
Moyen pour produire spontanément et à peu de frais un moteur capable de suppléer aux pompes à feu et à tout autre agent mécanique, proposé par *Jh.-Mte. Granier*. . . .	138	240
N.		
Nouvelle architecture hydraulique, contenant l'art d'élever l'eau au moyen de différentes machines, etc., etc. ; par M. *R. Prony*. . .	33	58
Nouvelles Expériences et Observations sur le fer, relativement à ce que M. *de Buffon* a dit de ce métal dans son Introduction à l'Histoire des minéraux ; par M. *du Coudray*. .	97	137
O.		
Observations sur quelques objets d'utilité publique, pour servir de prospectus à la seconde partie de la Physique du monde ou la Carte hydrographique de la France.	100	138

	Nos.	Pag.
Œuvres d'Archimède, traduites littéralement, avec un commentaire; par *F. Peyrard* . . .	52	88
Œuvres de *Blaise Pascal*.	60	98
P.		
Panoplie, ou Réunion de tout ce qui a trait à la guerre, depuis l'origine de la nation française jusqu'à nos jours, etc.; par *J.-B.-L. Carré*.	117	151
Plans, Coupes et Élévations de diverses productions de l'art de la charpente, etc.; par *J.-Ch. Crafft*.	65	102
Pesanteur spécifique des corps, etc.; par M. *Brisson*.	53	88
Principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement; par *L.-N.-M. Carnot*.	136	236
R.		
Rapport d'une Commission spéciale d'ingénieurs au Corps royal des ponts et chaussées sur la situation des travaux du canal de l'Ourcq, etc. Paris, 1819.	105	146
Rapport sur les produits de l'industrie française, présenté au nom du jury central de l'Exposition de 1823, etc.; par MM. *Héricart de Thury* et *Migneron*.	135	166
Recherches sur la pouzzolane, sur la théorie de la chaux et sur la cause de la durée du mortier, etc.; par M. *Faujas de Saint-Fond*. .	133	165
Recherches sur la préparation que les Romains donnaient à la chaux dont ils se servaient pour leurs constructions, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers, etc; par M. *de la Faye*.	130	164

	Nos.	Pag.
Recherches sur les moyens de perfectionner les canaux de navigation, et sur les nombreux avantages de petits canaux, dont les bateaux auraient depuis deux jusqu'à cinq pieds de large, etc., etc.; par *Robert Fulton*.	106	146
Recueil de Machines et Instrumens servant à l'économie rurale; par M. *Leblanc*.	31	56
Recueil de Mémoires sur la culture et le rouissage du chanvre, etc., contenant les mémoires de MM. l'abbé *Rozier*, de M. *Prozet*, de M. le chevalier *de Perthuis*, etc..	78	122
Recueil des pièces qui ont remporté les prix de l'Académie royale des sciences..	36	59
Recueil d'Ouvrages curieux de mathématiques et de mécanique, ou description du cabinet de M. *Grollier de Servière*.	43	66
Réflexions sur la puissance motrice du feu, et sur les machines propres à développer cette puissance; par *S. Carnot*..	115	151
Revue encyclopédique, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts.	17	41
S.		
Secrets des Arts et Métiers, etc..	54	89
Système d'agriculture suivi par *Coke* sur sa propriété d'*Holkham*, traduit de l'anglais par *F.-E. Molard*.	55	91
Système de chimie, de M. *Th. Thomson*, etc.	58	96
T.		
The famer's Magasine, a periodical work exclusively devoted to agriculture, et rural affairs.	22	46

	Nos.	Pag.
Théorie de la Mécanique usuelle, ou introduction à l'étude de la mécanique appliquée aux arts; par *J.-A. Borgnis*.	86	130
Théorie de la Vis d'Archimède, de laquelle on déduit celle des moulins conçus d'une nouvelle manière, etc., par *Paucton*	101	138
Théorie des Machines simples en ayant égard au frottement de leurs parties et à la roideur des cordages; par *C.-A. Coulomb*.	26	50
The philosophical Magasine and Journal comprehending the various branches of science, the liberal and fine arts, agriculture, manufactures and commerce.	23	46
The Repertory of arts and manufactures, consisting of original communications, spécifications of patent inventions, and selections of useful practical papers from the transactions of the philosophical sócieties of all nations, etc., etc., première série..	19	44
The Repertory of arts, manufactures and agriculture, consisting of original communications, etc., etc. Deuxième série.	20	45
The thecnical Repository containing pratical information on sujits connected with discoveries and improvements in the useful arts. .	21	45
Traité complet de Mécanique appliquée aux arts, contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences les plus utiles pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines; par M. *J.-A. Borgnis*.	27	51
Traité de Chimie élémentaire, théorique et pratique; par M. *L.-J. Thénard*.	61	99
Traité d'Economie pratique, ou moyens de		

	Nos.	Pag.
diriger, par économie, différentes constructions, réparations ou entretiens, etc.; par *Jumel Riquier*.	139	240
Traité de la Fabrique des manœuvres pour les vaisseaux, ou l'Art de la corderie perfectionné, etc. Deuxième édition; par *Duhamel du Monceau*.	66	104
Traité de la Force des bois; par M. *Le Camus de Mézière*.	63	101
Traité de l'Imprimerie. Un volume in-4°. Paris, an VII.	95	135
Traité de mécanique industrielle, ou exposé de la science de la mécanique déduite de l'expérience et de l'observation, etc.; par M. *Christian*.	24	47
Traité des Ponts, où il est parlé de ceux des Romains et de ceux des modernes, de leurs manières, tant de ceux de maçonnerie que de charpente, etc.; par M. *Gautier*.	107	147
Traité des Vernis, où l'on donne la manière d'en composer un qui ressemble parfaitement à celui de la Chine; etc. Un volume in-12. Paris, 1723.	102	138
Traité élémentaire des Machines; par M. *Hachette*. Deuxième édition	25	49
Traité d'Horlogerie, etc.; par M. *J.-A. Lepaute*.	49	85
Traité pratique de l'éclairage par le gaz inflammable, etc.; traduit de l'anglais par *F.-A. Winsor*.	56	93
V.		
Vie de *Benjamin Franklin*, écrite par lui-même, etc.	134	165

	NUMÉROS.	PAGES.
Borgnis	27 et 86	51 et 129
Bosc	129	163
Bulot	90	132
Buquet	76 et 121	118 et 155
Blaikie	55	91
Brisson	53	88
C.		
Camus	50	87
Carnot (S.)	115	151
Carnot (L.-N.-M.)	136	236
Carré	117	151
Castera	134	165
Cassini fils	125	159
Coulomb	26	50
Chaptal (J.-A.)	137	236
Christian	24 et 51	47 et 87
D.		
Darcet	81	125
Davy	90	132
Decremps	140	242

LISTE ALPHABÉTIQUE

Des Noms des Auteurs et Traducteurs des Ouvrages mentionnés dans la Table analytique.

	NUMÉROS.	PAGES.
A.		
Accum	56	93
Arago	5	33
Archimède	52	88
B.		
Barbier de Vemars	11 et 12	37 et 39
Bazaine	69 et 70	108 et 110
Béguillet	76	118
Bélidor	32	57
Bergeron	75	115
Berthelot	42	64
Berthoud (Ferdinand)	47, 48 et 85	73, 80 129
Bétancourt	123	157

	NUMÉROS.	PAGES.
Borgnis	27 et 86	51 et 129
Bosc	129	163
Bulot	90	132
Buquet	76 et 121	118 et 155
Blaikie	55	91
Brisson	53	88
C.		
Camus	50	87
Carnot (S.)	115	151
Carnot (L.-N.-M.)	136	236
Carré	117	151
Castera	134	165
Cassini fils	125	159
Coulomb	26	50
Chaptal (J.-A.)	137	236
Christian	24 et 51	47 et 87
D.		
Darcet	81	125
Davy	90	132
Decremps	140	242

	NUMÉROS.	PAGES.
Delaistre.	37	60
Delaunay.	62	101
Desagulier.	77	119
Desargues.	72	111
Dombasle (Mathieu de).	109 et 114	148, 149 150
Doolittle	59	97
Dubois	28 et 29	53 et 54
Du Coudray.	96, 97 98 et 99	136 et 137
Ducrest.	39	62
Duhamel du Monceau.	66 et 74	104 et 113
Durand.	120	154
F.		
Fabre.	45	71
Faujas de Saint-Fond.	133	165
Faye (de la).	130 et 131	164
Franklin.	134	165
Férussac.	89	131
Fourneau.	118	152
Fontanieu	119	154
Fulton	106	146

	NUMÉROS.	PAGES.
G.		
Gallon.	16	40
Garnier.	126	160
Gauger.	92	134
Gautier.	107	147
Gay-Lussac.	5	33
Gill.	21	45
Guenyveau.	38	61
Guillaume.	87	130
Granier.	138	240
Grollier de Servière.	43	66
H.		
Hachette.	25	49
Hellot	93	135
Héricart de Thury.	135	166
Héron de Villefosse.	35	59
J.		
Juan don George.	104	140

	NUMÉROS.	PAGES.
K.		
KRAFFT.	65	102
KUNCKEL.	67	106
L.		
LAVIROTTE.	71	110
LEBLANC.	31	56
LECAMUS DE MÉZIÈRE.	63	101
LEFEBVRE.	29	54
LENORMAND.	68	107
LEPAUTE.	49	85
LEPAYEN.	46	71
M.		
MAC'LAURIN.	71	110
MARCEL DE SERRES.	57	94
MARTIN.	62	101
MIGNERON	135	166
MOLARD (F.-E.).	55	91
MONGE	88	131

	NUMÉROS.	PAGES.
V.		
VAUBAN.	103	139
W.		
WATIN.	73	113
WINSOR.	56	93

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

	NUMÉROS.	PAGES.
V.		
VAUBAN.	103	139
W.		
WATIN.	73	113
WINSOR.	56	93

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

Form 410